



ALGÉRIE

Février 2023

CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET RAPPORT DES SERVICES DU FMI

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2022 au titre de l'article IV avec l'Algérie, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse**.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour examen par le conseil d'administration le 1 février 2023, selon la procédure du défaut d'opposition. Le rapport a été établi à la suite des entretiens avec les autorités algériennes sur l'évolution de la situation et de la politique économiques, qui ont pris fin le 21 novembre 2022. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 12 janvier 2023.

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations de nature à révéler prématurément les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2022 au titre de l'article IV avec l'Algérie

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Washington, le 1er février 2023 : le 1er février 2023, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations¹ au titre de l'article IV avec l'Algérie selon la procédure du défaut d'opposition².

Le rebond des cours des hydrocarbures a atténué les pressions sur les finances publiques et extérieures et la reprise suite au choc de la pandémie semble s'être renforcée. En 2022, le solde des transactions courantes devrait enregistrer son premier excédent depuis 2013 et les réserves internationales ont augmenté, interrompant leur baisse tendancielle au cours des dernières années. De même, un solde budgétaire aurait été enregistré en 2022 du fait des revenus exceptionnels des hydrocarbures et de la nette sous-exécution des dépenses inscrites au budget. La reprise économique s'est renforcée et la croissance du PIB hors hydrocarbures est estimée à 3,2 % en 2022, contre 2,1 % en 2021.

La hausse de l'inflation est un défi considérable, dans un contexte de politique monétaire accommodante. L'inflation globale s'est accélérée pour atteindre 7,2 % en 2021 et est estimée à 9,3 % en 2022, son plus haut niveau depuis 26 ans. Malgré les mesures prises par la banque centrale en faveur d'une gestion plus active de la liquidité, la politique monétaire reste accommodante.

Les perspectives pour 2023 sont favorables, mais la croissance devrait ralentir et l'inflation rester élevée à moyen terme. La croissance du PIB hors hydrocarbures devrait se renforcer pour atteindre 3,4 % en 2023 sous l'effet d'une forte augmentation des dépenses budgétaires. Elle devrait ralentir progressivement par la suite pour atteindre 2 % environ à moyen terme. Le compte des transactions courantes devrait rester excédentaire en 2023 et enregistrer un déficit croissant compter de 2024. L'inflation devrait s'atténuer légèrement à 8,1 % en 2023, mais rester relativement élevée à moyen terme. Les perspectives dépendent essentiellement de la trajectoire de prix des hydrocarbures. Des risques haussiers pour les perspectives découlent d'une éventuelle hausse des investissements dans le secteur des hydrocarbures et des projets miniers en cours de développement.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

² Le Conseil d'administration arrête ses décisions selon la procédure dite du défaut d'opposition lorsqu'il convient qu'une proposition peut être examinée sans réunion formelle.

Évaluation du conseil d'administration

En achevant les consultations au titre de l'article IV avec l'Algérie, les administrateurs ont souscrit à l'évaluation des services du FMI dans les termes suivants :

Les perspectives à court terme de l'économie algérienne se sont sensiblement améliorées, portées par le rebond des cours des hydrocarbures. Des excédents extérieur et budgétaire sont attendus en 2022 pour la première fois depuis une longue période. La position extérieure de l'Algérie en 2022 a été plus solide que le niveau correspondant aux fondamentaux et aux politiques souhaitables. Toutefois, les perspectives restent tributaires des prix des hydrocarbures et soumises aux risques liés à un affaiblissement de la conjoncture mondiale et à la volatilité des cours des matières premières. L'accélération généralisée de l'inflation est devenue un défi considérable pour les politiques publiques.

Les services du FMI exhortent la Banque d'Algérie (BA) à resserrer sa politique monétaire dans les dès à présent pour prévenir un éventuel désancrage des anticipations et la persistance d'une inflation élevée. L'appréciation récente du dinar ne peut se substituer au resserrement nécessaire de la politique monétaire. Les services du FMI recommandent de relever le taux directeur de la banque centrale et de reprendre une gestion bien calibrée de la liquidité pour améliorer la transmission de la politique monétaire. La révision en cours de la loi sur la Monnaie et le Crédit est une opportunité pour renforcer le dispositif de gouvernance de la BA. Les services du FMI recommandent d'interdire formellement le financement monétaire dans la nouvelle loi afin de renforcer l'indépendance de la banque centrale et sa capacité à agir pour défendre la stabilité des prix.

La hausse considérable des dépenses annoncée dans le cadre de la loi de finances pour 2023 pourrait résorber les progrès en matière de réduction du déficit budgétaire depuis 2018, affaiblir la résilience des finances publiques et aggraver les pressions inflationnistes. Les contraintes de financement devraient empêcher la pleine exécution des dépenses annoncées. Toutefois, même une poursuite du faible taux d'exécution des dépenses inscrites au budget pourrait entraîner une détérioration significative du déficit budgétaire. Une rigidité accrue des dépenses et une diminution rapide de l'épargne budgétaire aggraverait la vulnérabilité des finances publiques aux fluctuations des cours des hydrocarbures- avec le risque d'un ajustement brutal en cas de baisse des prix du pétrole- et contribueraient à alimenter l'excès de liquidité, compliquant la conduite de la politique monétaire.

La trajectoire du déficit à moyen terme comporte également des risques pour la stabilité macroéconomique. La persistance de déficits budgétaires élevés et l'arrivée graduelle à échéance des remboursements de principal dus au titre du financement monétaire passé devraient entraîner des besoins de financement budgétaires élevés à moyen terme. Compte tenu de l'exclusion du recours à l'emprunt extérieur par les autorités, le financement de ces besoins entraînerait des pressions significatives sur le système bancaire domestique et présenterait des risques pour la stabilité financière et macroéconomique.

Un rééquilibrage budgétaire progressif guidé par un cadre fondé sur des règles est nécessaire pour renforcer la résilience des finances publiques et préserver la stabilité macroéconomique à moyen terme. Les services du FMI recommandent un ajustement pour améliorer le déficit primaire hors hydrocarbures et dividendes de la BA de 10 % du PIB hors hydrocarbures par rapport à son niveau de

2022 et jusqu'en 2027. Une réforme des subventions avec renforcement d'une protection sociale ciblée contribuerait à réaliser le rééquilibrage budgétaire requis, parallèlement à une réforme paramétrique des retraites, une réduction des dépenses d'investissement et la poursuite des réformes fiscales. Les services du FMI proposent également l'adoption d'un cadre budgétaire à moyen terme fondé sur des règles bien calibrées comprenant un plancher d'épargne et une ancre sur la dette brute, pour orienter le rééquilibrage budgétaire, limiter la procyclicité des politiques économiques et protéger les dépenses prioritaires. La diversification des sources de financement permettrait d'étaler l'ajustement budgétaire sur plusieurs années tout en limitant les pressions sur le système bancaire.

Les services du FMI saluent les progrès accomplis en matière de réforme de la gestion des finances publiques et appellent à des efforts supplémentaires pour renforcer le cadre budgétaire. La mise en œuvre complète de la Loi Organique des Lois de Finance prévue en 2023 constituerait une étape primordiale dans les efforts de modernisation. Pour sauvegarder ces progrès, les projections budgétaires devraient être en ligne avec la capacité d'exécution et l'espace budgétaire disponible. Les budgets devraient également intégrer des plans de financement complets et transparents et des mesures devraient être prises pour renforcer la gestion de la trésorerie et améliorer la transparence de l'exécution budgétaire.

L'accélération des réformes structurelles est nécessaire pour faire progresser la transition vers un modèle de croissance plus diversifié, résilient et riche en emplois et renforcer davantage le cadre de gouvernance. Les réformes législatives récemment adoptées ou en cours, notamment le nouveau code de l'investissement et les lois relatives à l'auto-entreprenariat et aux énergies renouvelables, pourraient contribuer à créer un environnement plus propice à l'activité du secteur privé. Les services du FMI mettent en garde contre les risques liés aux mesures strictes de réglementation des importations – qui pourraient notamment alimenter l'inflation et encourager l'informalité – et recommandent de poursuivre les réformes visant à améliorer l'ouverture commerciale et la compétitivité, notamment les réformes des marchés des produits et du travail. Ils appellent également les autorités à donner la priorité aux mesures visant à remédier aux lacunes en matière de qualité et de disponibilité des données macroéconomiques. Les mesures en cours pour renforcer la gouvernance et réduire les risques de corruption sont les bienvenues et devraient être intensifiées.

Tableau 1. Algérie : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017-27

	2017	2018	2019	2020	2021	Projections					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
(variation annuelle en pourcentage)											
Production et prix											
PIB réel	1.4	1.2	1.0	-5.1	3.4	2.9	3.0	2.6	2.2	2.1	1.6
Secteur hydrocarbures	-2.4	-6.4	-4.9	-10.2	10.5	1.7	0.7	1.7	0.8	1.8	0.0
Hors hydrocarbures	2.3	2.9	2.2	-4.1	2.1	3.2	3.4	2.8	2.4	2.1	1.9
par habitant	-0.8	-0.8	-1.0	-6.0	2.0	1.5	1.6	1.2	0.8	0.7	0.3
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	5.6	4.3	2.0	2.4	7.2	9.3	8.1	7.6	6.6	6.0	5.6
(en pourcentage du PIB)											
Investissement et épargne											
Solde épargne/investissement	-13.1	-9.6	-9.9	-12.8	-2.8	7.6	2.7	-1.4	-3.1	-4.4	-4.9
Épargne nationale	30.3	31.7	29.5	27.0	35.1	39.6	39.2	36.6	34.7	33.4	32.6
Administration centrale	5.4	5.0	4.3	-1.7	1.8	8.9	1.4	0.6	-0.1	-0.3	-0.7
Hors administrations publiques 1/	25.0	26.7	25.2	28.7	33.3	30.7	37.8	35.9	34.8	33.7	33.4
Investissements	43.5	41.3	39.3	39.9	37.9	32.0	36.5	38.0	37.8	37.8	37.6
Administration centrale	13.8	11.8	13.9	10.2	9.0	6.8	8.0	7.3	6.6	6.7	6.5
Hors administrations publiques 1/	29.7	29.5	25.5	29.6	28.9	25.2	28.5	30.7	31.1	31.2	31.1
dont secteur non public hors hydrocarbures	25.6	23.6	18.9	25.8	26.0	22.7	26.2	27.9	29.2	29.3	29.5
(en pourcentage du PIB)											
Finances de l'administration centrale											
Recettes	32.0	33.4	32.2	30.5	29.8	33.2	31.4	29.5	28.5	27.5	26.9
Dépenses (prêts nets compris)	40.5	40.2	41.8	42.4	37.0	31.1	38.1	36.1	35.2	34.4	34.1
Solde budgétaire global	-8.4	-6.8	-9.6	-11.9	-7.2	2.1	-6.6	-6.7	-6.7	-7.0	-7.2
Financement par la banque centrale (flux)	11.6	16.5	4.9	0.0	2.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dette publique brute (hors garanties)	26.8	38.3	46.0	52.0	62.8	52.4	49.4	51.9	54.6	57.5	60.8
(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)											
Solde primaire hors hydrocarbures et dividendes de la banque centrale	-29.8	-32.6	-32.2	-29.9	-28.9	-25.5	-31.4	-26.4	-24.4	-22.6	-21.6
Solde hors hydrocarbures	-24.8	-26.9	-28.1	-25.9	-24.5	-24.4	-31.0	-26.4	-24.4	-23.1	-22.3
Recettes	39.9	42.9	40.0	35.5	38.4	47.0	42.3	37.8	35.9	34.2	33.1
Hydrocarbures	14.3	18.2	16.2	12.1	15.2	27.4	22.1	17.8	16.0	14.4	13.4
Hors hydrocarbures	25.5	24.8	23.8	23.4	23.1	19.6	20.1	20.0	19.9	19.7	19.6
Dépenses (prêts nets compris)	50.3	51.7	51.9	49.3	47.6	44.0	51.2	46.4	44.4	42.8	41.9
Dépenses courantes	30.8	33.4	29.7	31.5	31.7	30.0	36.3	33.2	32.4	31.3	30.9
Dépenses d'investissement	17.2	15.2	17.2	11.9	11.6	9.6	10.8	9.4	8.4	8.3	8.0
Prêts nets	2.3	3.1	5.0	5.9	4.4	4.3	4.1	3.8	3.6	3.3	3.0
Secteur extérieur 2/											
Solde des transactions courantes (en % du PIB)	-13.1	-9.6	-9.9	-12.8	-2.8	7.6	2.7	-1.4	-3.1	-4.4	-4.9
Exportations, fâb (variation en pourcentage)	19.0	19.1	-14.2	-37.9	75.9	58.0	-5.2	-11.3	-3.0	-3.1	-0.7
Hydrocarbures	20.0	17.2	-14.5	-39.8	70.2	61.4	-7.6	-14.3	-5.6	-6.1	-3.7
Hors hydrocarbures	-1.9	62.3	-6.7	-7.7	135.7	32.4	16.6	10.7	11.8	11.6	11.3
Importations, fâb (variation en pourcentage)	-0.9	-0.8	-8.1	-20.4	5.4	7.6	15.2	5.8	2.1	2.1	1.6
Valeur unitaire à l'exportation du pétrole brut (dollars/baril)	54.1	71.2	64.5	41.9	72.3	101.7	87.0	80.9	77.4	75.0	73.2
Réserves officielles brutes											
En milliards de dollars	97.3	79.9	62.8	48.2	46.7	62.0	69.5	68.1	63.1	54.9	45.4
En mois d'importations de biens et de services de l'année suivante	19.4	17.7	17.6	13.0	11.6	13.4	14.1	13.3	12.0	10.4	8.4
Dette extérieure brute (en % du PIB)	2.3	2.3	2.2	2.4	1.9	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)											
Monnaie et crédit											
Avoirs extérieurs nets	-11.1	-15.8	-20.3	-14.9	-5.2	36.2	18.8	3.1	-3.1	-9.4	-14.4
Crédit à l'économie	11.9	12.3	9.0	3.0	-12.1	13.2	2.3	2.5	4.9	6.7	7.6
Monnaie et quasi-monnaie	8.4	11.1	-0.8	7.4	13.2	11.9	13.4	8.6	7.5	6.9	6.9
Postes pour mémoire :											
PIB (en milliards de dinars aux prix courants)	18,876	20,452	20,500	18,477	22,079	27,863	30,062	32,097	34,753	37,461	40,126
Croissance du PIB nominal	7.8	8.3	0.2	-9.9	19.5	26.2	7.9	6.8	8.3	7.8	7.1
PIBHH (en milliards de dinars aux prix courants)	15,177	15,904	16,509	15,902	17,167	19,709	22,367	24,998	27,608	30,109	32,610
PIB par habitant (en USD)	4,080	4,119	3,953	3,322	3,669
Taux de change (DA/USD)	110.9	116.6	119.4	126.9	135.3
TCER (variation en %)	2.4	-4.7	2.3	-4.6	-4.9

Sources : autorités algériennes ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris les entreprises publiques.

2/ En millions de dollars, sauf indication contraire.



ALGÉRIE

12 janvier 2023

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte. La reprise économique de l'Algérie après la pandémie a été soutenue par la hausse des cours internationaux des hydrocarbures. Des excédents budgétaires et extérieurs sont anticipés en 2022 pour la première fois depuis des années. Néanmoins, l'inflation s'est accélérée, comme partout ailleurs, et pose aujourd'hui un défi complexe pour les autorités. La politique monétaire demeure accommodante et le dinar s'est apprécié au second semestre. Le programme de réformes structurelles des autorités progresse, avec la promulgation d'une nouvelle loi relative à l'investissement, des efforts renouvelés pour accélérer la transformation numérique, de nettes avancées des réformes de la fiscalité et de la gestion des finances publiques et une révision prochaine de la loi relative à la banque centrale.

Perspectives et risques. Les perspectives à court terme de l'économie algérienne se sont améliorées, grâce aux fortes recettes d'hydrocarbures. La croissance devrait cependant ralentir à moyen terme sous l'effet de multiples facteurs défavorables. L'inflation devrait quelque peu décélérer en 2023, mais rester élevée à moyen terme. Les perspectives dépendent fortement des cours internationaux des hydrocarbures. Les autres risques pesant sur les perspectives sont une persistance des prix alimentaires élevés, un ralentissement de la croissance mondiale, des aléas climatiques et une nouvelle flambée de la pandémie. Concernant les facteurs positifs, les exportations algériennes d'hydrocarbures pourraient encore progresser à plus long terme si une demande étrangère accrue conduit à des investissements plus soutenus et stimule les capacités de production. D'autre part, les investissements en cours dans le secteur minier pourraient aussi stimuler la croissance et les exportations à moyen terme lorsque les nouvelles capacités extractives seront mises en service.

Principales recommandations

- *Politique budgétaire.* Un rééquilibrage budgétaire graduel est nécessaire pour limiter l'inflation à court terme, atténuer la vulnérabilité à la volatilité des cours pétroliers, réduire les besoins de financement et stabiliser la dette à moyen terme. Une réforme des subventions bien conçue et menée en temps opportun permettrait de réduire les coûts tout en améliorant l'efficacité des dépenses sociales. Des aides ciblées aux groupes à

faible revenu sont essentielles pour atténuer les conséquences de la réforme des prix. Un cadre budgétaire fondé sur des règles budgétaires peut contribuer à orienter le rééquilibrage budgétaire, à réduire la procyclicité de la politique budgétaire et à reconstituer les réserves. Une diversification des sources de financement permettrait d'opérer un rééquilibrage budgétaire progressif tout en laissant aux banques la possibilité d'accorder des prêts au secteur privé.

- *Politique monétaire et de change.* Au vu des risques élevés d'inflation à court terme et de l'abondante liquidité au sein du système bancaire, un resserrement immédiat de la politique monétaire est nécessaire afin de préserver la stabilité des prix. La révision en cours de la loi sur la monnaie et le crédit offre l'opportunité d'accroître l'indépendance de la Banque d'Algérie (BA) et sa capacité à préserver la stabilité des prix. Un dosage plus restrictif des politiques en cohérence avec le régime de change est indispensable pour protéger la stabilité macroéconomique. Enfin, une plus grande flexibilité des taux de change à moyen terme, soutenue par des réformes adéquates, faciliterait l'ajustement de l'économie aux chocs et favoriserait sa diversification.
- *Secteur financier.* Les efforts menés pour renforcer le cadre réglementaire et le contrôle bancaire sont à saluer. Une dépendance excessive à l'égard des banques d'État pour financer le secteur public peut peser sur leur liquidité et leur rentabilité et évincer le crédit au secteur privé dans un contexte d'interdépendance entre les banques et les emprunteurs souverains. Un renforcement de la gouvernance et du modèle d'affaires des banques publiques contribuerait à préserver la stabilité financière.
- *Réformes structurelles.* Les réformes visant à moderniser le climat des affaires, améliorer la gouvernance et réduire les vulnérabilités à la corruption devraient être poursuivies. Favoriser l'émergence d'un secteur privé dynamique dans de nouveaux domaines d'activités est indispensable pour la diversification économique de l'Algérie et sa transition vers un nouveau modèle de croissance. La résorption des carences importantes relatives à la disponibilité et la qualité des données macroéconomiques et budgétaires doit être une priorité afin d'éclairer les politiques économiques et d'améliorer la transparence.

Approuvé par
Taline Koranchelian
Maria Gonzalez

Les entretiens se sont déroulés à Alger du 6 au 21 novembre 2022. L'équipe de la mission se composait de Geneviève Verdier (cheffe de mission), William Gbohoui, Mahmoud Harb (tous du département Moyen-Orient et Asie centrale) et Stéphane Couderc (du département des marchés monétaires et de capitaux). Kamel Badsî (du bureau de l'administrateur) a pris part à la plupart des entretiens. La mission a rencontré M. Taleb, gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Kessali, ministre des Finances, M. Arkab, ministre de l'Énergie et des Mines, M. Henni, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rakhroukh, ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, M. Rezig, ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, et M. Zeghdar, ministre de l'Industrie. L'équipe s'est également entretenue avec d'autres hauts responsables du gouvernement et de la banque centrale, ainsi qu'avec des représentants des secteurs économique et financier et de la société civile. Priscilla Muthoora (du département Moyen-Orient et Asie centrale) et Fabien Gonguet (du département des finances publiques) ont apporté d'utiles contributions au rapport. Jarin Nashin a fourni une excellente assistance de recherche. Abigail Korman et Tatiana Pecherkina ont contribué à la production du rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	5
CONTEXTE	6
ÉVOLUTION RECENTE	6
PERSPECTIVES ET RISQUES	9
DISCUSSION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES	11
A. Politique budgétaire	11
B. Politique monétaire et politique de change	16
C. Politiques du secteur financier	17
D. Réformes structurelles	19
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	22
ENCADRÉ	
1. Conception d'un cadre budgétaire fondé sur des règles pour l'Algérie	15

GRAPHIQUES

1. Principaux indicateurs macroéconomiques _____	25
2. Évolution du secteur extérieur _____	26
3. Indicateurs budgétaires _____	27
4. Indicateurs des secteurs monétaire et financier _____	28

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–27 _____	29
2. Balance des paiements, 2017–27 (en pourcentage du PIB) _____	30
3a. Synthèse des opérations de l'administration centrale, 2017–27 (en milliards de dinars) _____	31
3b. Synthèse des opérations de l'administration centrale, 2017–27 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire) _____	32
4. Situation monétaire, 2017–27 _____	33
5. Indicateurs de solidité financière, 2010–21 _____	34

ANNEXES

I. Évaluation du secteur extérieur _____	35
II. Matrice d'évaluation des risques _____	39
III. Analyse de viabilité de la dette publique et de la dette extérieure _____	43
IV. Mise en œuvre des précédentes recommandations du FMI _____	54
V. Gérer les investissements publics et les PPP au service de la croissance _____	55
VI. Amélioration de la transmission de la politique monétaire _____	58

Abréviations

BA	Banque d'Algérie
LF 2022	Loi de finances pour 2022
LFC 2022	Loi de finances complémentaire pour 2022
PAG	Plan d'action du gouvernement
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PPP	Partenariat public–privé
PSR	Programme spécial de refinancement
TCEN	Taux de change effectif nominal
TCER	Taux de change effectif réel

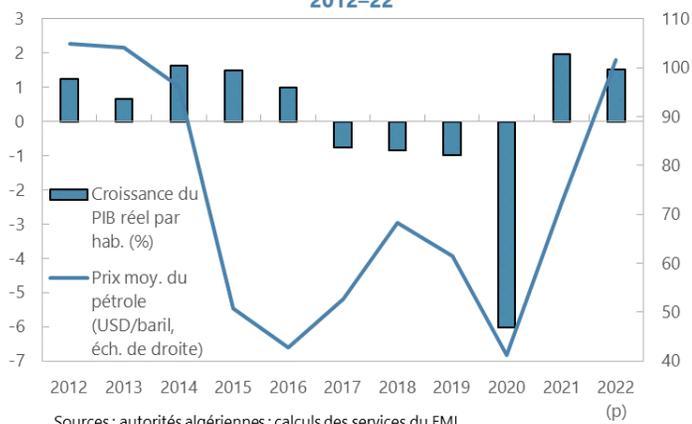
CONTEXTE

1. Portée par les cours élevés des hydrocarbures, l'économie algérienne poursuit sa reprise après le choc de la pandémie, mais demeure confrontée à une inflation croissante et aux perspectives d'un ralentissement mondial.

L'inflation est à son plus haut niveau depuis 25 ans sur fond de hausse des prix internationaux des produits de base et d'une conjonction d'autres facteurs mondiaux et nationaux, parmi lesquels la sécheresse de 2021, l'orientation accommodante de la

politique monétaire, les augmentations de salaires en 2022 et une réglementation plus stricte des importations. Le ralentissement mondial anticipé impose davantage d'arbitrages à court terme, car il faudra trouver un équilibre entre la maîtrise de l'inflation et la préservation de la viabilité budgétaire, d'une part, et le soutien à l'économie et au pouvoir d'achat, d'autre part. Les vulnérabilités aux fluctuations des cours des hydrocarbures restent élevées.

Graphique 1 du texte. Algérie : PIB réel par habitant : 2012–22



2. La conjoncture révèle une fois de plus l'importance de bâtir une économie résiliente et diversifiée.

Les chocs défavorables qui se succèdent depuis 2014 ont freiné l'activité et réduit les réserves extérieures et budgétaires. Les cours relativement élevés des hydrocarbures à moyen terme et l'émergence de nouveaux marchés d'exportation offrent l'opportunité de reconstituer les réserves. Le rééquilibrage des politiques et le renforcement du cadre de l'action publique, alliés à des réformes structurelles visant à diversifier l'économie ainsi qu'à améliorer et favoriser le développement du secteur privé sont indispensables pour accroître la résilience aux cycles des matières premières et favoriser une croissance inclusive.

3. Les consultations se sont focalisées sur les mesures nécessaires pour juguler l'inflation, préserver la viabilité des finances publiques et favoriser une croissance résiliente et inclusive.

Les entretiens ont porté sur une combinaison de mesures visant à écarter les risques d'une persistance de l'inflation et d'espace budgétaire restreint, tout en protégeant les groupes à faible revenu et en soutenant la croissance. Les services du FMI se sont également entretenus avec les autorités sur l'exécution de leur programme de réformes structurelles.

ÉVOLUTION RECENTE

4. La reprise économique s'est poursuivie en 2022, soutenue par une amélioration notable des termes de l'échange.

Le PIB a crû de 3,4 % en 2021, soutenu par un rebond de la production d'hydrocarbures, de l'activité industrielle et de la construction. En revanche, le PIB hors hydrocarbures a enregistré une croissance timide de 2,1 %, après avoir reculé de 4,1 % en 2020, sous

l'effet d'une contraction de la production agricole due à la sécheresse et d'une activité atone dans le secteur des services. L'activité hors secteur hydrocarbures s'est accélérée au T1 2022 : le PIB hors hydrocarbures a progressé de 2,9 % en glissement annuel, contre 2 % au trimestre précédent, porté par la consommation des administrations et la reprise dans le secteur agricole.

5. Le solde courant a été excédentaire sur les neuf premiers mois de 2022 pour la première fois depuis 2013. Le déficit courant a diminué, passant de 12,8 % du PIB en 2020 à 2,8 % du PIB en 2021, grâce à la progression des exportations d'hydrocarbures et de produits pétrochimiques dérivés des hydrocarbures, et à une augmentation maîtrisée des importations sur fond de stricte réglementation des importations. Cette tendance s'est accentuée en 2022 avec la hausse continue des cours des hydrocarbures. En conséquence, un excédent courant de 10,9 milliards de dollars a été enregistré sur les neuf premiers mois de 2022, tandis que les réserves officielles, qui s'établissaient à 46,7 milliards de dollars à fin décembre 2021, ont atteint 58,7 milliards de dollars à fin novembre (soit 12,7 mois d'importations de biens et services).

6. La hausse de l'inflation est désormais un enjeu majeur pour les pouvoirs publics. En 2021, l'inflation globale s'est accélérée pour atteindre 7,2 % en glissement annuel, un niveau inédit depuis 2012. Cette accélération est imputable pour environ 60 % à la volatilité des prix des produits alimentaires frais. L'inflation de base (hors produits alimentaires frais et prix réglementés) s'est accélérée pour atteindre 6,1 %, son plus haut niveau depuis trois ans. Cette tendance s'est accentuée en 2022 avec l'inflation qui a atteint 9,5 % en août, un record depuis 25 ans, avant de reculer à 9,2 % en novembre, ce repli étant principalement dû au ralentissement des prix d'un petit nombre de produits alimentaires. L'accélération de l'inflation a été générale, touchant la quasi-totalité des composantes de l'indice des prix à la consommation (IPC). Elle a été particulièrement marquée pour les prix alimentaires, dont la plupart ont enregistré des taux d'augmentation à deux chiffres depuis décembre 2021.

7. En dépit d'une série de mesures de dépenses annoncées pour soutenir le pouvoir d'achat et la croissance, un excédent budgétaire global a été enregistré jusqu'à fin août 2022. Les recettes d'hydrocarbures ont été multipliées par deux sur les huit premiers mois de 2022 par rapport à la même période en 2021. Les dépenses primaires courantes sont restées maîtrisées, avec une hausse de 2,3 % en glissement annuel, tandis que les dépenses en capital ont baissé de 5,2 %. La croissance des dépenses semble faible au vu des mesures inscrites dans la loi de finances pour 2022 (LF 2022) et la loi de finances complémentaire pour 2022 (LFC 2022) afin d'augmenter l'offre alimentaire et de stimuler le pouvoir d'achat et la croissance (tableau 1 du texte), notamment l'augmentation des salaires dans la fonction publique (12 % de la masse salariale de 2021 en année pleine) et l'instauration d'une allocation pour primo-demandeurs d'emploi. En conséquence, un excédent budgétaire de 0,70 % du PIB prévisionnel de 2022 a été enregistré jusqu'à fin août et le déficit primaire hors hydrocarbures et dividendes de la Banque d'Algérie (BA) s'est contracté à 17,6 % du PIB hors hydrocarbures, contre 20,9 % sur les huit premiers mois de 2021.

8. La BA a renforcé la valeur du dinar en 2022 afin de maîtriser l'inflation importée. Après avoir perdu du terrain face au dollar au premier semestre 2022, le dinar s'est apprécié de 4 % face au dollar entre fin juillet et fin août. Cette évolution a accentué la tendance haussière du dinar face à l'euro observée depuis le début de l'année, car l'euro s'est déprécié face au dollar. En conséquence,

le taux de change effectif nominal (TCEN) et le taux de change effectif réel (TCER) se sont appréciés respectivement de 10,7 % et 8,8 % au cours des onze mois courant jusqu'à fin novembre. Dans l'intervalle, sur le marché des changes parallèle, la prime de taux de change vis-à-vis du dollar et de l'euro, qui avoisinait 25 % en moyenne en 2020–21, a atteint 35 % entre septembre et novembre.

Tableau 1 du texte. Algérie : mesures d'appui à l'approvisionnement alimentaire, au pouvoir d'achat et à la croissance

Recettes

Suspension de l'augmentation des taxes et des droits d'importation sur certains produits alimentaires incluse dans la loi de finances de 2022

Réforme du régime fiscal des boulangeries

Allègement de la fiscalité sur l'huile comestible pour accroître la production et l'offre nationales

Exonération sur 10 ans de l'impôt sur le revenu des activités agricoles dans les nouvelles exploitations

Révision du barème de l'impôt sur le revenu afin de réduire l'imposition des tranches inférieures

Dépenses

Rétablissement des subventions pour le blé vendu aux entreprises agroalimentaires

Nouvelle allocation mensuelle pour les primo-demandeurs d'emploi âgés de moins de 40 ans

Augmentation des salaires et des pensions dans le secteur public

Augmentation des transferts aux entreprises publiques participant à l'approvisionnement en biens subventionnés

Règlement des créances dues à des entités publiques

Augmentation des dépenses d'investissement d'environ 5 % du PIB

Autres mesures visant à stimuler l'approvisionnement alimentaire

Interdiction d'exporter des produits alimentaires subventionnés

Constitution de réserves stratégiques nationales de céréales

Obligation de vendre toute la production nationale de blé et d'orge à Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (OAIC) et augmentation du prix d'achat réglementé

Monopole de l'OAIC sur les importations de légumineuses

Sources : services du FMI selon la loi de finances 2022 et la loi de finances rectificative.

9. La BA a également pris des mesures en vue d'une gestion plus active de la liquidité, mais sa politique monétaire est restée accommodante. Le taux directeur et le coefficient de réserves obligatoires sont restés inchangés à des niveaux historiquement faibles : le premier avait été abaissé à 3 % en mai 2020 et le second à 2 % en février 2021. Une opération d'injection de liquidité a été réalisée en 2022 dans le cadre du Programme spécial de refinancement (PSR) avant son expiration, comme prévu, en juin¹. Alimentée par la hausse des exportations d'hydrocarbures, la

¹ Lancé en juin 2021, le PSR était un programme d'un an d'un montant de 2 100 milliards de dinars (soit 9,5 % du PIB) dont l'objectif était de permettre aux banques publiques de se refinancer auprès de la BA avec des titres de dette publique reçus en contrepartie de prêts syndiqués à long terme à des entreprises publiques, qui ont été achetés par le Trésor. Voir le rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV (rapport pays n° 21/253) pour un complément d'analyse.

liquidité excédentaire des banques à atteint 1 881 milliards de dinars fin octobre. Cependant, sa distribution au sein du système bancaire a été très inégale car une seule banque concentre tous les dépôts du secteur des hydrocarbures. Cette forte liquidité excédentaire a persisté malgré une modeste opération bilatérale d'absorption conduite par la BA et le remboursement anticipé de 460 milliards de dinars de refinancement au titre du PSR par certaines banques, équivalent à environ 22 % de l'encours total emprunté au titre du programme.

10. Les ratios agrégés de liquidité et de solvabilité sont nettement supérieurs aux minimums réglementaires, mais la qualité des actifs s'est dégradée (tableau 5). L'expiration, fin 2021, des mesures d'assouplissement réglementaire liées à la pandémie n'a pas engendré de tensions sur la liquidité au niveau agrégé. Les ratios de solvabilité moyens se sont améliorés, notamment grâce aux opérations de rachat de la dette des entreprises publiques liées au PSR.² Cependant, la liquidité des bons du Trésor émis bien en dessous des conditions de marché dans le cadre de cette opération est incertaine. Les prêts improductifs ont eux aussi nettement augmenté — de 14,8 % fin 2019 à 19,3 % fin 2021 — et sont plus élevés dans les banques publiques. Cette dégradation s'explique en partie par un effet dénominateur dû au rachat de la dette des entreprises publiques par le Trésor dans le cadre du PSR, qui a réduit l'encours total des prêts bancaires à l'économie. Les indicateurs de rentabilité se sont améliorés en 2021 par rapport à leurs niveaux de 2020.

PERSPECTIVES ET RISQUES

11. Les perspectives à court terme sont en nette amélioration, en raison principalement de la hausse des cours des hydrocarbures. Selon le scénario de référence des services du FMI, la reprise devrait s'être renforcée en 2022. La croissance du PIB hors hydrocarbures devrait s'être accélérée, passant de 2,1 % en 2021 à 3,2 %, portée par la reprise de l'agriculture, une activité plus soutenue dans les services et une croissance continue dans le secteur de la construction et l'industrie. La croissance du PIB des hydrocarbures devrait décélérer à 1,7 % après un rebond de 10,5 % en 2021. La position extérieure est jugée plus solide que ne l'indiquent les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables en 2022 (annexe I). Le compte courant devrait enregistrer un excédent de 7,6 % du PIB, grâce à une forte hausse des exportations d'hydrocarbures, une nette progression des exportations d'autres biens à forte intensité énergétique et à une augmentation contenue des importations. Ces éléments produiraient un accroissement de 15,3 milliards de dollars des réserves de change, pour atteindre 62 milliards de dollars en 2022 (13,4 mois d'importations). L'inflation moyenne devrait s'établir à 9,3 % en 2022.

12. Les perspectives pour 2023 sont favorables, mais une décélération de la croissance est anticipée, doublée d'une inflation toujours élevée à moyen terme. Dans le scénario de référence des services du FMI, une expansion substantielle de la politique budgétaire (voir ¶ 16–17) soutiendra la croissance du PIB hors hydrocarbures à 3,4 % en 2023. À moyen terme, la croissance devrait diminuer à environ 2 % en moyenne, car les difficultés de financement

² Le rachat de la dette des entreprises publiques par le Trésor en contrepartie de titres de dette publique a réduit les pondérations de risque des actifs pour les banques participantes et amélioré ainsi leurs ratios d'adéquation des fonds propres.

grandissantes contraindront les dépenses tandis que l'augmentation continue des prêts bancaires au secteur public pèserait sur le crédit au secteur privé. Le compte courant devrait rester excédentaire en 2023 et enregistrer un déficit croissant à compter de 2024 selon le scénario de référence, qui intègre un déclin graduel des cours des hydrocarbures, une croissance continue de la consommation nationale d'hydrocarbures et une augmentation modérée des importations. Les réserves de change devraient suivre une trajectoire descendante graduelle pour atteindre un niveau toujours confortable de 45,4 milliards de dollars en 2027 (8,4 mois d'importations, soit 110,8 % de l'indicateur ARA). L'inflation devrait légèrement reculer pour s'établir à 8,1 % en 2023, en raison des effets de base, de l'allègement des facteurs mondiaux de hausse des coûts, et de la récente appréciation du taux de change. À moyen terme, elle devrait rester nettement supérieure à sa moyenne historique sous l'effet conjugué de l'inertie des prix, des contagions de prix entre secteurs, de l'augmentation des salaires de la fonction publique en 2022–23 et de la persistance de larges déficits budgétaires.

13. Un ensemble de risques pèse sur les perspectives. La volatilité des cours des hydrocarbures impacterait considérablement la position extérieure et pourrait conduire à des cycles de dépenses déstabilisants. Les signes d'un ralentissement mondial et de fortes fluctuations des prix des matières premières hors hydrocarbures constituent aussi des risques élevés (annexe II). D'autre part, l'Algérie est exposée à un ensemble de risques climatiques, tels que les sécheresses, qui pourraient perturber l'activité économique et alourdir les coûts budgétaires. Enfin, l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 pourrait freiner la croissance, compte tenu du taux de vaccination relativement faible du pays. Concernant les facteurs positifs, la quête de diversification des sources d'approvisionnement par beaucoup de pays pourrait permettre à l'Algérie de bénéficier d'investissements accrus dans le secteur des hydrocarbures, qui accroîtront ses capacités à plus long terme. Des programmes d'investissement dans le secteur minier sont en cours de préparation et pourraient également augmenter les capacités des industries extractives et soutenir la croissance et les exportations à moyen terme.

Point de vue des autorités

14. Les autorités se déclarent très confiantes dans la poursuite de la croissance à moyen terme. Elles soulignent que les réformes structurelles engagées ces dernières années, dont la nouvelle loi sur les investissements, généreront d'importants dividendes de croissance et stimuleront l'activité du secteur privé. Elles partagent l'analyse des services du FMI sur le risque essentiel que constitue la volatilité des cours des hydrocarbures, mais elles considèrent que les services du FMI surestiment son importance dans les perspectives. Selon elles, l'économie algérienne est nettement plus résiliente aux chocs externes et la forte progression des exportations hors hydrocarbures enregistrée récemment est un signe de solides avancées sur le plan de la diversification économique. Les prévisions d'inflation à moyen terme des services du FMI leur semblent pessimistes.

DISCUSSION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Bien que les perspectives à court terme soient positives, les perspectives de croissance à moyen terme de l'Algérie font face à de multiples défis, tandis que les vulnérabilités extérieures et budgétaires sont fortes, notamment eu égard à la forte dépendance aux cours des hydrocarbures. Un rééquilibrage graduel des politiques économiques et des réformes structurelles sont nécessaires pour accroître la résilience aux cycles des matières premières, faire progresser la diversification, soutenir une croissance inclusive et améliorer la gouvernance, tout en protégeant les ménages à faible revenu. La priorité immédiate est de contenir l'inflation. Un resserrement monétaire et budgétaire peut freiner la croissance à court terme, mais des mesures tardives risquent de faire perdurer une inflation élevée, ce qui pourrait nécessiter des ajustements plus radicaux et plus coûteux par la suite. Un ajustement de la politique budgétaire est également nécessaire pour conforter les réserves et réduire la vulnérabilité aux fluctuations des cours des hydrocarbures et à leurs risques pour la stabilité macroéconomique.

A. Politique budgétaire

15. Bien qu'un excédent budgétaire soit anticipé en 2022, la durabilité de la maîtrise des dépenses est incertaine. Au vu des données récentes relatives à l'exécution du budget communiquées par les autorités, la majeure partie de l'augmentation des dépenses prévue par la LFC 2022 ne sera probablement pas exécutée au cours de l'année civile 2022. Un décaissement partiel pourrait néanmoins être effectué dans la période complémentaire d'exécution du budget 2022 au début de l'année 2023³. De ce fait, le taux d'exécution des dépenses courantes en 2022 devrait être faible en comparaison historique (tableau 2 du texte). En supposant que des dépenses d'environ 2,5 % du PIB affectées dans la LFC 2022 ne seront décaissées qu'en 2023, les services du FMI prévoient un excédent budgétaire de 2,1 % du PIB en 2022 et une contraction du déficit primaire hors hydrocarbures, ramené à 25,5 % du PIB hors hydrocarbures, le meilleur résultat enregistré depuis au moins 20 ans. L'excédent budgétaire global en 2022 devrait engendrer une augmentation du solde du Fonds de régulation des recettes (FRR), à 7,2 % du PIB fin 2022 contre 3,1 % du PIB fin 2021 et, conjugué à une solide croissance du PIB nominal, ramener la dette publique totale à 52,4 % du PIB en 2022 contre 62,8 % en 2021.

16. Les augmentations de dépenses annoncées pour 2023 pourraient inverser la tendance baissière du déficit primaire hors hydrocarbures enregistrée depuis 2019, même sous l'hypothèse d'une faible d'exécution. Le budget de 2023 prévoit une augmentation des dépenses courantes et des dépenses en capital de respectivement 26,9 % et 2,7 % par rapport aux affectations de la LFC 2022. L'augmentation de 26,6 % des dépenses de salaires, la revalorisation des pensions et l'allocation aux primo-demandeurs d'emploi contribueront à la hausse des dépenses courantes⁴. De l'avis des services du FMI, il est peu probable que les dépenses prévues pour 2023 soient

³ Dans ce cas, ces décaissements seraient comptabilisés en dépenses budgétaires en 2023 car les données budgétaires de l'Algérie sont comptabilisées en base caisse.

⁴ La reclassification des dépenses consécutive à la fermeture de plusieurs comptes spéciaux du Trésor contribuera également à l'augmentation des dépenses courantes, mais elle sera sans effet sur les dépenses budgétaires totales et sur le déficit global. Les dépenses afférentes à ces comptes étant déjà prises en compte dans les dépenses globales sous une catégorie distincte (« Prêts nets et opérations nettes des comptes spéciaux du Trésor », voir tableaux 3.a et 3.b).

entièrement exécutées compte tenu des limites du financement intérieur disponible, de la réticence à l'égard des emprunts étrangers et des tendances historiques d'exécution du budget. Le scénario de référence des services du FMI suppose que le taux d'exécution des dépenses courantes et des dépenses en capital restera faible. Cependant, les dépenses augmenteraient de 7 % du PIB en 2023, ce qui conduirait à un déficit budgétaire global de 6,6 % du PIB et à l'épuisement de la majeure partie des réserves budgétaires accumulées. Le déficit primaire hors hydrocarbures s'accroîtrait de 6 % du PIB hors hydrocarbures par rapport à 2022, et effacerait ainsi la quasi-totalité de l'amélioration enregistrée depuis 2018.

Tableau 2 du texte. Algérie : affectations budgétaires et résultats prévisionnels
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2021	2022				2023			2003–2021
	Dépenses exécutées	Loi de finances 2022	Loi de finances rectificative 2022	Prévisions des services du FMI *	Taux d'exécution prévu des dépenses budgétisées (en pourcentage)	Loi de finances 2023	Prévisions des services du FMI **	Taux d'exécution prévu des dépenses budgétisées (en pourcentage)	Taux d'exécution moyen des dépenses budgétisées (en pourcentage)
Dépenses courantes	24,7	22,7	27,6	21,2	76,7	32,5	27,0	83,1	95,9
Dépenses en capital	9,0	12,7	14,0	6,8	48,4	13,4	8,0	59,8	69,6

*À l'exclusion des dépenses affectées dans le cadre de la loi de finances 2022 et dont les services du FMI supposent l'exécution en 2023.

**Y compris les dépenses affectées dans le cadre de la loi de finances 2022 et dont les services du FMI supposent l'exécution en 2023.

Sources : services du FMI sur la base des lois de finances et des données relatives à l'exécution du budget

17. L'assouplissement budgétaire annoncé pour 2023 accentuerait encore la vulnérabilité budgétaire et les pressions sur l'inflation. La forte hausse des dépenses de salaires, des pensions et allocations aggravera la rigidité des dépenses et réduira les possibilités d'ajustement aux fluctuations des cours des hydrocarbures dans un contexte de réserves budgétaires limitées. La revalorisation des salaires du secteur public pourrait aussi déclencher une hausse généralisée des coûts unitaires de la main-d'œuvre dans l'économie et aggraver les pressions inflationnistes. L'utilisation rapide anticipée des réserves budgétaires accumulées entraînerait une augmentation sensible de la liquidité bancaire, ce qui compliquerait davantage la conduite de la politique monétaire.

18. À moyen terme, les importants déficits budgétaires anticipés et les contraintes de financement pourraient engendrer des risques considérables pour l'exécution des dépenses prioritaires et la stabilité macroéconomique. Selon le scénario de référence des services du FMI, les déficits globaux devraient rester élevés, autour de 7 % du PIB en moyenne jusqu'en 2027. Ce chiffre est très inférieur au déficit budgétaire annuel moyen anticipé de 22 % du PIB en 2023–25 qui figure dans le cadre budgétaire à moyen terme des autorités (CBMT)⁵. Néanmoins, ces importants déficits budgétaires combinés aux remboursements du principal sur les emprunts existants auprès de la BA venant à échéance exerceront de fortes pressions sur le système bancaire national, car les réserves budgétaires seront pratiquement épuisées en 2023 et les autorités n'envisagent pas

⁵ Les recettes d'hydrocarbures exceptionnelles, supérieures aux niveaux inscrits dans le budget, prévues par les services du FMI sont ajoutées aux recettes prévisionnelles du CBMT à des fins de comparabilité. Hors recettes exceptionnelles, le CBMT prévoit des déficits budgétaires annuels moyens de 25 % du PIB.

d'emprunter à l'étranger. Les contraintes de financement grandissantes pourraient alors imposer de difficiles arbitrages, notamment des réductions précipitées des dépenses dans des domaines prioritaires. Ces risques pourraient se réaliser bien plus tôt que prévu en cas de baisse des cours du pétrole en dessous des hypothèses des services du FMI. La dette devrait rester modérée jusqu'à la fin de 2027, mais augmenterait significativement entre 2023 et 2027, et les passifs conditionnels très élevés des entreprises publiques, qui tendent à être surendettées et non rentables, et d'autres entités du secteur public (annexe III), constituent des risques significatifs pour sa viabilité⁶.

19. Un rééquilibrage budgétaire basé sur des règles est nécessaire pour réduire l'inflation, reconstituer les réserves budgétaires, accroître la résilience et préserver la stabilité macroéconomique en réduisant les besoins de financement budgétaire à moyen terme.

Cela nécessiterait une réduction du déficit primaire hors hydrocarbures de 10,2 % du PIB hors hydrocarbures par rapport à son niveau de 2022 et jusqu'en 2027, ce qui représente une amélioration supplémentaire de 6 % du PIB hors hydrocarbures par rapport à la trajectoire dans le scénario de référence. La suppression progressive des subventions universelles, conformément aux plans annoncés dans le budget de 2022, pourrait générer d'importantes économies, dont une partie pourrait financer une aide ciblée aux ménages à faible revenu⁷. Les services du FMI ont encouragé les autorités à accélérer les travaux préparatoires et à engager la réforme dès que possible avec un calendrier d'exécution précis. Une réforme paramétrique des pensions, une réduction des dépenses en capital et la poursuite de la réforme de la fiscalité contribueraient aussi à l'ajustement attendu. Plus généralement, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques doit rester une priorité (annexe V). Le rééquilibrage budgétaire doit être encadré par des règles visant à réduire la procyclicité des mesures, à protéger les dépenses prioritaires, y compris les dépenses sociales et de santé, et à garantir des avancées régulières vers les cibles de moyen terme (encadré 1).

20. Les efforts actuels de mobilisation des recettes intérieures doivent être poursuivis pour soutenir le rééquilibrage budgétaire et renforcer l'inclusion. Les récents efforts pour améliorer le recouvrement des arriérés d'impôts et tirer parti des technologies numériques vont dans le bon sens. La réforme de la taxe sur les activités professionnelles engagée en 2022 est positive et doit être poursuivie conformément aux recommandations passées du FMI afin de résorber les distorsions engendrées par cette taxe tout en accélérant la réforme de la taxe foncière afin de garantir un financement suffisant aux collectivités locales. Les mesures instaurées en 2022 pour élargir la couverture fiscale doivent être complétées par des réformes visant à réduire les obstacles à la formalisation. L'élimination des exemptions inefficaces de TVA favoriserait à la fois le respect des obligations fiscales et la mobilisation des recettes.

21. Parallèlement, la diversification des sources de financement peut contribuer à limiter les risques pour la stabilité macroéconomique et financière. Le financement monétaire doit être strictement évité afin de préserver l'indépendance de la BA et sa capacité à maîtriser l'inflation. Le

⁶ Voir le rapport annuel 2022 de la Cour des comptes algérienne.

⁷ Sur la base des nouvelles estimations officielles, le coût des subventions inscrites au budget sur les produits alimentaires de base et l'eau s'est élevé à 2,2 % du PIB en 2021, outre les subventions hors budget sur les carburants de 12,2 % du PIB.

remboursement du principal des prêts historiques octroyés par la BA à l'État qui viennent à échéance doit être poursuivi conformément à l'échéancier prévu. Les services du FMI soutiennent les projets d'amélioration du fonctionnement du marché secondaire de la dette et d'approfondissement du marché de la dette intérieure, avec l'assistance technique du FMI. Les autorités envisagent également de recourir à des partenariats public-privé (PPP) pour financer des projets d'infrastructure de base. Cette stratégie permettrait de mobiliser l'expertise internationale et l'innovation du secteur privé, mais les PPP doivent s'appuyer sur un cadre de gouvernance solide assurant un sain partage et une bonne gestion des risques (annexe V).

22. Un cadre budgétaire plus solide et une crédibilité budgétaire accrue peuvent soutenir les efforts d'assainissement des finances publiques et une mise en œuvre efficiente des politiques publiques. De manière générale, un manque de crédibilité du budget risque de compromettre son rôle essentiel dans l'allocation des ressources publiques en appui des priorités nationales. Au cours des dernières années, les autorités ont avancé dans les réformes de la gestion des finances publiques (GFP), en s'appuyant sur l'assistance technique du FMI, en vue d'une application intégrale de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) en 2023⁸. Les taux d'exécution des dépenses exceptionnellement bas, comme en 2022, devraient être évités afin de protéger ces efforts et de prévenir les défis émergents pour la gestion de la trésorerie et le contrôle et le suivi du budget⁹. À cet égard, les services du FMI ont recommandé : i) d'incorporer des plans de financement détaillés aux budgets annuels publiés, ii) de fonder les lois de finances sur des estimations actualisées des réalisations à fin d'année basées sur les données d'exécution les plus récentes plutôt que sur les affectations budgétaires des exercices précédents, iii) de renforcer la gestion de la trésorerie conformément aux conclusions de la récente mission d'assistance technique du FMI et iv) de produire et de publier ponctuellement les données d'exécution budgétaire intra-annuelles, complètes et désagrégées. Il importe également d'améliorer l'intégrité et l'exhaustivité du budget en publiant des informations régulières sur les résultats budgétaires, les opérations hors budget et les risques budgétaires, en particulier ceux qui émanent des PPP et des entreprises publiques. La pleine application de la loi organique relative aux lois de finances en 2023 devrait accroître la transparence compte tenu des obligations renforcées de publication de données qu'elle instaure.

Point de vue des autorités

23. Les autorités expriment leur engagement à l'égard de la viabilité des finances publiques et soulignent que leur stratégie budgétaire est prudente et prospective. Elles sont convaincues que l'avancement des réformes budgétaires et des réformes propices à la croissance seront payantes à moyen terme, qu'elles soutiendront la mobilisation des recettes fiscales et permettront de réduire les

⁸ Plusieurs nouveaux tableaux ont été inclus dans la loi de finances 2023, conformément aux exigences de la loi organique relative aux lois de finances, ce qui accroît la transparence budgétaire. Les autorités ont l'intention d'exécuter le budget 2023 en mode programme. Cependant, des retards dans le déploiement du nouveau système intégré d'information relatif à la gestion financière pourraient ralentir le processus.

⁹ La stratégie de rééquilibrage budgétaire recommandée par les services du FMI nécessiterait un nouvel examen, dans le cadre d'une loi de finances rectificative, de la forte hausse des dépenses annoncées dans le budget 2023, plutôt qu'une sous-exécution répétée des dépenses qui fragiliserait la crédibilité du budget.

dépenses budgétaires. Elles soulignent leurs efforts pour amener le secteur informel dans le filet fiscal et les considérables avancées réalisées dans la dématérialisation de la gestion des finances publiques, la gestion de trésorerie et l'administration du patrimoine de l'État. Les autorités réitèrent également qu'il est indispensable de protéger le pouvoir d'achat et qu'il est nécessaire d'augmenter les dépenses budgétaires pour parer aux conséquences sociales de l'inflation élevée et des chocs récents. Elles excluent toutes difficultés de financement du déficit budgétaire dans les prochaines années.

Encadré 1. Conception d'un cadre budgétaire fondé sur des règles pour l'Algérie

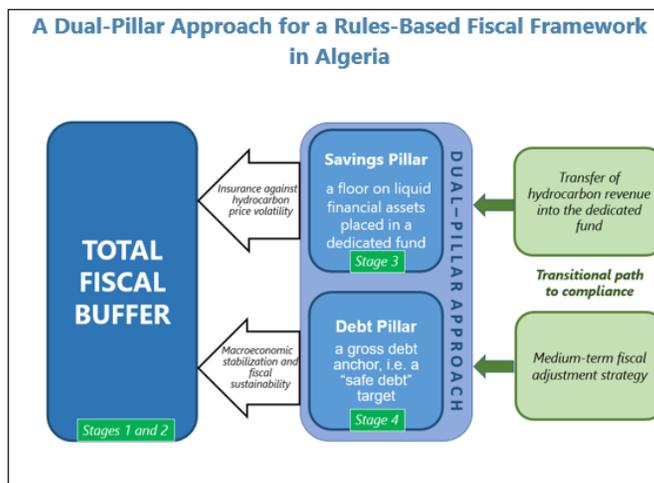
Un cadre budgétaire fondé sur des règles pourrait aider le gouvernement à reconstituer les réserves et à préserver la viabilité des finances publiques à moyen terme. Des règles budgétaires bien conçues, assurant un équilibre adéquat entre la simplicité, la flexibilité et l'applicabilité, contribuent à promouvoir la discipline budgétaire et à prévenir la tendance au déficit, tout en permettant des politiques contracycliques si nécessaire. Ces règles peuvent servir de mécanismes d'engagement, produire des effets de signal et favoriser la mobilisation politique autour des objectifs budgétaires. Sur la base de simulations stochastiques des trajectoires macrobudgétaires à moyen terme, les services du FMI estiment qu'en Algérie, une réserve budgétaire totale de 38 % du PIB (sous forme d'épargne et/ou de réduction de la dette) permettrait d'absorber la plupart des chocs macroéconomiques à moyen terme tout en préservant la viabilité budgétaire.

Selon les analyses des services du FMI, il conviendrait d'adopter un système à double pilier, comprenant un plancher d'épargne et un ancrage de la dette brute. Le plancher d'épargne pourrait être versé au Fonds de régulation des recettes (FRR) afin de lisser les recettes d'hydrocarbures. Il est calibré selon une approche de valeur à risque, afin de protéger les finances

publiques pendant un nombre déterminé d'années contre les chocs des cours des hydrocarbures. Le niveau cible de la dette brute à moyen terme est fixé de manière à couvrir le reste de la réserve requise calculée ci-dessus. Bien que le point d'ancrage de la dette brute dépende de la préférence des autorités pour l'épargne, il est possible de fixer le plancher de l'épargne à 16 % du PIB et le point d'ancrage de la dette brute à 48 % du PIB, sur la base des soldes passés du FRR et de la capacité d'ajustement.

Une période de transition de 8 ans serait nécessaire au départ pour atteindre les deux objectifs, après quoi un ancrage de la dette « nette » pourrait être envisagé. Le respect de ces objectifs nécessiterait une amélioration du déficit primaire hors hydrocarbures proche de 10 % du PIB hors hydrocarbures par rapport à son niveau prévisionnel de 2022 et jusqu'en 2027. Cette trajectoire de déficit permettrait de transférer au FRR un montant annuel de recettes d'hydrocarbures représentant 1,4 % du PIB.

Le bon fonctionnement du cadre basé sur des règles nécessiterait un ensemble de dispositifs institutionnels adéquats. Des mécanismes visant à garantir la flexibilité (clause dérogatoire) et la conformité (mécanisme de correction, rapports) seraient particulièrement utiles. Il convient de continuer à améliorer la gouvernance du FRR et à renforcer les capacités de planification et de prévision à moyen terme ainsi que de



suivi et d'établissement de rapports au sein du ministère des Finances, afin que les règles servent véritablement de base à la planification stratégique, à la préparation et à l'exécution du budget.

1/ Pour plus de précisions sur le calibrage du cadre, voir le document de la série des Questions générales « A Rules-Based Fiscal Framework for Algeria ».

B. Politique monétaire et politique de change

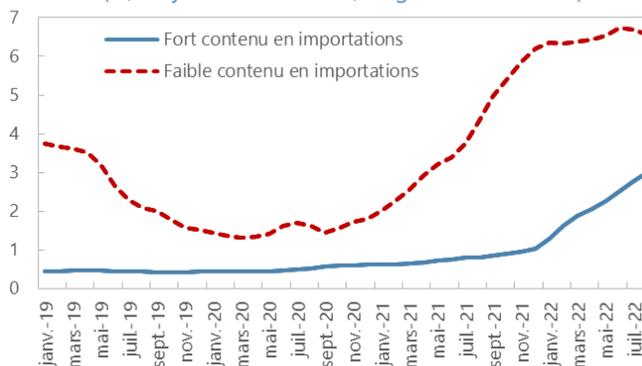
24. S'ils ne sont pas traités, les risques de persistance d'une forte inflation sont élevés. L'analyse des services du FMI indique une accélération générale de l'inflation tendancielle antérieure au choc de 2022 sur les prix des produits de base, soulignant les risques de pressions inflationnistes persistantes et de désancrage des anticipations d'inflation. Les prix à l'importation ont fortement contribué à

cette accélération, mais l'impact des facteurs internes semble plus élevé (graphique 2 du texte). Il s'agit d'évolutions exogènes temporaires (par exemple une sécheresse en 2021) ainsi que de phénomènes plus permanents, comme les perturbations sur les marchés de détail et les augmentations salariales. L'orientation expansionniste de la politique budgétaire anticipée pour 2023 pourrait accroître la demande et les pressions sur les prix.

25. Les services du FMI exhortent la BA à resserrer immédiatement la politique monétaire afin de préserver la stabilité des prix. Si la récente appréciation du dinar peut temporairement atténuer l'inflation importée, elle ne peut durablement se substituer au nécessaire resserrement monétaire dans un contexte de taux d'intérêt réels profondément négatifs. Les services du FMI recommandent de relever progressivement le taux directeur et de reprendre une gestion plus active de la liquidité (annexe VI). Ces mesures combinées donneraient une existence opérationnelle au taux directeur, renforceraient la capacité de la BA à mener une politique contracyclique et aideraient à ancrer les anticipations d'inflation.

26. Le renforcement du cadre de gouvernance de la BA contribuerait à améliorer l'efficacité de la politique monétaire. Les services du FMI recommandent d'ajouter une interdiction explicite de toutes formes de financement monétaire (au-delà du mécanisme bien délimité des avances temporaires au Trésor) dans la révision en cours de la loi sur la monnaie et le crédit. Cette interdiction renforcerait l'indépendance de la BA et sa capacité à préserver la stabilité des prix et compléterait les autres propositions en cours de discussion pour moderniser sa gouvernance et son cadre organisationnel.

Graphique 2 du texte. Algérie :
contribution à l'inflation
(%, moyenne sur 12 mois, en glissement annuel)



Sources : calculs des services du FMI.

27. Une flexibilité bien gérée des taux de change peut faciliter l'adaptation de l'économie à la volatilité des termes de l'échange¹⁰. Le TCER s'est nettement apprécié en 2022 sous l'effet de la forte amélioration des termes de l'échange, inversant la majeure partie de sa dépréciation enregistrée depuis début 2020. L'inflation devrait demeurer élevée et une expansion budgétaire substantielle a été annoncée pour 2023, tandis que les termes de l'échange devraient progressivement se détériorer suivant la baisse des cours des hydrocarbures. Une combinaison cohérente des mesures, alliant des politiques budgétaire et monétaire plus strictes, est nécessaire pour éviter les risques d'ajustement abrupt du taux de change. Parallèlement, des réformes du régime de change et du cadre réglementaire des échanges commerciaux, comprenant des mesures visant à approfondir le marché interbancaire des changes et permettant une plus grande flexibilité du taux de change à moyen terme, renforceraient l'efficacité du taux de change nominal dans sa fonction d'amortisseur des chocs, soutiendraient la diversification de l'économie, réduiraient la prime de taux de change sur le marché parallèle et amélioreraient la transmission de la politique monétaire.

Point de vue des autorités

28. La BA réitère son engagement à l'égard de la stabilité des prix, mais elle ne trouve pas nécessaire d'agir immédiatement. Les autorités estiment, comme les services du FMI, que la persistance d'une inflation élevée est un risque et que le taux de change a une efficacité limitée lorsqu'il s'agit de maîtriser des pressions durables sur les prix. Elles se déclarent prêtes à déployer tous les instruments nécessaires pour préserver la stabilité des prix, mais elles considèrent que la dynamique récente de l'inflation n'a pas nécessité d'autres mesures jusqu'ici compte tenu de la croissance atone du crédit au secteur privé, de la transmission limitée de la politique monétaire et des signes de ralentissement de l'inflation observés en septembre. La BA ajoute que son objectif est de maintenir le TCER près de son niveau d'équilibre, qu'elle évalue régulièrement, et des mesures sont prises en temps utile pour éviter tout désalignement du dinar. Elle remercie le FMI de son assistance technique continue dans les domaines prioritaires pour renforcer davantage ses cadres de politique monétaire et de supervision.

C. Politiques du secteur financier

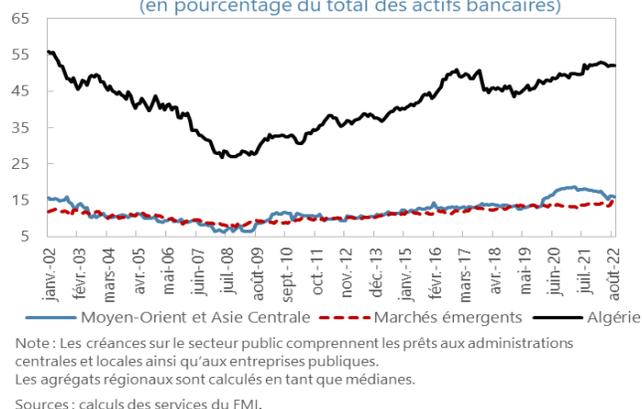
29. La BA progresse régulièrement dans ses réformes visant à moderniser le système financier et à mettre en œuvre certaines recommandations essentielles du PESF de 2020, à savoir : i) l'instauration de nouvelles normes comptables, ii) la préparation d'un nouveau système de notation des risques bancaires, qui permettrait une transition vers le contrôle basé sur les risques, iii) des avancées progressives vers l'instauration de procédures de contrôle et d'évaluation. Des initiatives sont également en cours pour renforcer la gouvernance bancaire. D'autre part, la BA a contribué à la préparation d'une importante révision de la loi sur la monnaie et le crédit pour stimuler l'innovation dans le secteur financier, notamment dans le domaine des systèmes électroniques de paiement, des banques numériques et de la finance islamique.

¹⁰ Le régime de change *de jure* de l'Algérie est un régime de flottage contrôlé, et son régime de change *de facto* s'apparente à un régime de parité ajustable.

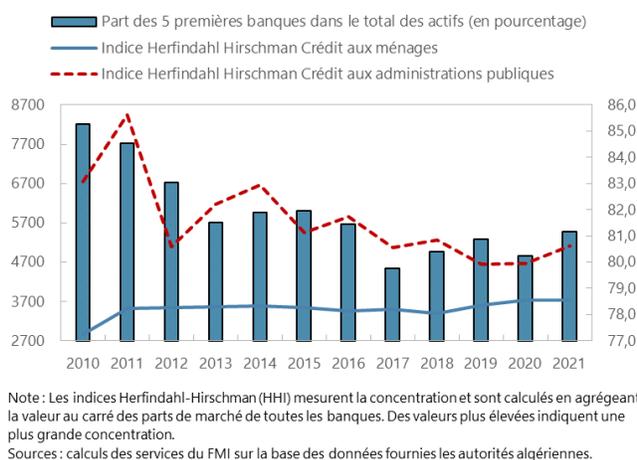
30. Néanmoins, la santé financière des banques mérite une attention accrue compte tenu de l'aggravation de leur interdépendance avec les emprunteurs souverains.

Les créances des banques sur l'État et les entreprises publiques sont en hausse, et à 52 % de l'actif bancaire total à fin août, elles sont élevées aussi bien en comparaison historique que par rapport aux économies semblables (graphique 3 du texte). L'imbrication croissante des bilans de l'État, des entreprises publiques non financières et des banques publiques peut amplifier les difficultés des emprunteurs souverains ou du secteur bancaire, augmentant les risques pour la stabilité financière et la viabilité de la dette. Ces risques sont aggravés par la dégradation de la qualité des actifs bancaires. Les prêts parfois peu rentables accordés aux entreprises d'État et les titres illiquides de dette publique émis dans le cadre du PSR occupent une place importante dans les prêts improductifs et pèsent lourdement sur les bilans des banques¹¹. La prise en compte d'autres critères que la rentabilité dans l'octroi de prêts pourrait détourner le crédit de projets viables, conduire à une mauvaise tarification des risques et fausser l'allocation des facteurs, pesant sur la croissance et la stabilité financière. Elle pourrait également saper l'efficacité de la politique monétaire et générer d'importants risques de passifs conditionnels pour le budget.

Graphique 3 du texte. Algérie : créances bancaires sur le secteur public
(en pourcentage du total des actifs bancaires)



Graphique 4 du texte. Algérie : concentration du secteur bancaire



31. Pour remédier à ces risques, il est crucial de diversifier les sources de financement du budget et d'améliorer le modèle d'affaires des banques publiques afin qu'elles privilégient les projets commercialement viables.

Les banques publiques devraient s'efforcer de déployer une stratégie commerciale efficace. Il est nécessaire de veiller au respect des règles prudentielles, notamment en ce qui concerne les prêts non productifs et les limites d'exposition aux risques. Par ailleurs, une évaluation détaillée de la qualité des portefeuilles de prêts des banques publiques à

¹¹ Ces titres ont été émis bien au-dessous des rendements du marché et sont probablement illiquides. Voir Algérie : Rapport des services du FMI au titre des consultations de 2021 au titre de l'Article IV.

travers un examen des actifs, des garanties et des provisions, ainsi qu'une revue de la procédure de radiation des prêts non productifs doivent être entreprises.

32. Parallèlement, il est important de lever les contraintes pesant sur le financement du secteur privé. Des facteurs à la fois conjoncturels et structurels ont freiné le crédit au secteur privé ces dernières années — notamment la priorité accordée par les banques publiques aux prêts aux entreprises publiques et la faible concurrence, comme en témoigne le degré élevé de concentration des dépôts et des crédits (graphique 4 du texte). Pour établir des conditions équitables et permettre au système financier de mieux soutenir la croissance, les priorités de réforme devraient consister à : i) renforcer la gouvernance des banques publiques, ii) réformer les programmes de subventions des prêts, iii) élaborer des politiques prudentielles pour stimuler le crédit aux petites et moyennes entreprises et aux ménages, iv) établir un registre public du crédit efficace et un cadre réglementaire encadrant la faillite des particuliers et v) approfondir le marché de la dette souveraine et encourager l'émission de dette privée.

Point de vue des autorités

33. Les autorités sont convaincues de la bonne santé financière du système bancaire. Elles soulignent que les banques publiques sont rentables et qu'elles prennent leurs décisions en matière de crédit en toute autonomie depuis deux ans. Elles ajoutent qu'environ la moitié des prêts improductifs des banques publiques sont des problèmes hérités du passé qui n'ont pas été radiés en raison de pesanteurs administratives. Elles relèvent qu'une grande proportion des prêts improductifs sont provisionnés ou garantis, de sorte qu'ils constituent un risque limité pour la stabilité financière. Les autorités insistent sur les efforts continus qu'elles déploient pour encourager la modernisation et l'inclusion financières, notamment par la transformation numérique, et pour moderniser le registre central des risques.

D. Réformes structurelles

34. Les autorités ont poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement (PAG) 2021¹². Plusieurs mesures ont été prises afin d'atteindre les grands objectifs du PAG, dont certaines sont conformes aux précédentes recommandations du FMI (tableau 3 du texte, annexe IV). Une nouvelle loi sur l'investissement et ses décrets d'application ont permis de rationaliser le cadre réglementaire applicable à l'investissement privé. La nouvelle loi fait suite à la suppression, en 2020, de la règle des 51/49 pour les IDE dans les secteurs non stratégiques. Par ailleurs, les autorités s'efforcent d'accélérer la transformation numérique de l'économie, essentielle pour rationaliser les procédures et faciliter la création d'entreprise. Une nouvelle loi portant statut de l'auto-entrepreneur pourrait encourager la formalisation. La loi en cours de préparation sur les énergies renouvelables contribuera à l'instauration d'un cadre juridique pour stimuler l'investissement dans les sources d'énergie renouvelable et promouvoir la décarbonation. Une nouvelle loi sur les marchés publics et un portail électronique spécialisé sont aussi en cours d'élaboration.

¹² Le PAG vise à conforter l'état de droit et à rénover la gouvernance, à soutenir la relance économique et le renouveau économique, ainsi qu'à renforcer le capital humain et la cohésion sociale.

35. Les efforts pour améliorer la gouvernance, réduire les risques de corruption et renforcer le cadre juridique de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) sont positifs et doivent être poursuivis, conformément aux recommandations passées du FMI¹³. Parmi les récentes réformes figurent l'installation officielle de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, l'application de mécanismes renforcés pour le recouvrement des avoirs et la révision en cours de la législation en matière de LBC/FT. Il sera important de veiller à ce que cette législation prévoie une solide approche du contrôle basée sur les risques. Les services du FMI invitent également à poursuivre l'action pour renforcer les garanties institutionnelles contre les conflits d'intérêts et l'autonomie opérationnelle des institutions judiciaires et de lutte contre la corruption.

36. Une plus grande ouverture commerciale peut également favoriser la diversification économique à travers la réduction du coût des intrants, les transferts de technologies, et la promotion de la concurrence. Les démarches des autorités pour ratifier plusieurs accords de libre-échange, dont l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine, pourraient favoriser l'intégration des échanges commerciaux. Cependant, les mesures de régulation prises depuis 2015 pour contenir les importations ne peuvent se substituer aux réformes nécessaires pour soutenir la production nationale¹⁴. Ces mesures induisent une incertitude réglementaire, créent des opportunités de recherche de rente, peuvent générer des pressions inflationnistes et encouragent l'informalité. Des réformes des marchés des produits et du travail aideraient à réduire les distorsions, à créer un environnement économique propice au secteur privé, à renforcer la compétitivité et à stimuler la diversification économique.

37. Les services du FMI exhortent les autorités à prendre des mesures pour améliorer la qualité et la disponibilité des données macroéconomiques, qui souffrent de carences considérables. Les autorités ont publiquement annoncé des projets de développement de la production de données. Cependant, un manque criant de données macroéconomiques persiste et complique la surveillance, bien que les données demeurent globalement adéquates à cette fin. À titre d'exemple, les pondérations de l'IPC sont basées sur une enquête auprès des ménages datant de 2000 et sont sérieusement obsolètes, ce qui pourrait entraîner d'importantes erreurs dans la mesure de l'inflation. Aucune donnée sur l'emploi n'a été publiée depuis 2019. Les données trimestrielles relatives aux comptes nationaux et les enquêtes semestrielles auprès de l'industrie sont publiées avec un retard considérable. Aucune donnée sur l'exécution intra-annuelle du budget n'est publiée. Il est indispensable de remédier aux lacunes de données pour éclairer les politiques économiques et les décisions du secteur privé. Les services du FMI recommandent des efforts pour améliorer la fourniture à temps de données au FMI, y compris les données sur les exécutions budgétaires. Les services du FMI sont prêts à apporter toute l'aide dont les autorités ont besoin pour combler les lacunes de données par une assistance technique spécialisée.

¹³ Voir le rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV (rapport pays n° 21/253) pour un complément d'analyse.

¹⁴ Voir le rapport des services du FMI pour les consultations de 2021 au titre de l'article IV (rapport pays n° 21/253) pour un complément d'analyse.

Tableau 3 du texte. Algérie : mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement : principales mesures

Pilier stratégique	Principaux domaines d'action	Principales mesures (mises en œuvre ou prévues)
Consolidation de l'État de droit et réforme de la gouvernance	Indépendance du pouvoir judiciaire, bonne gouvernance, gestion efficiente et transparente des finances publiques, modernisation de l'administration publique notamment par sa transformation numérique	<ul style="list-style-type: none"> -Révisions de la loi organique sur le Conseil d'État (loi 22-11), création de nouveaux tribunaux de commerce spécialisés. -Préparation d'un plan comptable de l'État et de guides opérationnels pour les cadres budgétaires pluriannuels. -Adoption d'un nouveau code des investissements et préparation d'une nouvelle loi relative à la concurrence pour améliorer le climat des affaires -Réforme à venir de la loi sur la monnaie et le crédit -Accélération des efforts visant à promouvoir la dématérialisation et à faciliter la création d'entreprises, par exemple en réorganisant le guichet unique, en augmentant les services aux contribuables par le biais des portails <i>Jibaya'tic</i> et <i>Moussahama'tic</i>, en créant un portail pour les marchés publics et en numérisant de nombreux services publics -Efforts en cours pour améliorer la gouvernance et réduire les risques de corruption, y compris l'instauration formelle de la nouvelle Haute Autorité chargée de la lutte contre la corruption, l'application de mécanismes renforcés de recouvrement des avoirs, l'intégration de la bonne gouvernance dans les projets de réglementation contre la corruption et dans les procédures pénales, et l'élaboration d'un code de déontologie pour les agents de la fonction publique.
	<p>Soutenir la reprise par la modernisation du secteur bancaire et financier, des réformes du secteur public commercial et des entreprises publiques, un climat propice aux affaires, des incitations à intégrer le secteur formel, la recherche et le développement, l'émergence de start-ups et la transformation numérique</p> <p>Stimuler de nouveaux moteurs de croissance par une stratégie de développement des secteurs des mines et de l'énergie comprenant la transition aux sources d'énergie renouvelables, l'agriculture et la pêche, les produits pharmaceutiques et le tourisme</p> <p>Diversification et facilitation des exportations, notamment par l'actualisation des accords de libre échange ou l'adoption de nouveaux accords</p> <p>Soutien aux petites et moyennes entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Expansion des réseaux bancaires et d'assurance, y compris pour les produits financiers islamiques -Elaboration d'une stratégie nationale d'exportation et de diverses mesures pour stimuler les exportations hors hydrocarbures, y compris des incitations fiscales -Préparation d'une nouvelle loi sur les zones franches -Évaluation de plusieurs accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et du processus d'adhésion à l'OMC -Adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine en 2021 -Octroi d'allègements fiscaux et d'autres transferts dans le cadre de la loi de finances pour 2022 pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages -Préparation d'un cadre juridique pour les PPP afin de soutenir les investissements dans les infrastructures -Préparation du lancement de grands projets d'investissement dans les infrastructures et les mines, en partenariat avec des investisseurs étrangers
Soutenir la reprise et le renouveau économiques		
Renforcer le développement humain et la politique sociale	Créer des emplois et réduire le chômage, promouvoir le capital humain, améliorer les conditions de vie et accroître l'efficacité et l'équité des politiques sociales	<ul style="list-style-type: none"> -Réformes prévues pour améliorer le ciblage des subventions -Instauration d'une allocation mensuelle pour les personnes de moins de 40 ans à la recherche d'un premier emploi -Augmentations de salaire dans la fonction publique -Embauche de jeunes dans la fonction publique dans le cadre du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIPRP) -Transformation de la Caisse Nationale du Logement (CNL) en institution financière, sous la tutelle de la BA, spécialisée dans le financement du logement -Renforcement du contrôle des prix des denrées alimentaires et lutte contre la spéculation

Note : La liste des mesures (mises en œuvre et prévues) pour les 5 piliers stratégiques du PAG est décrite dans la déclaration de politique générale d'octobre 2022 disponible ici : <https://www.aps.dz/algerie/145921-conseil-de-la-nation-presente-la-declaration-de-politique-generale-du-gouvernement>

Sources : Plan d'Action du Gouvernement algérien, septembre 2021 (chapitres 1-3) et Déclaration de Politique Générale de 2022.

Point de vue des autorités

38. Les autorités partagent l'analyse des services du FMI quant à la nécessité de poursuivre les réformes structurelles afin de promouvoir la diversification et la création d'emplois. Elles soulignent les avancées considérables qui ont été réalisées depuis 2020 sur le front des réformes législatives et réitèrent leur engagement sans faille envers la mise en œuvre du PAG. Elles jugent les mesures de régulation des importations nécessaires pour lutter contre la fraude et promouvoir la production nationale et réitèrent leur volonté de respecter pleinement les accords passés avec les partenaires commerciaux extérieurs. Elles souscrivent à l'analyse des services du FMI quant à la nécessité de remédier aux insuffisances des données et attribuent une partie de celles-ci aux perturbations dues à la pandémie.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

39. Les perspectives à court terme de l'économie algérienne se sont sensiblement améliorées grâce à la hausse des prix des hydrocarbures. Un excédent du compte courant de la balance des paiements a été enregistré en 2022 et les réserves internationales ont augmenté pour la première fois depuis 2013. Cette tendance devrait se poursuivre en 2023. Un excédent budgétaire est estimé en 2022 pour la première fois depuis 2008, à la faveur d'une augmentation des recettes d'hydrocarbures et d'une forte sous-exécution des dépenses. La croissance hors hydrocarbures s'est probablement accélérée en 2022 et se confirmera en 2023 sous l'effet d'un assouplissement significatif de la politique budgétaire (annexe I). Les perspectives demeurent très dépendantes des cours des hydrocarbures et sont exposées aux risques d'un contexte mondial plus fragile et de la volatilité des prix des matières premières. La position extérieure de l'Algérie en 2022 a été supérieure au niveau que supposent les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables.

40. La hausse de l'inflation est un défi majeur, sur fond de politique monétaire accommodante. L'inflation s'est accélérée et a atteint son plus haut niveau en 25 ans. Cette accélération a été généralisée, quoique plus prononcée pour les produits alimentaires. Bien que des mesures aient été prises pour une gestion plus active de la liquidité, la politique monétaire demeure accommodante. La BA a maintenu le ratio de réserves obligatoires et le taux directeur à des niveaux proches de leurs plus bas historiques et la liquidité excédentaire au sein du système bancaire s'est accrue.

41. Les services du FMI appellent la BA à resserrer immédiatement la politique monétaire afin de prévenir un désancrage des anticipations et une inflation durablement élevée. La récente appréciation du dinar ne saurait se substituer au resserrement monétaire qui s'impose. Les services du FMI recommandent à la BA de relever son taux directeur et de reprendre une gestion de la liquidité bien calibrée afin d'améliorer la transmission de la politique monétaire. La révision prochaine de la loi sur la monnaie et le crédit offre l'opportunité d'améliorer le cadre de gouvernance de la BA. Les services du FMI recommandent une interdiction formelle du financement

monétaire dans la nouvelle loi afin de renforcer l'indépendance de la BA et sa capacité à défendre la stabilité des prix.

42. L'augmentation significative des dépenses annoncées au titre du budget 2023 pourrait inverser la réduction du déficit budgétaire depuis 2018, affaiblir la résilience des finances publiques et ajouter aux pressions inflationnistes. Les contraintes de financement devraient probablement empêcher l'exécution complète des dépenses annoncées, mais même une persistance du faible taux d'exécution des dépenses inscrites au budget pourrait entraîner une dégradation importante du déficit budgétaire. Une plus forte rigidité des dépenses et un épuisement rapide des réserves budgétaires accentueraient la vulnérabilité des finances publiques aux fluctuations des cours des hydrocarbures — avec un risque d'ajustement brusque en cas de baisse des cours du pétrole — et ajouteraient à la liquidité excédentaire, compliquant la conduite de la politique monétaire.

43. La trajectoire à moyen terme du déficit pose également des risques pour la stabilité macroéconomique. Le maintien de déficits budgétaires élevés et l'arrivée à échéance de remboursements de principal dus au titre du financement monétaire passé engendreraient d'importants besoins de financement à moyen terme. Sachant que les autorités ont exclu d'emprunter à l'étranger, la couverture de ces besoins de financement ferait peser des pressions considérables sur le système bancaire et menacerait la stabilité macroéconomique et financière.

44. Un rééquilibrage budgétaire progressif guidé par un cadre basé sur des règles est nécessaire pour accroître la résilience des finances publiques et préserver la stabilité macroéconomique à moyen terme. Les services du FMI recommandent un ajustement pour améliorer le déficit primaire hors hydrocarbures de 10 % du PIB hors hydrocarbures par rapport à son niveau de 2022 et jusqu'en 2027. Une réforme des subventions accompagnée d'un renforcement de la protection sociale ciblée aiderait à réaliser le rééquilibrage budgétaire nécessaire, aux côtés d'une réforme paramétrique du système des retraites, d'une diminution des dépenses en capital et de la poursuite des réformes fiscales. Les services du FMI proposent également l'adoption d'un cadre budgétaire à moyen terme basé sur des règles bien calibrées et comprenant un plancher en matière d'épargne budgétaire et un ancrage pour la dette brute, afin de guider le rééquilibrage budgétaire, réduire la procyclicité et protéger les dépenses prioritaires. Des sources de financement plus diversifiées offriraient une marge de manœuvre pour opérer un ajustement budgétaire sur plusieurs années tout en limitant les pressions sur le système bancaire.

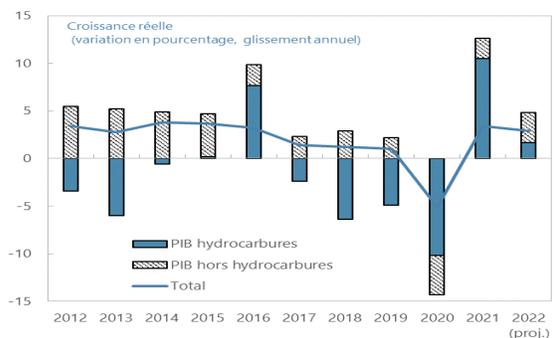
45. Les services du FMI saluent les avancées en matière de réforme de la gestion des finances publiques et appellent à de nouvelles mesures pour renforcer le cadre budgétaire. La mise en œuvre complète de la loi organique relative aux lois de finances qui est prévue pour 2023 constituerait une étape majeure dans les efforts de modernisation. Pour protéger ces avancées, les prévisions budgétaires doivent être en cohérence avec la capacité d'exécution et la marge de manœuvre budgétaire disponible. Il conviendrait d'incorporer des plans de financement complets et transparents dans les budgets et de déployer des efforts pour renforcer la gestion de trésorerie et améliorer la transparence en ce qui concerne l'exécution du budget.

46. Une accélération des réformes structurelles est nécessaire pour faciliter la transition vers un modèle de croissance plus diversifié, résilient, et créateur d'emplois ainsi que pour renforcer le cadre de gouvernance. Les réformes législatives adoptées ou en cours, notamment la nouvelle loi sur l'investissement et les lois à venir sur le statut d'auto-entrepreneur et les énergies renouvelables, pourraient contribuer à créer un environnement plus favorable à l'activité du secteur privé. Les services du FMI mettent en garde contre les risques découlant d'une réglementation stricte des importations — par exemple, alimenter l'inflation et encourager l'informalité — et recommandent de nouvelles réformes pour améliorer l'ouverture aux échanges et la compétitivité, notamment des réformes des marchés de produits et du marché du travail. Ils appellent également les autorités à privilégier les mesures visant à résorber les insuffisances concernant la qualité et la disponibilité des données macroéconomiques. Les efforts en cours pour renforcer la gouvernance et réduire les risques de corruption sont les bienvenus et doivent être intensifiés.

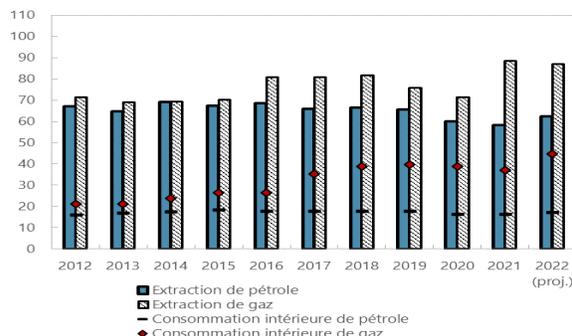
47. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle ordinaire de 12 mois.

Graphique 1. Algérie : principaux indicateurs macroéconomiques

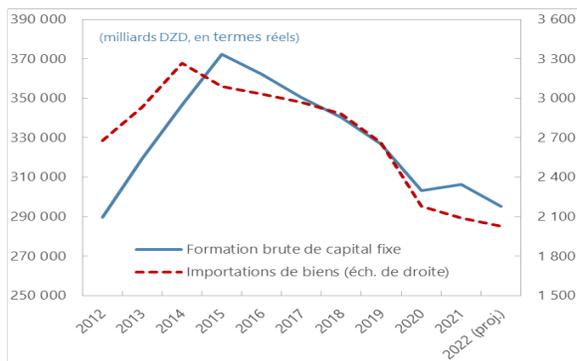
La reprise après la pandémie a été inégale en 2021 en raison des faiblesses du secteur des services et du marché du travail.



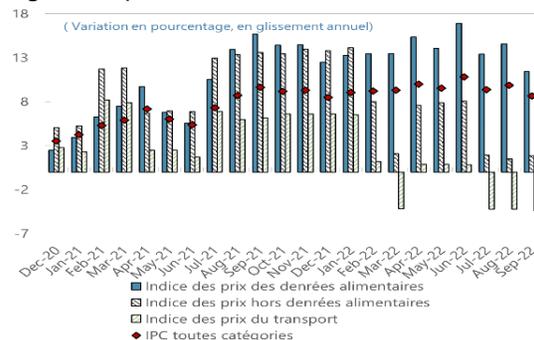
La production de gaz a connu un fort rebond en 2021, sur fond de hausse de la demande intérieure et extérieure.



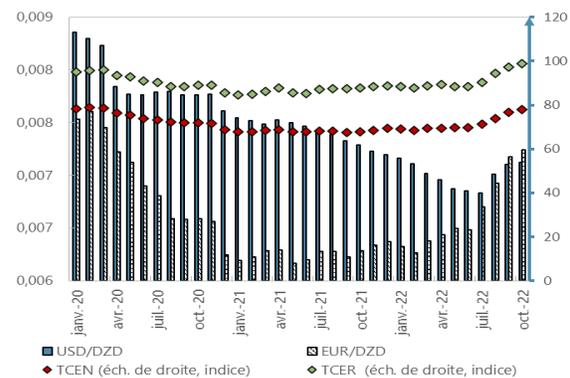
L'investissement brut global a poursuivi sa tendance baissière et les importations de biens ont diminué en parallèle.



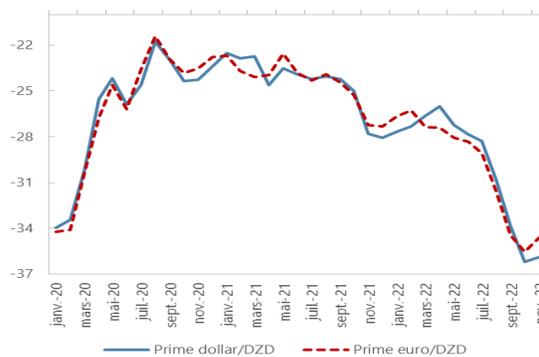
Dans un contexte de choc mondial sur les produits de base, l'inflation a continué d'augmenter pour atteindre des niveaux inégaux depuis des décennies.



La banque centrale a réévalué le dinar face au dollar en août afin de juguler les pressions inflationnistes.



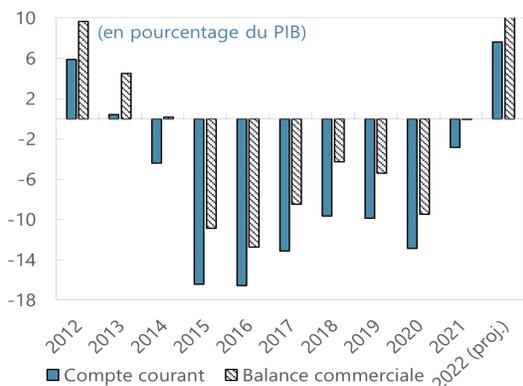
La prime de taux de change du marché parallèle, qui avait été stable en 2020-21, a augmenté au T3 2022.



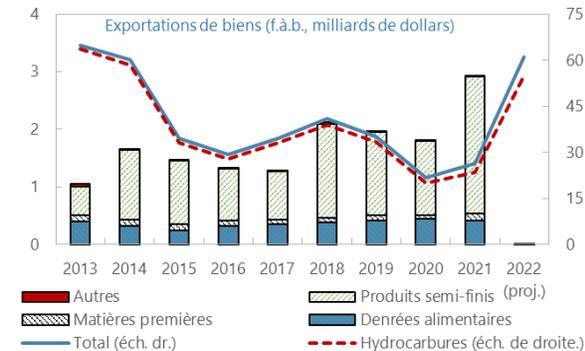
Sources : autorités algériennes ; projections des services du FMI.

Graphique 2. Algérie : évolution du secteur extérieur

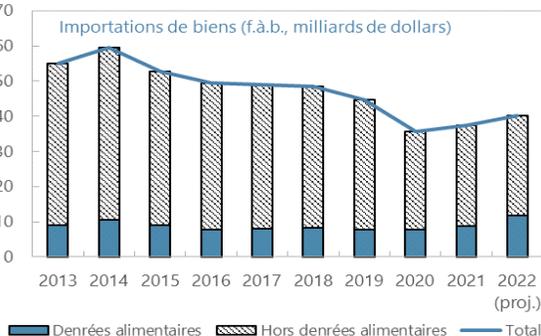
La position extérieure de l'Algérie s'est nettement améliorée.



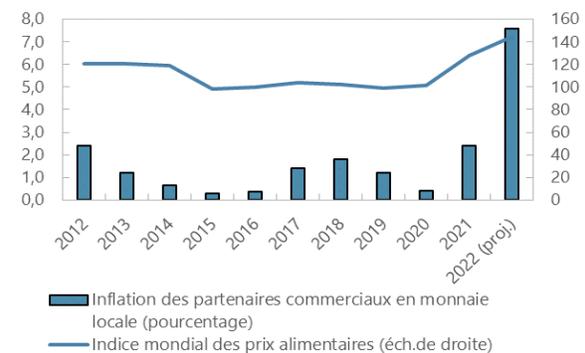
Les exportations d'hydrocarbures ont augmenté fortement. Les autres exportations sont faibles mais ont doublé en deux ans, grâce aux produits à forte intensité énergétique.



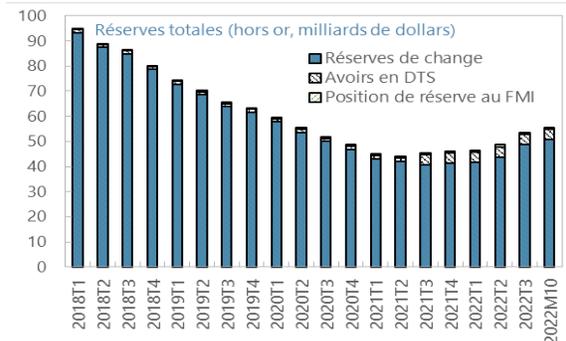
Les importations de biens ont légèrement augmenté, restant en dessous des niveaux antérieurs à la pandémie dans un contexte de stricte réglementation ...



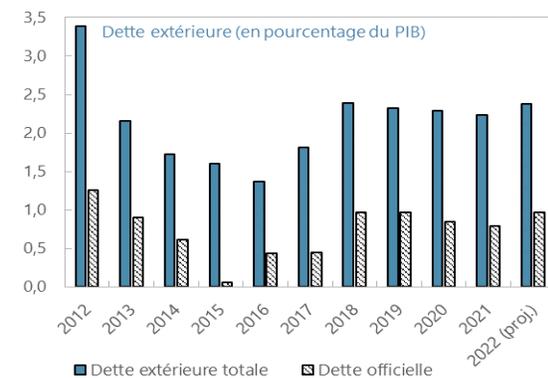
... et de pressions mondiales sur les prix.



Les réserves de change ont augmenté en 2022, interrompant leur déclin tendanciel observé depuis plusieurs années.



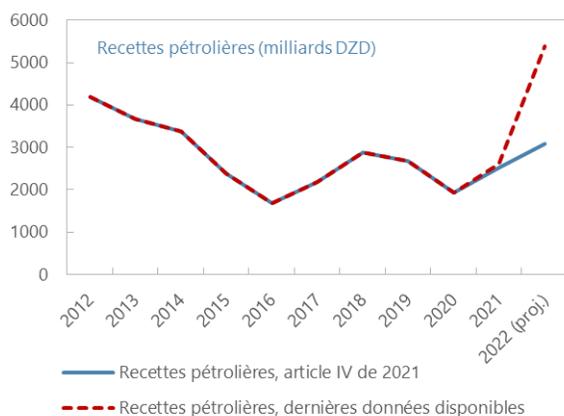
La dette extérieure reste faible.



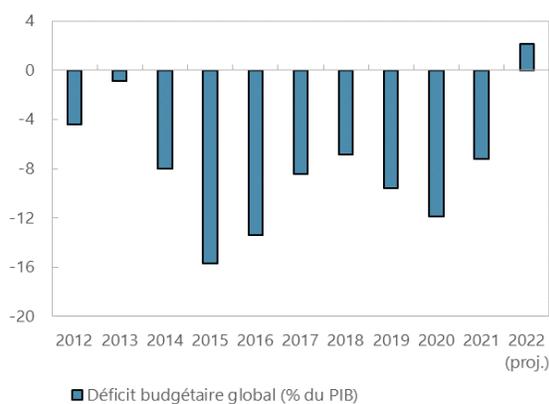
Sources : autorités algériennes ; projections des services du FMI.

Graphique 3. Algérie : indicateurs budgétaires

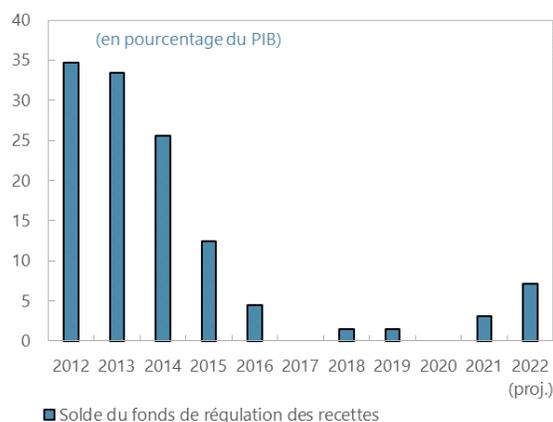
La hausse des cours des hydrocarbures a conforté les recettes budgétaires.



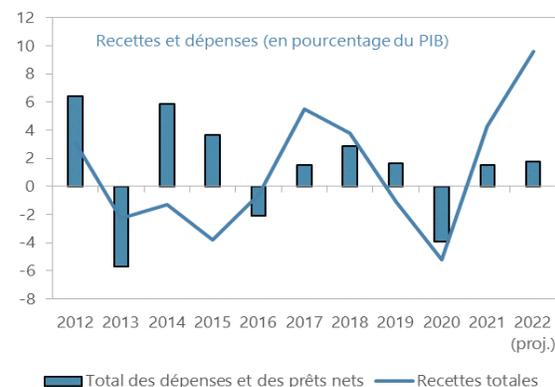
Un excédent global est attendu en 2022.



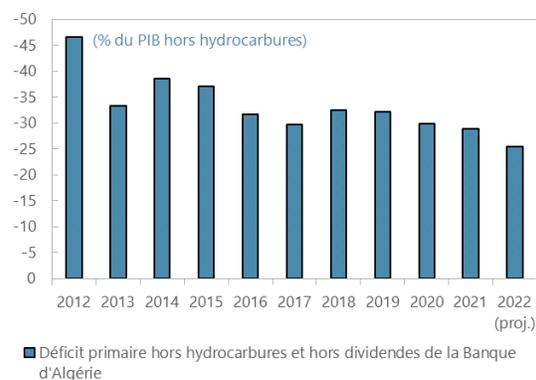
En conséquence de l'excédent budgétaire, le montant des réserves budgétaires versé au Fonds de régulation des recettes devrait augmenter.



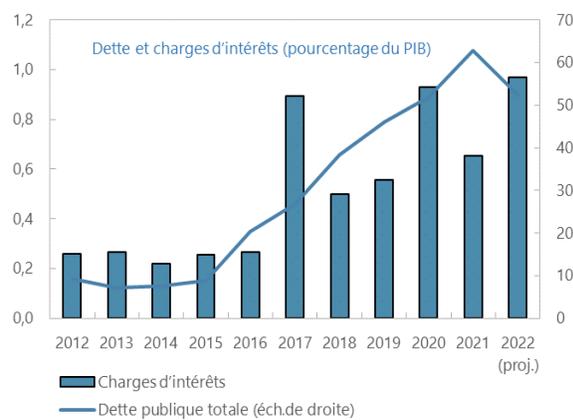
Malgré l'annonce d'une forte hausse des dépenses en 2022, celles-ci ont modérément augmenté.



Le déficit primaire hors hydrocarbures devrait se resserrer pour atteindre son plus bas niveau depuis des décennies.



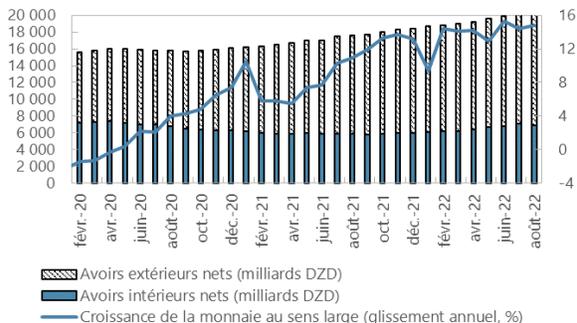
Le ratio dette publique/PIB diminuera temporairement sous l'effet de l'excédent budgétaire et d'une forte croissance nominale.



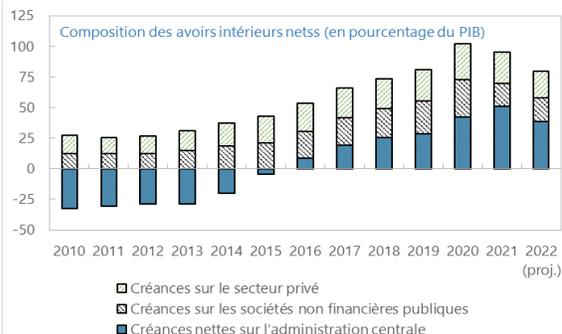
Sources : autorités algériennes ; estimations des services du FMI.

Graphique 4. Algérie : indicateurs des secteurs monétaire et financier

La croissance de la monnaie au sens large a été principalement stimulée par l'accumulation d'avoirs extérieurs nets au cours des derniers mois.



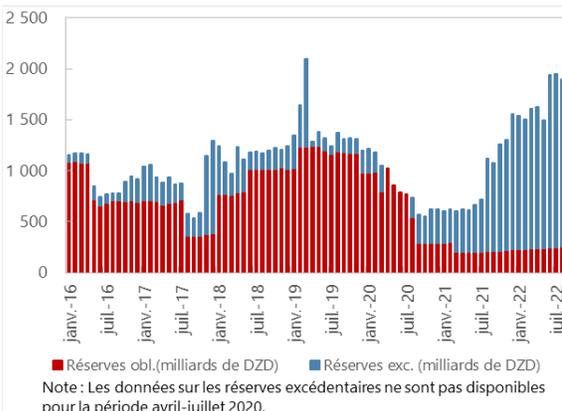
Les avoirs intérieurs nets ont été alimentés par les prêts au secteur public, tandis que le crédit au secteur privé est atone.



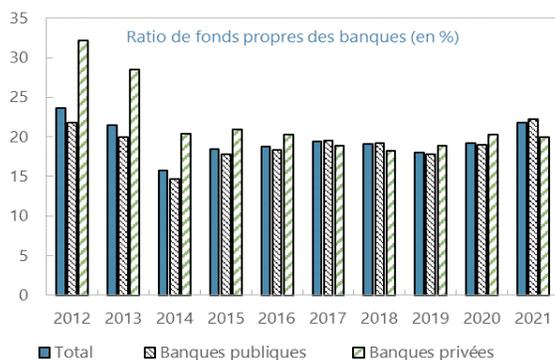
La politique monétaire est en suspens après un ensemble de mesures d'assouplissement en 2020–21...



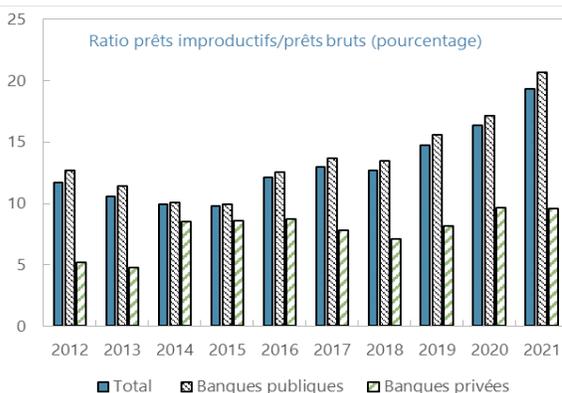
... et les banques disposent de niveaux élevés de réserves excédentaires.



Les ratios de capitalisation des banques sont supérieurs aux seuils réglementaires...



...mais les prêts non productifs ont augmenté.



Source : autorités algériennes

Tableau 1. Algérie : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–27

	2017	2018	2019	2020	2021	Projections					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
(variation annuelle en pourcentage)											
Production et prix											
PIB réel	1,4	1,2	1,0	-5,1	3,4	2,9	3,0	2,6	2,2	2,1	1,6
Secteur hydrocarbures	-2,4	-6,4	-4,9	-10,2	10,5	1,7	0,7	1,7	0,8	1,8	0,0
Hors hydrocarbures	2,3	2,9	2,2	-4,1	2,1	3,2	3,4	2,8	2,4	2,1	1,9
par habitant	-0,8	-0,8	-1,0	-6,0	2,0	1,5	1,6	1,2	0,8	0,7	0,3
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	5,6	4,3	2,0	2,4	7,2	9,3	8,1	7,6	6,6	6,0	5,6
(en pourcentage du PIB)											
Investissement et épargne											
Solde épargne/investissement	-13,1	-9,6	-9,9	-12,8	-2,8	7,6	2,7	-1,4	-3,1	-4,4	-4,9
Épargne nationale	30,3	31,7	29,5	27,0	35,1	39,6	39,2	36,6	34,7	33,4	32,6
Administration centrale	5,4	5,0	4,3	-1,7	1,8	8,9	1,4	0,6	-0,1	-0,3	-0,7
Hors administrations publiques 1/	25,0	26,7	25,2	28,7	33,3	30,7	37,8	35,9	34,8	33,7	33,4
Investissements	43,5	41,3	39,3	39,9	37,9	32,0	36,5	38,0	37,8	37,8	37,6
Administration centrale	13,8	11,8	13,9	10,2	9,0	6,8	8,0	7,3	6,6	6,7	6,5
Hors administrations publiques 1/	29,7	29,5	25,5	29,6	28,9	25,2	28,5	30,7	31,1	31,2	31,1
dont secteur non public hors hydrocarbures	25,6	23,6	18,9	25,8	26,0	22,7	26,2	27,9	29,2	29,3	29,5
(en pourcentage du PIB)											
Finances de l'administration centrale											
Recettes	32,0	33,4	32,2	30,5	29,8	33,2	31,4	29,5	28,5	27,5	26,9
Dépenses (prêts nets compris)	40,5	40,2	41,8	42,4	37,0	31,1	38,1	36,1	35,2	34,4	34,1
Solde budgétaire global	-8,4	-6,8	-9,6	-11,9	-7,2	2,1	-6,6	-6,7	-6,7	-7,0	-7,2
Financement par la banque centrale (flux)	11,6	16,5	4,9	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes publiques brutes (hors garanties)	26,8	38,3	46,0	52,0	62,8	52,4	49,4	51,9	54,6	57,5	60,8
(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)											
Solde primaire hors hydrocarbures et dividendes de la banque central	-29,8	-32,6	-32,2	-29,9	-28,9	-25,5	-31,4	-26,4	-24,4	-22,6	-21,6
Solde hors hydrocarbures	-24,8	-26,9	-28,1	-25,9	-24,5	-24,4	-31,0	-26,4	-24,4	-23,1	-22,3
Recettes	39,9	42,9	40,0	35,5	38,4	47,0	42,3	37,8	35,9	34,2	33,1
Hydrocarbures	14,3	18,2	16,2	12,1	15,2	27,4	22,1	17,8	16,0	14,4	13,4
Hors hydrocarbures	25,5	24,8	23,8	23,4	23,1	19,6	20,1	20,0	19,9	19,7	19,6
Dépenses (prêts nets compris)	50,3	51,7	51,9	49,3	47,6	44,0	51,2	46,4	44,4	42,8	41,9
Dépenses courantes	30,8	33,4	29,7	31,5	31,7	30,0	36,3	33,2	32,4	31,3	30,9
Dépenses d'investissement	17,2	15,2	17,2	11,9	11,6	9,6	10,8	9,4	8,4	8,3	8,0
Prêts nets	2,3	3,1	5,0	5,9	4,4	4,3	4,1	3,8	3,6	3,3	3,0
(en % du PIB)											
Secteur extérieur 2/											
Solde des transactions courantes (en % du PIB)	-13,1	-9,6	-9,9	-12,8	-2,8	7,6	2,7	-1,4	-3,1	-4,4	-4,9
Exportations, fâb (variation en pourcentage)	19,0	19,1	-14,2	-37,9	75,9	58,0	-5,2	-11,3	-3,0	-3,1	-0,7
Hydrocarbures	20,0	17,2	-14,5	-39,8	70,2	61,4	-7,6	-14,3	-5,6	-6,1	-3,7
Hors hydrocarbures	-1,9	62,3	-6,7	-7,7	135,7	32,4	16,6	10,7	11,8	11,6	11,3
Importations, fâb (variation en pourcentage)	-0,9	-0,8	-8,1	-20,4	5,4	7,6	15,2	5,8	2,1	2,1	1,6
Valeur unitaire à l'exportation du pétrole brut (dollars/baril)	54,1	71,2	64,5	41,9	72,3	101,7	87,0	80,9	77,4	75,0	73,2
Réserves officielles brutes											
En milliards de dollars	97,3	79,9	62,8	48,2	46,7	62,0	69,5	68,1	63,1	54,9	45,4
En mois d'importations de biens et de services de l'année suivante	19,4	17,7	17,6	13,0	11,6	13,4	14,1	13,3	12,0	10,4	8,4
Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	2,3	2,3	2,2	2,4	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)											
Monnaie et crédit											
Avoirs extérieurs nets	-11,1	-15,8	-20,3	-14,9	-5,2	36,2	18,8	3,1	-3,1	-9,4	-14,4
Crédit à l'économie	11,9	12,3	9,0	3,0	-12,1	13,2	2,3	2,5	4,9	6,7	7,6
Monnaie et quasi-monnaie	8,4	11,1	-0,8	7,4	13,2	11,9	13,4	8,6	7,5	6,9	6,9
Postes pour mémoire :											
PIB (en milliards de dinars aux prix courants)	18 876	20 452	20 500	18 477	22 079	27 863	30 062	32 097	34 753	37 461	40 126
Croissance du PIB nominal	7,8	8,3	0,2	-9,9	19,5	26,2	7,9	6,8	8,3	7,8	7,1
PIBHH (en milliards de dinars aux prix courants)	15 177	15 904	16 509	15 902	17 167	19 709	22 367	24 998	27 608	30 109	32 610
PIB par habitant (en USD)	4 080	4 119	3 953	3 322	3 669
Taux de change (DA/USD)	110,9	116,6	119,4	126,9	135,3
TCER (variation en %)	2,4	-4,7	2,3	-4,6	-4,9

Sources : autorités algériennes ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris les entreprises publiques.

2/ En millions de dollars, sauf indication contraire.

Tableau 2. Algérie : balance des paiements, 2017–27
(en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019	2020	Prél.	Projections					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)											
Compte des transactions courantes	-13,1	-9,6	-9,9	-12,8	-2,8	7,6	2,7	-1,4	-3,1	-4,4	-4,9
Solde des biens	-8,5	-4,3	-5,4	-9,4	0,7	10,5	5,5	1,0	-0,2	-1,4	-1,8
Exportations, f.à.b.	20,3	23,5	20,6	15,1	23,6	31,2	27,8	24,3	22,8	21,6	21,0
Hydrocarbures	19,5	22,2	19,4	13,7	20,9	28,1	24,5	20,6	18,9	17,3	16,3
Autre	1,4	2,2	2,1	1,9	4,5	6,0	6,9	7,7	8,6	9,6	10,7
Importations, f.à.b.	28,8	27,7	26,0	24,4	23,0	20,6	22,4	23,3	23,0	22,9	22,8
Solde des services (net)	-4,7	-4,7	-3,7	-3,0	-2,2	-2,4	-2,8	-3,2	-3,6	-3,9	-4,1
Exportations	1,8	1,9	1,9	2,1	2,0	1,6	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4
Importations	6,5	6,6	5,6	5,0	4,2	4,0	4,4	4,7	5,1	5,3	5,5
Revenu primaire (net)	-1,7	-2,6	-2,5	-2,0	-2,5	-1,7	-1,2	-0,7	-0,8	-0,9	-0,9
Entrées	1,2	0,7	0,6	0,6	0,4	0,7	0,9	1,1	0,9	0,7	0,6
Sorties	-2,9	-3,3	-3,1	-2,6	-2,9	-2,4	-2,1	-1,8	-1,7	-1,6	-1,6
Paiement d'intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Revenu secondaire (net)	1,7	1,9	1,8	1,5	1,2	1,2	1,3	1,4	1,6	1,7	1,9
Compte de capital et compte d'opérations financières	13,0	9,6	9,9	12,9	2,9	-7,6	-2,7	1,4	3,1	4,5	4,9
Compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissement direct étranger	0,7	0,4	0,8	0,8	0,6	0,2	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	-0,5	0,2	-0,7	0,9	1,4	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves officielles (augmentation (-))	12,8	9,0	9,8	11,2	0,9	-7,8	-3,6	0,6	2,3	3,7	4,2
Postes pour mémoire :											
Solde des transactions courantes (en pourcentage du PIB)	-13,1	-9,6	-9,9	-12,8	-2,8	7,6	2,7	-1,4	-3,1	-4,4	-4,9
Cours du brut algérien (USD/baril) 1/	54,1	71,2	64,5	41,9	72,3	101,7	87,0	80,9	77,4	75,0	73,2
Réserves internationales brutes (en milliards de dollars) 2/	97,3	79,9	62,8	48,2	46,7	62,0	69,5	68,1	63,1	54,9	45,4
Idem en mois d'importations de l'année suivante	19,4	17,7	17,6	13,0	11,6	13,4	14,1	13,3	12,0	10,4	8,4
Réserves (en pourcentage des indices ARA EM) 3/	881,5	647,0	538,0	476,7	378,3	134,4	144,7	148,2	143,9	131,1	110,8
Position extérieure globale nette (en pourcentage du PIB)	50,7	38,4	27,8	23,7	18,3	22,9	24,2	22,4	18,6	13,6	8,4
Dette extérieure brute (en % du PIB)	2,3	2,3	2,2	2,4	1,9	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5
Sources : autorités algériennes ; estimations et projections des services du FMI.											
1/ Moyenne pondérée des données trimestrielles											
2/ Les réserves officielles brutes comprennent les avoirs en DTS détenus et, pour 2021, la part de l'Algérie dans l'allocation générale de DTS par le FMI en août 2021.											
3/ Les indices ARA EM comprennent un amortisseur supplémentaire pour les pays riches en produits de base (période de projection uniquement).											

Tableau 3 a. Algérie : synthèse des opérations de l'administration centrale, 2017–27 1/
(en milliards de dinars)

	2017	2018	2019	2020	2021	Projections					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
Recettes budgétaires et dons	6 048	6 827	6 602	5 641	6 587	9 262	9 451	9 461	9 910	10 283	10 779
Recettes des hydrocarbures 2/	2 177	2 887	2 668	1 922	2 609	5 400	4 950	4 460	4 404	4 341	4 386
Recettes hors hydrocarbures	3 871	3 940	3 933	3 719	3 971	3 863	4 501	5 002	5 506	5 943	6 394
Recettes fiscales	2 630	2 712	2 843	2 625	2 762	2 982	3 577	4 035	4 498	4 916	5 313
Recettes non fiscales	1 241	1 228	1 090	1 094	1 209	881	923	966	1 008	1 027	1 081
Dont charges	271	189	204	178	198	261	285	310	333	356	378
Dividendes et intérêts de la Banque d'Algérie	920	1 000	800	800	900	500	500	500	500	478	492
Autre	50	39	86	116	111	120	138	156	175	193	210
Dons	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0
Dépenses totales (y compris prêts nets et comptes spéciaux du Trésor)	7 638	8 223	8 566	7 839	8 176	8 665	11 444	11 596	12 249	12 896	13 676
Dépenses courantes	4 677	5 314	4 895	5 009	5 444	5 919	8 113	8 299	8 953	9 411	10 085
Dépenses courantes hors intérêts	4 508	5 212	4 781	4 838	5 300	5 649	7 690	7 813	8 449	8 789	9 347
Frais de personnel	2 218	2 169	2 283	2 283	2 363	2 414	3 241	3 250	3 534	3 682	3 919
Pensions des moudjahidines	228	242	253	267	206	260	281	332	354	405	428
Matières premières et fournitures	189	216	216	109	171	131	228	255	282	308	333
Transferts courants 3/	1 874	2 584	2 029	2 178	2 560	2 844	3 940	3 976	4 279	4 394	4 667
Paiement d'intérêts	169	102	114	172	144	270	422	486	505	623	738
Dépenses d'investissement	2 605	2 418	2 846	1 894	1 985	1 889	2 412	2 338	2 305	2 494	2 601
Prêts nets et opérations nettes des comptes spéciaux du Trésor	356	491	825	937	748	857	920	960	990	990	990
Solde budgétaire	-1 235	-905	-1 140	-1 262	-842	1 454	-1 073	-1 175	-1 349	-1 623	-1 907
Solde global	-1 590	-1 396	-1 965	-2 199	-1 590	597	-1 993	-2 135	-2 339	-2 613	-2 897
Solde hors hydrocarbures	-3 767	-4 283	-4 633	-4 120	-4 199	-4 802	-6 944	-6 595	-6 743	-6 953	-7 282
Solde primaire hors hydrocarbures et dividendes de la Banque d'Algérie	-4 518	-5 181	-5 319	-4 748	-4 962	-5 032	-7 022	-6 609	-6 738	-6 809	-7 036
Financement net	1 590	1 396	1 965	2 199	3 669	-77	1 993	2 135	2 339	2 613	2 897
Intérieurs	1 593	1 399	1 966	2 200	3 676	-63	2 006	2 148	2 354	2 627	2 912
Banques 4/	1 510	932	1 842	1 302	3 267	-583	1 966	2 108	2 314	2 587	2 872
Dont Financement brut de la banque centrale	2 185	3 371	1 001	1	517	0	0	0	0	0	0
Non bancaire 5/	83	467	125	898	409	520	40	40	40	40	40
Extérieur	-3	-3	-2	-2	-7	-14	-13	-13	-15	-14	-15
Pour mémoire											
Besoins bruts de financement	3 356	2 323	2 525	2 720	2 438	287	3 201	3 612	3 544	3 389	4 849
Besoins de financement couverts par de nouvelles émissions de dette domestique	2 922	3 343	2 172	628	4 995	1 605	1 460	3 272	3 504	3 349	4 809
Remboursement du principal de la dette publique	1 766	927	561	522	849	884	1 207	1 477	1 205	777	1 952
Fonds de stabilisation pétrolier											
en milliards de dinars algériens	0	306	306	0	682	2 000	300	0	0	0	0
En % du PIB	0,0	1,5	1,5	0,0	3,1	7,2	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette brute des administrations publiques, dont garanties (en % du PIB)	44,4	54,6	62,7	71,0	78,7	56,1	52,9	55,1	57,6	60,3	63,4
Dette brute des administrations publiques, hors garanties (en % du PIB)	26,8	38,3	46,0	52,0	62,8	52,4	49,4	51,9	54,6	57,5	60,8
dont dette envers la banque centrale	11,6	27,2	32,0	35,5	29,7	23,4	20,3	17,2	14,2	12,7	11,0

Sources : autorités algériennes ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Sur base engagements.

2/ Y compris les dividendes de la Sonatrach.

3/ Y compris des transferts de 500 milliards de dollars au fonds de pension en 2018.

4/ Le financement bancaire comprend l'émission de titres de dette intérieure, les retraits du fonds de stabilisation pétrolier et d'autres dépôts de l'État à la banque centrale. Il comprend le rachat de prêts syndiqués dus par les entreprises d'État pour un montant total de 2 080 milliards de DZD en 2021 et de 520 milliards de DZD en 2022, dans le cadre du régime financier incluant le PSR.

5/ Y compris les revenus de la vente des actifs publics.

Tableau 3b. Algérie : synthèse des opérations de l'administration centrale, 2017–27 1/
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019	2020	2021	Projections					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
	(en pourcentage du PIB)										
Recettes budgétaires et dons	32,0	33,4	32,2	30,5	29,8	33,2	31,4	29,5	28,5	27,5	26,9
Recettes des hydrocarbures 2/	11,5	14,1	13,0	10,4	11,8	19,4	16,5	13,9	12,7	11,6	10,9
Recettes hors hydrocarbures	20,5	19,3	19,2	20,1	18,0	13,9	15,0	15,6	15,8	15,9	15,9
Recettes fiscales	13,9	13,3	13,9	14,2	12,5	10,7	11,9	12,6	12,9	13,1	13,2
Recettes non fiscales	6,6	6,0	5,3	5,9	5,5	3,2	3,1	3,0	2,9	2,7	2,7
Dont frais	1,4	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9
Dividendes et intérêts de la Banque d'Algérie	4,9	4,9	3,9	4,3	4,1	1,8	1,7	1,6	1,4	1,3	1,2
Autre	0,3	0,2	0,4	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales (y compris prêts nets et comptes spéciaux)	40,5	40,2	41,8	42,4	37,0	31,1	38,1	36,1	35,2	34,4	34,1
Dépenses courantes	24,8	26,0	23,9	27,1	24,7	21,2	27,0	25,9	25,8	25,1	25,1
Dépenses courantes hors intérêts	23,9	25,5	23,3	26,2	24,0	20,3	25,6	24,3	24,3	23,5	23,3
Frais de personnel	11,7	10,6	11,1	12,4	10,7	8,7	10,8	10,1	10,2	9,8	9,8
Pensions des moudjahidines	1,2	1,2	1,2	1,4	0,9	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1
Matières premières et fournitures	1,0	1,1	1,1	0,6	0,8	0,5	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Transferts courants 3/	9,9	12,6	9,9	11,8	11,6	10,2	13,1	12,4	12,3	11,7	11,6
Paiement d'intérêts	0,9	0,5	0,6	0,9	0,7	1,0	1,4	1,5	1,5	1,7	1,8
Dépenses d'investissement	13,8	11,8	13,9	10,2	9,0	6,8	8,0	7,3	6,6	6,7	6,5
Prêts nets et opérations nettes des comptes spéciaux du Trésor	1,9	2,4	4,0	5,1	3,4	3,1	3,1	3,0	2,8	2,6	2,5
Solde budgétaire	-6,5	-4,4	-5,6	-6,8	-3,8	5,2	-3,6	-3,7	-3,9	-4,3	-4,8
Solde global	-8,4	-6,8	-9,6	-11,9	-7,2	2,1	-6,6	-6,7	-6,7	-7,0	-7,2
Solde primaire global	-7,5	-6,3	-9,0	-11,0	-6,5	3,1	-5,2	-5,1	-5,3	-5,3	-5,4
Solde hors hydrocarbures	-20,0	-20,9	-22,6	-22,3	-19,0	-17,2	-23,1	-20,5	-19,4	-18,6	-18,1
Solde primaire hors hydrocarbures (hormis les dividendes de la Banque d'Algérie)	-23,9	-25,3	-25,9	-25,7	-22,4	-18,1	-23,4	-20,6	-19,4	-18,2	-17,5
Financement net	8,4	6,8	9,6	11,9	16,6	-0,3	6,6	6,7	6,7	7,0	7,2
Intérieurs	8,4	6,8	9,6	11,9	16,6	-0,2	6,7	6,7	6,8	7,0	7,3
Banques 4/	8,0	4,6	9,0	7,0	14,8	-2,1	6,5	6,6	6,7	6,9	7,2
Dont Financement brut de la banque centrale	11,6	16,5	4,9	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non bancaire 5/	0,4	2,3	0,6	4,9	1,9	1,9	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(En pourcentage du PIB hors pétrole)										
Recettes budgétaires et dons	39,9	42,9	40,0	35,5	38,4	47,0	42,3	37,8	35,9	34,2	33,1
Recettes des hydrocarbures 2/	14,3	18,2	16,2	12,1	15,2	27,4	22,1	17,8	16,0	14,4	13,4
Recettes hors hydrocarbures	25,5	24,8	23,8	23,4	23,1	19,6	20,1	20,0	19,9	19,7	19,6
Recettes fiscales	17,3	17,1	17,2	16,5	16,1	15,1	16,0	16,1	16,3	16,3	16,3
Recettes non fiscales	8,2	7,7	6,6	6,9	7,0	4,5	4,1	3,9	3,7	3,4	3,3
Frais	1,8	1,2	1,2	1,1	1,2	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
Dividendes et intérêts de la Banque d'Algérie	6,1	6,3	4,8	5,0	5,2	2,5	2,2	2,0	1,8	1,6	1,5
Autre	0,3	0,2	0,5	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales (y compris prêts nets et comptes spéciaux)	50,3	51,7	51,9	49,3	47,6	44,0	51,2	46,4	44,4	42,8	41,9
Dépenses courantes	30,8	33,4	29,7	31,5	31,7	30,0	36,3	33,2	32,4	31,3	30,9
Dépenses courantes hors intérêts	29,7	32,8	29,0	30,4	30,9	28,7	34,4	31,3	30,6	29,2	28,7
Frais de personnel	14,6	13,6	13,8	14,4	13,8	12,2	14,5	13,0	12,8	12,2	12,0
Pensions des moudjahidines	1,5	1,5	1,5	1,7	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
Matières premières et fournitures	1,2	1,4	1,3	0,7	1,0	0,7	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Transferts courants 3/	12,3	16,3	12,3	13,7	14,9	14,4	17,6	15,9	15,5	14,6	14,3
Paiement d'intérêts	1,1	0,6	0,7	1,1	0,8	1,4	1,9	1,9	1,8	2,1	2,3
Dépenses d'investissement	17,2	15,2	17,2	11,9	11,6	9,6	10,8	9,4	8,4	8,3	8,0
Prêts nets et opérations nettes des comptes spéciaux du Trésor	2,3	3,1	5,0	5,9	4,4	4,3	4,1	3,8	3,6	3,3	3,0
Solde budgétaire	-8,1	-5,7	-6,9	-7,9	-4,9	7,4	-4,8	-4,7	-4,9	-5,4	-5,8
Solde primaire global	-10,5	-8,8	-11,9	-13,8	-9,3	3,0	-8,9	-8,5	-8,5	-8,7	-8,9
Solde hors hydrocarbures	-9,4	-8,1	-11,2	-12,7	-8,4	4,4	-7,0	-6,6	-6,6	-6,6	-6,6
Solde primaire hors hydrocarbures et dividendes de la Banque d'Algérie	-24,8	-26,9	-28,1	-25,9	-24,5	-24,4	-31,0	-26,4	-24,4	-23,1	-22,3
Financement net	10,5	8,8	11,9	13,8	21,4	-0,4	8,9	8,5	8,5	8,7	8,9
Intérieurs	10,5	8,8	11,9	13,8	21,4	-0,3	9,0	8,6	8,5	8,7	8,9
Banques 4/	9,9	5,9	11,2	8,2	19,0	-3,0	8,8	8,4	8,4	8,6	8,8
dont banque centrale	14,4	21,2	6,1	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Non bancaire 5/	0,5	2,9	0,8	5,6	2,4	2,6	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0

Sources : autorités algériennes ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Sur base engagements.

2/ Y compris les dividendes de la Sonatrach.

3/ Y compris des transferts de 500 milliards de dollars au fonds de pension en 2018.

4/ Le financement bancaire comprend l'émission de titres de dette intérieure, les retraits du fonds de stabilisation pétrolier et d'autres dépôts de l'État à la banque centrale. Il comprend le rachat de prêts syndiqués dus par les entreprises d'État pour un montant total de 2 080 milliards de DZD en 2021 et de 520 milliards de DZD en 2022, dans le cadre du régime financier incluant le PSR.

5/ Y compris les revenus de la vente des actifs publics.

Tableau 4. Algérie : situation monétaire, 2017-27

(en milliards de dinars, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019	2020	2021	Projections					
						2022	2023	2024	2025	2026	2027
(en milliards de dinars algériens ; en fin de période)											
Avoirs extérieurs nets	11 058	9 316	7 429	6 321	5 994	8 165	9 704	10 001	9 693	8 786	7 525
<i>dont : Banque d'Algérie</i>	11 155	9 406	7 472	6 384	6 036	8 173	9 684	9 959	9 632	8 709	7 433
Avoirs extérieurs (BA)	11 354	9 606	7 672	6 615	6 636	8 783	10 325	10 631	10 338	9 450	8 211
Passifs extérieurs (BA)	199	200	200	231	600	610	640	672	706	741	778
Avoirs extérieurs (banques comm.)	65	92	90	82	95	96	101	106	112	117	123
Passifs extérieurs (banques comm.)	163	182	134	144	137	104	82	64	51	40	31
Avoirs intérieurs nets	3 916	7 321	9 082	11 419	14 085	14 305	15 772	17 669	20 061	23 015	26 481
<i>dont : Banque d'Algérie</i>	-4 978	-2 749	-839	495	1 519	1 025	680	1 428	2 574	4 502	6 659
Crédit intérieur	12 629	15 298	16 828	19 126	21 259	21 988	24 211	26 602	29 491	32 912	36 794
Crédit à l'État (net) 1/	3 641	5 200	5 820	7 788	11 296	10 712	12 678	14 786	17 100	19 687	22 559
Crédit à l'économie	8 989	10 097	11 008	11 338	9 964	11 276	11 532	11 816	12 391	13 225	14 235
<i>dont secteur privé</i>	4 606	5 078	5 291	5 459	5 700	5 954	6 031	6 121	6 295	6 494	6 733
Autres postes (net)	-8 713	-7 977	-7 746	-7 707	-7 174	-7 683	-8 438	-8 933	-9 430	-9 898	-10 313
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	14 974	16 637	16 511	17 740	20 079	22 470	25 476	27 670	29 754	31 801	34 005
<i>Hormis les dépôts de la Sonatrach</i>	13 983	15 573	16 073	17 496	19 143	20 122	23 282	25 751	27 807	29 837	32 002
<i>dont Monnaie</i>	10 266	11 404	10 979	11 931	12 206	12 830	14 845	16 419	17 730	19 024	20 405
Monnaie de réserve	6 177	6 658	6 633	6 879	8 143	9 787	10 953	11 976	12 794	13 799	14 681
(variation en pourcentage sur une période de 12 mois)											
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	8,4	11,1	-0,8	7,4	13,2	11,9	13,4	8,6	7,5	6,9	6,9
Crédit à l'économie 2	11,9	12,3	9,0	3,0	-12,1	13,2	2,3	2,5	4,9	6,7	7,6
<i>dont secteur privé</i>	15,0	10,2	4,2	3,2	4,4	4,5	1,3	1,5	2,8	3,2	3,7
Postes pour mémoire :											
Crédit à l'économie/PIB	47,6	49,4	53,7	61,4	45,1	40,5	38,4	36,8	35,7	35,3	35,5
Crédit à l'économie/PIBHH	59,2	63,5	66,7	71,3	58,0	57,2	51,6	47,3	44,9	43,9	43,7
Crédit au secteur privé/PIBHH	30,4	31,9	32,0	34,3	33,2	30,2	27,0	24,5	22,8	21,6	20,6

Sources : Banque d'Algérie ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les crédits nets à l'État excluent les dépôts des comptes chèques postaux (CCP) à la Banque d'Algérie.

2/ La baisse du crédit à l'économie en 2021 et 2022 est due à l'effet d'une opération de rachat de dette par le Trésor qui a réduit les créances des banques sur les entreprises publiques (secteur public).

Tableau 5. Algérie : indicateurs de solidité financière, 2010–21
(en pourcentage)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (Prélim.)
Ratio de fonds propres	23,6	23,7	23,4	21,5	15,8	18,4	18,8	19,5	19,0	18,0	19,2	21,8
- Banques publiques	21,7	21,9	21,6	19,9	14,7	17,8	18,4	19,6	19,2	17,8	19,0	22,3
- Banques privées	31,6	31,2	31,9	28,5	20,4	21,0	20,3	18,9	18,2	18,9	20,3	20,0
Ratio de fonds propres de base (Tier 1)	17,7	16,9	17,5	15,5	13,2	15,8	16,2	15,0	15,0	14,3	15,4	17,9
- Banques publiques	14,8	14,1	14,8	13,1	11,6	14,6	15,4	14,3	14,4	13,5	14,6	17,6
- Banques privées	29,3	28,8	29,7	26,3	19,7	20,3	19,6	18,1	17,4	18,2	19,5	19,2
Créances improductives nettes des provisions/fonds propres	21,1	19,4	16,1	17,1	24,8	26,5	35,0	36,4	39,3	52,6	59,6	58,5
- Banques publiques	27,5	25,1	20,3	21,7	28,1	29,6	40,0	40,8	44,9	60,7	69,2	68,4
- Banques privées	3,0	2,3	3,2	2,6	14,5	15,8	16,7	16,2	13,4	14,6	14,0	12,6
Prêts improductifs/total des prêts	18,3	14,5	11,5	10,6	9,9	9,8	12,1	13,0	12,7	14,8	16,4	19,3
- Banques publiques	20,5	16,1	12,4	11,4	10,1	9,9	12,6	13,7	13,4	15,6	17,2	20,7
- Banques privées	4,1	4,0	5,2	4,8	8,5	8,6	8,7	7,8	7,1	8,2	9,7	9,6
Prêts improductifs moins provisions/total des prêts	4,9	4,4	3,5	3,4	3,8	3,9	5,5	6,2	6,3	7,9	8,8	10,1
- Banques publiques	5,4	4,9	3,9	3,7	3,7	3,8	5,6	6,5	6,8	8,4	9,5	11,1
- Banques privées	1,4	1,0	1,3	0,9	4,7	4,7	4,6	3,9	3,0	3,4	3,4	3,1
Provisions/prêts classés	76,5	69,8	69,5	68,2	61,8	59,9	54,6	52,3	50,1	46,7	46,1	47,5
- Banques publiques	73,7	69,6	69,4	67,4	63,6	61,5	55,4	52,4	49,4	45,9	44,8	46,2
- Banques privées	66,7	75,9	71,7	80,3	45,0	45,3	46,1	50,6	57,3	58,7	65,2	67,4
Rendement sur fonds propres	16,7	24,7	23,3	19,0	23,7	21,3	17,8	18,8	22,4	13,7	8,3	11,2
- Banques publiques	29,8	26,1	22,7	18,0	25,1	23,1	18,9	20,0	22,7	11,9	7,3	10,4
- Banques privées	20,3	21,4	24,8	21,5	20,0	16,1	15,3	14,7	21,2	22,4	13,6	15,4
Rentabilité des actifs	2,2	2,1	1,9	1,7	2,0	1,9	1,8	2,0	2,4	1,5	1,4	1,9
- Banques publiques	1,8	1,8	1,5	1,3	1,8	1,7	1,7	2,0	2,3	1,2	1,2	1,8
- Banques privées	4,6	4,5	4,5	3,7	3,4	3,1	2,8	2,6	3,4	3,2	2,7	3,0
Marge d'intérêt/recettes brutes	63,8	64,9	64,2	69,5	67,2	66,8	72,5	73,0	78,8	78,9	73,4	78,7
- Banques publiques	71,6	73,6	72,1	73,3	66,7	65,8	72,3	72,7	80,8	81,7	73,0	78,5
- Banques privées	44,2	44,4	45,2	59,1	69,1	71,5	73,4	74,2	71,1	69,7	75,3	79,3
Dépenses hors intérêts/bénéfices avant impôts	31,4	33,6	35,6	33,5	40,7	40,0	34,1	36,0	29,3	30,8	35,8	34,9
- Banques publiques	31,6	34,8	38,1	34,0	40,6	39,2	31,4	33,7	26,4	28,1	34,3	32,1
- Banques privées	31,0	30,8	29,8	32,3	41,3	43,4	46,3	46,2	40,5	39,5	41,5	43,6
Actifs liquides/total des actifs	53,0	50,2	45,9	40,5	38,0	27,1	23,5	23,5	19,8	16,0	13,1	35,7
- Banques publiques	54,2	51,1	45,1	39,4	37,0	25,8	22,7	21,9	18,4	14,2	10,3	35,7
- Banques privées	43,7	43,2	50,9	46,5	44,0	35,9	29,1	33,1	28,5	27,3	30,3	36,3
Actifs liquides/dette à court terme	114,3	103,7	107,5	93,5	82,1	61,6	58,4	53,7	47,4	44,2	37,1	101,7
- Banques publiques	118,1	106,6	110,5	95,7	83,4	60,2	58,8	52,2	46,3	42,2	31,5	109,6
- Banques privées	88,5	84,6	93,5	84,1	75,4	69,8	56,2	60,6	52,6	52,5	59,5	68,9

Sources : Banque d'Algérie

Annexe I. Évaluation du secteur extérieur

Évaluation globale : La position extérieure de l'Algérie en 2022 a été plus solide que le niveau correspondant aux paramètres fondamentaux et aux politiques souhaitables, compte tenu des risques accrus pesant sur les perspectives extérieures. L'écart du solde courant, sur la base du modèle du compte courant EBA-lite du FMI, est estimé à 4,7 % du PIB en 2022, ce qui témoigne d'une amélioration substantielle de la position extérieure de l'Algérie par rapport à l'écart du solde courant de -2,8 % en 2021¹. Cette amélioration de la position extérieure est principalement attribuable à la hausse des prix des hydrocarbures parallèlement au maintien des mesures de régulation des importations qui ont abouti au premier excédent courant depuis 2013. Elle est sujette à la volatilité des cours des hydrocarbures et pourrait rapidement s'inverser compte tenu des vulnérabilités existantes et des politiques annoncées. Les réserves de change ont augmenté, interrompant ainsi la tendance baissière observée ces dernières années ; elles devraient diminuer à moyen terme tout en demeurant supérieures aux seuils d'adéquation. La dette extérieure est faible, mais elle pourrait augmenter rapidement en cas de choc défavorable ou si le pays ne pouvait pas financer la totalité des déficits budgétaires élevés uniquement sur le marché intérieur.

Mesures possibles : La poursuite du rééquilibrage budgétaire ancré dans un cadre à moyen terme crédible, associée à des réformes structurelles — pour favoriser la diversification économique et améliorer la compétitivité hors prix — et à une plus grande flexibilité du taux de change nominal aideraient à garantir la viabilité extérieure à moyen terme. Les mesures de régulation imposées depuis 2015 pour contenir les importations ne peuvent se substituer aux réformes nécessaires pour soutenir la production nationale.

Actifs et passifs extérieurs : position et trajectoire

Contexte. Les avoirs extérieurs de l'Algérie sont principalement constitués de réserves internationales, dont le montant est largement supérieur aux engagements liés aux investissements directs étrangers (IDE) et à la dette extérieure. Les réserves internationales, à l'exclusion de l'or monétaire mais DTS inclus, ont atteint 62 milliards de dollars en 2022, soit 13,4 mois d'importations, après avoir régulièrement diminué pour atteindre 46,7 milliards de dollars fin 2021. La position extérieure globale nette est passée de 18,3 % du PIB en 2021 à 22,9 % du PIB en 2022, reflétant la forte augmentation des avoirs de réserve.

Évaluation. La dynamique de la position extérieure globale nette (PEGN) de l'Algérie reflète essentiellement sa dépendance à l'égard des exportations d'hydrocarbures, qui l'expose à la volatilité des prix à moyen terme. Le scénario de référence prévoit un repli de la position extérieure globale nette à 8,4 % à l'horizon 2027 car la baisse des cours des hydrocarbures entraîne un déficit courant et une diminution des réserves. La couverture des réserves devrait reculer à environ 8,4 mois d'importations en 2027.

2022 (en % du PIB)	PEGN : 22,9	Avoirs bruts : 40,6	Avoirs sous forme de créances : 2,2	Passifs bruts : 17,7	Passifs sous forme de dette : 6,9
-----------------------	----------------	------------------------	---	-------------------------	---

¹ L'évaluation du secteur extérieur est basée sur les estimations des services du FMI.

Compte des transactions courantes

Contexte. Le solde des transactions extérieures courantes de l'Algérie dépend en grande partie du compte des biens. Les hydrocarbures constituent l'essentiel des exportations de biens, en dépit de la progression continue des exportations hors hydrocarbures depuis 2021. Bien qu'en recul, la part des hydrocarbures dans les exportations totales reste élevée et a atteint en moyenne 85 % entre 2017 et 2022. Le solde courant s'est nettement amélioré en 2022, avec un excédent de 7,6 % du PIB, sous l'effet conjugué de la progression des exportations d'hydrocarbures et de la maîtrise des importations. Les importations de biens ont enregistré une baisse parallèle à celle des dépenses publiques en capital. Depuis 2015, diverses mesures de compression des importations visant à protéger les réserves de change et à réduire la surfacturation et la fraude, conjuguées à des facteurs conjoncturels, ont également contribué au recul des importations, notamment des biens de consommation hors alimentation et des équipements industriels. Les importations de biens ont reculé de 31,7 % du PIB en 2015 à 20,6 % du PIB en 2022. L'amélioration du solde courant enregistrée en 2022 tient en grande partie à une augmentation de l'épargne et à un recul de l'investissement pour l'État.

Évaluation. L'approche par le modèle du compte courant EBA-lite employée par le FMI dans le cadre de sa méthodologie d'évaluation du solde extérieur (actualisée en 2022) indique que le solde courant a dépassé sa norme en 2022, une amélioration substantielle par rapport à 2021 et qui se traduit par une sous-évaluation du TCER. Les cours élevés des hydrocarbures ont en outre entraîné un excédent budgétaire en 2022, ce qui souligne là encore la forte corrélation entre les soldes budgétaire et extérieur et la structure des exportations. À l'avenir, la poursuite de l'assainissement des finances publiques couplée à une plus grande flexibilité du taux de change nominal aiderait à contenir les écarts par rapport aux politiques souhaitables et à maintenir le solde courant plus près de sa norme à moyen terme lorsque les cours des hydrocarbures baissent.

- Le modèle du compte courant EBA-lite indique qu'en 2022, le solde du compte courant corrigé des effets temporaires de la pandémie sur les prix et les volumes d'exportation du pétrole a été nettement supérieur au niveau correspondant aux paramètres fondamentaux et politiques souhaitables en 2022. L'écart du compte courant estimé selon cette approche s'est établi à 4,7 % du PIB, dont 4,3 % du PIB reflètent la contribution de l'augmentation des réserves en 2022 et 3,3 % l'écart politique lié à l'excédent budgétaire ponctuel enregistré en 2022. Sur la base d'une hypothèse d'élasticité du compte courant au TCER de -2,1, le TCER est sous-évalué de 2,3 %. Cependant, cette amélioration de la position extérieure résulte d'une combinaison de facteurs exceptionnels en 2022, à savoir les cours élevés des hydrocarbures, les mesures de compression des importations, ainsi que l'ajustement budgétaire inattendu. Cette évaluation est entourée de fortes incertitudes liées aux hypothèses sous-jacentes relatives aux cours des hydrocarbures à long terme. Par la suite, une dégradation rapide de la position extérieure est un risque, compte tenu de la volatilité des cours des hydrocarbures, du déclin prévisionnel des réserves et des politiques expansionnistes annoncées. Comme indiqué dans les évaluations précédentes, l'existence d'un marché des changes parallèle complique également l'interprétation des résultats des modèles. Au vu de l'ensemble de ces facteurs, les services du FMI sont d'avis que la position extérieure en 2022 est supérieure au niveau correspondant aux fondamentaux à moyen terme et aux politiques souhaitables en 2022.
- La norme de compte courant, estimée selon les modalités de répartition de la consommation applicables aux exportateurs de ressources épuisables, est de 11,5 % du PIB à moyen terme, pour un compte courant corrigé des variations cycliques prévisionnel de -7,1 % du PIB, ce qui implique que la trajectoire du solde

courant de l'Algérie ne garantit pas l'équité intergénérationnelle. Un modèle basé sur la consommation, qui tient compte de la finitude des ressources pour déterminer la viabilité de la trajectoire du compte courant, laisse à penser que la trajectoire prévisionnelle à moyen terme n'est pas compatible avec l'équité intergénérationnelle en dépit de l'excédent à court terme. En particulier, la trajectoire du compte courant est jugée viable si la valeur actualisée nette (VAN) des richesses futures (en l'occurrence, les recettes tirées des hydrocarbures conjuguées aux revenus provenant d'actifs financiers ou d'investissements) est supérieure ou égale à la VAN des importations de biens et services nettes des exportations hors pétrole¹. Cette contrainte intertemporelle définit une trajectoire des importations (« annuités » ou « règles d'allocation ») et donc une norme du compte courant conforme à l'équité intergénérationnelle². Les trajectoires d'importations calculées selon une règle d'allocation en termes réels constants par habitant (afin de tenir compte de la croissance démographique) donnent une norme du compte courant de 11,5 % du PIB à moyen terme. Compte tenu de la trajectoire des déficits du compte courant projetée pour la période 2022–27, un écart considérable du compte courant (-18,6 % du PIB) par rapport à sa norme subsisterait à moyen terme en l'absence de nouvelles économies.

Algeria: EBA-lite Model Results, 2022		
	CA model 1/	REER model 1/
	(in percent of GDP)	
CA-Actual	7.6	
Cyclical contributions (from model) (-)	1.9	
COVID-19 adjustors (-) 2/	0.1	
Natural disasters and conflicts (-)	0.1	
Adjusted CA	5.5	
CA Norm (from model) 3/	0.8	
Adjusted CA Norm	0.8	
CA Gap	4.7	31.5
o/w Relative policy gap	8.3	
Elasticity	-2.1	
REER Gap (in percent)	-2.3	-15.2
1/ Based on the EBA-lite 3.0 methodology		
2/ Additional cyclical adjustment to account for the temporary impact of the tourism (0.1 percent of GDP).		
3/ Cyclically adjusted, including multilateral consistency adjustments.		

Taux de change réel

Contexte. Le TCER s'est apprécié d'environ 8,8 % entre décembre 2021 et fin novembre 2022, en raison des cours élevés des hydrocarbures et de l'appréciation nominale du dinar, qui a interrompu ainsi sa dépréciation continue observée depuis 2015. À titre d'exemple, le TCER s'est déprécié de 10,6 % entre janvier 2015 et décembre 2021, avec toutefois des périodes de stabilité relative en 2018–19. Cependant le rythme progressif de la dépréciation conjugué à la taille modeste du secteur exportateur hors hydrocarbures et aux contraintes d'offre ont amorti l'effet sur la compétitivité globale. La politique budgétaire expansionniste a également compensé l'effet de la dépréciation du TCER sur le compte courant, étant donné le fort contenu en importations des dépenses publiques, en particulier des investissements.

Évaluation. Les estimations du modèle EBA-TCER indiquent une sous-évaluation de 15,2 %, mais elles ne sont pas fiables. L'évaluation conduite par les services du FMI donne plus de poids au modèle du compte courant EBA-lite, qui s'est souvent avéré plus instructif et plus fiable que le modèle TCER. En effet, ce dernier tend à être mal adapté à de nombreux pays, car il ne permet pas de saisir de manière adéquate les caractéristiques propres à chaque pays (FMI, 2019).

Compte de capital et d'opérations financières : flux et mesures

Contexte. L'économie algérienne demeure pour l'essentiel fermée aux flux extérieurs de capitaux. Les entrées d'IDE sont tombées de 0,9 % du PIB en 2018 à 0,6 % en 2021. Elles devraient augmenter légèrement pour atteindre 0,75 % du PIB en 2022 sous l'effet des réformes et du changement de la réglementation. Les flux d'investissements de portefeuille ont été nuls.

Évaluation. L'abolition, à l'exception des secteurs stratégiques, du plafond fixé à 49 % pour la participation étrangère dans les projets d'investissement algériens (la règle des « 51/49 ») lève une contrainte majeure concernant les IDE à destination du pays. Les réformes en cours (la nouvelle loi sur l'investissement, les initiatives en matière de numérisation), si elles sont accompagnées de mesures pour améliorer le climat des affaires et la prévisibilité des politiques publiques, pourraient permettre d'attirer davantage d'IDE à moyen terme. L'abolition en 2021 du régime de rétrocession obligatoire (sauf pour les exportations d'hydrocarbures et de minerais) pourrait réduire les goulets d'étranglement au niveau de l'offre en facilitant les importations de matières premières et d'intrants.

Intervention en matière de change et niveau des réserves

Contexte. Les réserves officielles de l'Algérie devraient augmenter à court terme, à la faveur de meilleures perspectives pour les prix et les exportations d'hydrocarbures, avant de diminuer à moyen terme. Depuis 2014, le pays finance ses déficits courants en puisant dans ses réserves de change. Le régime de change *de jure* de l'Algérie est le flottement contrôlé, et son régime de change *de facto* s'apparente à un régime de parité ajustable. La BA intervient directement sur le marché des changes en proposant ses propres taux et en fournissant des devises aux banques à leur demande. Elle fixe les taux d'achat et de vente du dinar en dollars sur le marché des devises, dans une bande de fluctuation de 0,015 dinar.

Évaluation. Les réserves de change ont augmenté en 2022, mais elles devraient retrouver leur trajectoire baissière à partir de 2024, leur niveau passant au-dessous de 10 mois d'importations à l'horizon 2027 (à environ 111 % de l'indicateur ARA)

¹ À la fin 2022, les réserves prouvées d'hydrocarbures étaient estimées à 12 200 millions de barils de pétrole brut et à 4 504 mètres cubes de gaz naturel (OPEP, 2020). Les projections des services du FMI se fondent sur l'hypothèse d'une augmentation constante de la production d'hydrocarbures de 1 % par an, jusqu'à son pic en 2040. Toujours selon cette hypothèse, à partir de 2041, tant la production que la consommation diminueront de 1 % par an. L'hypothèse retenue s'agissant de l'augmentation des cours des hydrocarbures est alignée sur le déflateur du PIB des États-Unis et se monte à 1,9 % par an. Les futures recettes provenant des hydrocarbures sont actualisées à un taux de 5 %, qui correspond au taux de rendement supposé des avoirs extérieurs, tandis que la croissance démographique est de 1,4 %.

² R. Bems et I. de Carvalho Filho, 2009. « Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil Exporting Countries », Document de travail du FMI n° 09/281.

Annexe II. Matrice d'évaluation des risques¹

Risques	Probabilité	Effet	Mesures à prendre
Risques conjoncturels			
Chocs sur les prix des produits de base. Des perturbations continues de l'offre (dues aux conflits et à des restrictions aux exportations par exemple) conjuguées à des chocs de demande négatifs provoquent une volatilité récurrente des prix des produits de base et une instabilité sociale et économique.	Élevée	Élevé. L'économie algérienne est fortement dépendante des exportations d'hydrocarbures et des importations de produits alimentaires. La volatilité récurrente des prix des produits de base, due à des perturbations continues de l'offre (en raison de conflits mondiaux et de restrictions à l'exportation, par exemple) et à des chocs de demande négatifs, dégraderait considérablement la position extérieure et pourrait conduire à des cycles de dépenses déstabilisants.	Procéder à un rééquilibrage budgétaire de grande envergure pour réduire les pressions inflationnistes, reconstituer les réserves et faire face aux risques de dégradation. Laisser le taux de change nominal amortir les chocs, dans un contexte de politiques plus strictes. Poursuivre le déploiement des réformes visant à diversifier l'économie. Consolider le cadre budgétaire pour réduire la procyclicité de la politique budgétaire.
Troubles sociaux systémiques. La hausse de l'inflation, la baisse des revenus et l'aggravation des inégalités exacerbent les troubles sociaux et l'instabilité politique, ce qui provoque des sorties de capitaux des pays émergents et des pays en développement, ralentit la croissance économique et donne lieu à des politiques populistes néfastes sur le plan économique (le maintien de subventions aux combustibles fossiles, par exemple).	Élevée	Faible. L'agitation sociale qui se propage au niveau mondial ne devrait pas avoir de répercussions sensibles sur l'Algérie, mais la hausse du coût de la vie pourrait attiser les tensions sociales dans le pays.	Resserrer les politiques monétaire et budgétaire pour juguler les pressions inflationnistes. Redéfinir les priorités et améliorer l'efficacité des dépenses pour aider à financer des actions ciblées et temporaires en faveur des ménages à faible revenu.

¹ La matrice d'évaluation des risques montre des événements qui pourraient matériellement modifier la trajectoire de référence. La probabilité relative de réalisation des risques correspond à l'évaluation subjective, par les services du FMI, des risques pesant sur le scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité entre 10 et 30 % et « élevée » une probabilité entre 30 et 50 %). Cette matrice illustre l'avis des services du FMI sur les sources de risques et sur le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Des risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se concrétiser simultanément.

Risques	Probabilité	Effet	Mesures à prendre
Risques conjoncturels			
<p>Désancrage des anticipations d'inflation et stagflation. Des chocs d'offre affectant les prix des denrées alimentaires et de l'énergie entraînent une forte hausse de l'inflation globale et se transmettent à l'inflation hors énergie et alimentation, ce qui provoque un désancrage des anticipations d'inflation et déclenche une spirale prix-salaires en cas de pénurie de main-d'œuvre. Les banques centrales adoptent une politique monétaire plus restrictive que prévu, ce qui fait baisser la demande mondiale et déprécier les monnaies des pays émergents et des pays en développement et entraîne des défaillances des emprunteurs souverains. Ces facteurs conjugués pourraient déclencher une stagflation.</p>	Moyenne	<p>Élevé. Une inflation plus élevée que prévu, liée aux prix mondiaux ou à des sources intérieures, pourrait désancrer les anticipations d'inflation et générer une spirale inflationniste auto-entretenu.</p>	<p>Resserrer sans délai la politique monétaire et améliorer sa transmission. Effectuer un rééquilibrage budgétaire de grande ampleur et cibler les transferts et les subventions afin de réduire les pressions inflationnistes tout en aidant les ménages à faible revenu. Conduire des réformes structurelles et améliorer le cadre politique afin de limiter l'effet du resserrement sur la croissance.</p>
<p>Ralentissement brusque ou récession au niveau mondial : Europe. Les répercussions de la guerre en Ukraine sont aggravées par la coupure des approvisionnements en gaz opérée par la Russie, ce qui produit de graves pénuries de gaz et de nouvelles perturbations de l'offre, déclenchant une récession dans l'UE.</p>	Élevée	<p>Élevé. Un brusque ralentissement mondial déprimerait les cours et la demande de pétrole. Néanmoins, l'Algérie pourrait encore bénéficier d'une augmentation des prix du gaz naturel car les pays européens cherchent à diversifier leurs approvisionnements sur fond de guerre russe en Ukraine.</p>	<p>Resserrer la politique monétaire. Procéder à un rééquilibrage budgétaire de grande ampleur pour réduire les pressions inflationnistes, reconstituer les réserves et faire face aux risques de dégradation. Laisser le taux de change nominal amortir les chocs, dans une situation de durcissement des politiques monétaire et budgétaire. Poursuivre le déploiement des réformes visant à diversifier l'économie. Consolider le cadre budgétaire pour réduire la procyclicité de la politique budgétaire.</p>
<p>Foyers locaux d'épidémie de COVID-19. Des foyers d'infection dans des pays où la vaccination progresse lentement ou l'apparition de variants plus contagieux et résistants aux vaccins entraînent de nouveaux confinements ou freinent les échanges commerciaux. Il en résulte des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement, un ralentissement de la croissance, des sorties de capitaux et le surendettement de certains pays émergents et pays en développement.</p>	Moyenne	<p>Moyen. L'apparition de variants plus contagieux ou mortels en Algérie ou ailleurs pourrait bouleverser les vies et les moyens de subsistance. La réintroduction de mesures de confinement ou de fermeture des frontières pourrait aggraver les difficultés d'approvisionnement.</p>	<p>Accélérer la campagne de vaccination, éventuellement avec des vaccins adaptés aux nouveaux variants. Préparer un plan d'urgence budgétaire pour réaffecter les dépenses et déployer des mesures ciblées et temporaires si nécessaire.</p>

Risques	Probabilité	Effet	Mesures à prendre
Risques structurels			
Aggravation de la fragmentation géo-économique et des tensions géopolitiques.	Élevée	Moyen. Une aggravation de la fragmentation géo-économique et des tensions géopolitiques pourrait perturber les flux commerciaux et freiner les efforts de diversification économique. L'Algérie pourrait néanmoins bénéficier à court terme d'une éventuelle hausse des cours des hydrocarbures.	Accélérer la diversification et renforcer la résilience de l'économie par la mise en œuvre, en temps opportun et par étapes, des réformes décrites dans le Plan d'action du gouvernement et des mesures de consolidation des cadres de politique budgétaire et monétaire.
Catastrophes naturelles plus fréquentes provoquant des pénuries d'eau et de nourriture et réduisant la croissance à moyen terme.	Moyenne	Élevé. Comme d'autres pays d'Afrique du Nord, l'Algérie est vulnérable aux chocs climatiques. Au-delà des répercussions sur les vies et les moyens de subsistance, ces chocs pourraient engendrer des coûts budgétaires élevés et aggraver les pressions inflationnistes.	Investir dans des infrastructures et une agriculture résilientes au changement climatique. Accélérer la diversification économique, notamment en valorisant le potentiel des énergies renouvelables.

Risques	Probabilité	Effet	Mesures à prendre
Risques spécifiques			
Appels sur les garanties par le gouvernement de dette ou besoins d'injections de capitaux en faveur de banques publiques ou d'entreprises d'État	Élevée	Élevé. Les appels sur les garanties publiques ou des injections de capitaux détériorerait la trajectoire de la dette publique. Une dégradation du bilan des banques publiques et des entreprises d'État pèserait sur le crédit bancaire, les investissements et la croissance.	Améliorer le suivi et la gestion des risques budgétaires. Rationaliser la gouvernance des entreprises publiques et conditionner le soutien de l'État à l'amélioration de la transparence, à la restructuration et aux réformes. Mettre en place une politique d'actionnariat public axée sur l'amélioration de la rentabilité et de l'efficacité. Céder les actifs non essentiels et ouvrir au secteur privé le capital de certaines entreprises publiques.
Approfondissement des liens bilanciels entre les banques et l'État	Élevée	Élevé. Les besoins de financement budgétaire devraient rester conséquents en l'absence de rééquilibrage et/ou de diversification des sources de financement. Le resserrement des liens financiers entre l'Etat et les banques affaiblit le mécanisme de transmission de la politique monétaire et suscite des inquiétudes quant à la stabilité financière.	Interdire toute forme de financement direct ou indirect du déficit budgétaire par la banque centrale et renforcer l'indépendance de cette dernière. Accroître l'espace budgétaire disponible en mobilisant des recettes hors hydrocarbures et en réduisant les dépenses. Adopter un plan de rééquilibrage budgétaire à moyen terme. Envisager d'autres solutions de financement du déficit non génératrices d'inflation, y compris les emprunts extérieurs. Réformer la gouvernance des banques publiques, concentrer leurs prêts sur les projets rentables et procéder à un examen détaillé de leur portefeuille de prêts et autres actifs.
Mise en œuvre partielle ou retardée de l'ajustement macroéconomique et des réformes structurelles nécessaires	Moyenne	Élevé. Un déploiement partiel ou tardif des réformes pourrait engendrer des coûts budgétaires élevés. Les dividendes de la croissance seraient limités et le risque d'incohérence des mesures et d'inversion des réformes augmenterait.	Améliorer la transparence concernant la santé de l'économie, notamment par la publication à temps des données économiques et des informations financières. Adopter un plan de rééquilibrage budgétaire à moyen terme en s'appuyant sur une politique monétaire et une politique de change cohérentes. Apporter une aide budgétaire supplémentaire, temporaire et ciblée aux ménages à faible revenu pour atténuer l'impact social des réformes.

Annexe III. Analyse de viabilité de la dette publique et de la dette extérieure

Un recul significatif de la dette publique de l'Algérie en 2022 abaissera sa trajectoire à moyen terme et soutiendra sa viabilité. La dette publique devrait demeurer modérée à moyen terme, en dépit de déficits budgétaires importants. Cependant, la viabilité de la dette est contrainte par un ensemble limité de sources de financement disponibles en raison de la réticence des autorités à l'égard des emprunts extérieurs et des limites de la capacité d'absorption du système financier national. Les passifs conditionnels importants émanant des entreprises publiques et une aggravation des liens bilanciaux entre les banques et l'Etat représentent des risques significatifs pour la trajectoire de la dette. Le soutien apporté par la banque centrale a permis de contenir les coûts d'emprunt jusqu'ici, mais l'inflation élevée impose un relèvement des taux d'intérêt qui pourrait affaiblir la dynamique de la dette. Les perspectives des finances publiques demeurent très dépendantes des cours des hydrocarbures.

1. La dette publique de l'Algérie devrait diminuer en 2022 après avoir fortement augmenté ces dernières années. La dette de l'administration centrale, hors garanties consenties sur les prêts aux entreprises publiques, a été multipliée par neuf entre 2013 et 2021, mais elle devrait chuter à 52,4 % du PIB à fin 2022 contre 62,8 % du PIB à fin 2021, à la faveur d'un excédent budgétaire primaire et de la forte croissance du PIB nominal due à la hausse des cours des hydrocarbures. L'accumulation de la dette par le passé a été due à la détérioration du solde budgétaire. Des déficits budgétaires continus ont fait suite à partir de 2009 à une période d'excédents, sous l'effet conjugué de la baisse progressive des recettes d'hydrocarbures et de l'augmentation des dépenses consacrées aux salaires, aux transferts sociaux et aux investissements. Les transferts à des entités extra budgétaires ont également contribué à l'augmentation de la dette. Entre 2018 et 2021, des transferts budgétaires annuels de 2,9 % du PIB en moyenne ont été affectés au régime de retraite pour couvrir son déficit de financement. En 2016–17, l'État a constaté et réglé des obligations envers la SONATRACH d'environ 5 % du PIB en compensation des coûts subis par la compagnie pétrolière nationale du fait de la subvention des prix. En 2017, le Trésor a racheté des créances dues par Sonelgaz, la société nationale d'électricité et de gaz, d'un montant équivalent à 3 % du PIB. Les autorités ont acquis des prêts consentis par les banques publiques aux entreprises d'État pour une valeur de 2 080 milliards de dinars (9,4 % du PIB) en 2021 et de 520 milliards de dinars (1,9 % du PIB) en 2022 dans le cadre de l'opération de financement liée au Plan spécial de refinancement (PSR) de la banque centrale.

2. Plusieurs créances intra-secteur public pourraient encore alourdir l'encours de dette. Selon des estimations préliminaires, l'État a accumulé de nouvelles obligations à l'égard de la SONATRACH liées aux subventions des prix, d'un montant compris entre 900 milliards et 1 000 milliards de dinars (4,1 % à 4,5 % du PIB de 2021). Ces passifs ne sont pas encore pris en compte dans la dette publique dans l'attente d'un accord entre le Trésor et la SONATRACH autour

de leur comptabilisation et leur règlement. Le projet de budget pour 2023 comporte des dispositions pour le règlement de 100 millions de dinars (0,3 % du PIB prévisionnel) à la SONATRACH. Le Trésor public a également utilisé les dépôts d'entités publiques pour financer le déficit budgétaire à hauteur d'environ 2 % du PIB par an en moyenne au cours des cinq dernières années. Les éventuelles créances sur l'État découlant de ces opérations de financement ne sont pas intégrées dans la dette publique telle que définie par les autorités. Les créances de la caisse de sécurité sociale et de l'entreprise publique chargée de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques font également l'objet d'un règlement progressif et pourraient accroître l'encours de la dette publique au fur et à mesure des paiements.

3. Une part importante de la dette publique est due à la banque centrale, et l'encours est presque entièrement libellé en dinars. Environ 45 % de la dette publique, soit 23 % du PIB, étaient directement dus à la BA en 2022, du fait de la monétisation du déficit budgétaire entre 2017 et 2019. Près de 99 % de la dette étaient détenus par des créanciers intérieurs et libellés en dinars. La dette publique extérieure en devises représentait 0,6 % du PIB ; il s'agissait principalement d'un prêt de 900 millions d'euros consenti par la Banque africaine de développement en 2019.

4. La dette devrait reprendre sa trajectoire ascendante après un repli temporaire en 2022–23 tout en restant modérée à moyen terme. Selon le scénario de référence des services du FMI, le ratio dette/PIB devrait encore diminuer en 2023, car il suppose que le déficit significatif prévu pour cette année sera financé par le FRR. La dette devrait à nouveau augmenter à partir de 2024 et atteindre 60,8 % en 2027. La dette devrait augmenter malgré une nette amélioration du déficit primaire hors hydrocarbures de 4 % du PIB hors hydrocarbures, entre 2021 et 2027, avec des avancées sur le front des réformes fiscales et des réductions des dépenses en capital dans un contexte de contraintes de financement croissantes. L'ajustement budgétaire prévu ne suffira pas à interrompre l'augmentation de la dette car la hausse des dépenses courantes rigides inscrite au budget de 2023, la baisse anticipée des paiements de dividendes de la BA et un déclin progressif des cours des hydrocarbures impliquent que le déficit global restera élevé sur l'horizon de prévision. D'autre part, les déséquilibres financiers du régime de retraite ne sont pas encore résolus, et les transferts budgétaires annuels considérables destinés à couvrir le déficit de financement du système se poursuivront. L'ajustement budgétaire prévu dans le scénario de référence des services du FMI est relativement large en comparaison historique, ce qui accroît les risques relatifs à la trajectoire de la dette (voir l'outil d'évaluation du réalisme des hypothèses).

5. Il sera difficile de couvrir des besoins de financement budgétaire constamment élevés en recourant uniquement aux marchés nationaux. Les besoins de financement bruts devraient atteindre 10,6 % du PIB par an en moyenne entre 2023 et 2027, en raison de l'ampleur des déficits budgétaires et de l'augmentation des remboursements en principal venant à échéance sur la dette publique, y compris les dettes envers la BA. La dette extérieure et la dette en devises de l'Algérie sont faibles, ce qui laisse une marge pour les emprunts extérieurs, mais le gouvernement tient à réserver les financements étrangers aux seuls projets d'investissement stratégiques. Toutefois, la capacité d'absorption du marché intérieur de la dette est limitée. Les créances à l'égard de l'État

représentaient un tiers des actifs bancaires en août 2022, ce qui pose des risques de contagion entre le secteur bancaire, dominé par les banques publiques, et l'État, en particulier à la lumière des prêts élevés consentis aux entreprises publiques et de la détérioration de la qualité des actifs bancaires. En outre, le recours au marché intérieur pour couvrir les besoins de financement budgétaire découlant des politiques annoncées risque de grever le bilan du secteur bancaire, de réduire le crédit au secteur privé et de compromettre la croissance et la stabilité macroéconomique.

6. La dynamique de la dette est particulièrement sensible à une hausse des taux d'intérêt.

Les financements monétaires directs consentis par le passé et l'opération de financement bâtie autour du PSR ont permis de limiter les charges d'intérêt de la dette. Les charges d'intérêt budgétaires sont restées stables autour de leur moyenne quinquennale de 0,7 % du PIB par an malgré l'augmentation considérable de la dette. Le scénario de référence des services du FMI suppose le maintien de faibles taux réels sur la dette budgétaire. Cependant, l'engagement de l'État à ne pas recourir à de nouveaux financements de la banque centrale se traduira probablement par une hausse des charges d'intérêt. Le resserrement indispensable de la politique monétaire pour maîtriser une inflation actuellement élevée, ainsi que la stratégie des autorités visant à favoriser l'approfondissement du système financier, nécessiteraient également une hausse des taux du marché. Une hausse des taux pourrait provoquer une détérioration sensible de la dynamique de la dette, en l'absence d'un rééquilibrage suffisant pour stabiliser le ratio de la dette et, à terme, le réduire. Les tests de résistance (voir le tableau d'évaluation des risques de la dette ou « heatmap ») révèlent qu'un choc sur les taux d'intérêt réels porterait la dette publique à 70 % du PIB en 2027 et les besoins de financement annuels moyens à 13 % du PIB.

7. La trajectoire de la dette est également vulnérable à des chocs variés, comme le montrent les résultats des tests de résistance résumés dans le tableau d'évaluation des risques. Une baisse des cours des hydrocarbures est un risque majeur. Un choc macrobudgétaire combiné, résultant par exemple d'une chute des cours du pétrole, porterait la dette à près de 80 % du PIB en 2027. Cependant, l'exposition aux fluctuations des cours pétroliers est aggravée par l'épuisement prévu à court terme des réserves budgétaires déposées dans le Fonds de régulation des recettes. Un choc d'un écart-type sur la croissance réelle ou un creusement modéré du déficit budgétaire porterait l'endettement bien au-delà de 60 % du PIB en 2027. Le très faible niveau des passifs en devises et la part importante des recettes d'hydrocarbures libellées en devises dans le budget atténuent la vulnérabilité de la trajectoire de la dette aux fluctuations des taux de change. La densité prédictive de la dette selon la distribution asymétrique (plus pertinente ici que la distribution symétrique, compte tenu de l'ajustement budgétaire assez conséquent déjà incorporé dans le scénario de référence des services du FMI) indique que d'importants risques à la hausse pèsent sur la trajectoire de la dette.

8. Les passifs conditionnels considérables dus à la dette du système de retraite et des entreprises publiques constituent des risques supplémentaires pour la trajectoire de la dette.

Les entreprises publiques nécessitent un financement récurrent de l'État, ce qui reflète leur rôle quasi budgétaire. En septembre 2022, la dette non financière des entreprises publiques due au

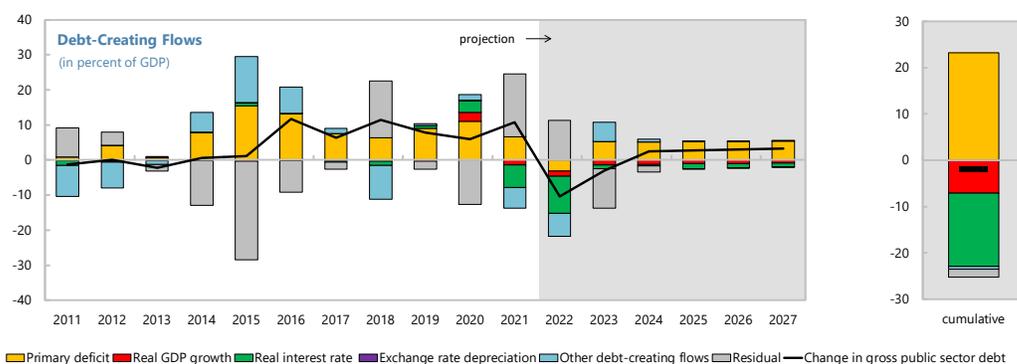
système bancaire national représentait 15 % du PIB prévu en 2022, dont près d'un quart était expressément garanti par l'État. L'exposition des banques publiques aux entreprises publiques, la dépendance de ces dernières à l'égard du financement public et les liens accrus entre les banques et le secteur public créent un canal de contagion qui amplifierait les chocs macroéconomiques et nuirait à la viabilité de la dette et à la stabilité macroéconomique. La réforme de la taxe sur les activités professionnelles remédiera à une faiblesse majeure du climat des affaires, mais les collectivités locales pourraient voir leurs ressources réduites à court terme et avoir besoin de l'appui de l'État pour combler ce déficit. Les projets d'expansion du portefeuille des PPP pourraient engendrer des passifs conditionnels supplémentaires à moyen terme.

9. La dette extérieure totale, qui était déjà faible, devrait poursuivre sa tendance baissière à moyen terme. Les prévisions des services du FMI montrent qu'en raison de l'important excédent budgétaire enregistré en 2022, la dette extérieure totale serait abaissée de 1,9 % en 2021 à 1,6 % du PIB en 2022. Elle devrait rester globalement stable jusqu'à fin 2027, car les réserves de change sont utilisées pour financer le déficit courant grandissant anticipé à moyen terme dans le scénario de référence. Les tests de corrélation montrent que la trajectoire de la dette extérieure est néanmoins soumise à plusieurs risques, en particulier à un choc défavorable sur le compte courant (tableau 1, graphique 6).

Graphique 1. Algérie : analyse de viabilité de la dette publique — scénario de référence
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Debt, Economic and Market Indicators ^{1/}										As of September 23, 2022					
	Actual			Projections										Sovereign Spreads		
	2011-2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	EMBIG (bp) ^{3/}						
Nominal gross public debt	19.3	52.0	62.8	52.4	49.4	51.9	54.6	57.5	60.8			n.a.				
Public gross financing needs	10.7	14.4	10.9	1.0	10.6	11.3	10.2	9.0	12.1			n.a.				
Real GDP growth (in percent)	2.6	-5.1	3.4	2.9	3.0	2.6	2.2	2.1	1.6			Foreign	Local			
Inflation (GDP deflator, in percent)	3.7	-5.0	15.6	22.6	4.8	4.0	6.0	5.6	5.4			Moody's	n.a.			
Nominal GDP growth (in percent)	6.3	-9.9	19.5	26.2	7.9	6.8	8.3	7.8	7.1			S&Ps	n.a.			
Effective interest rate (in percent) ^{4/}	3.0	1.8	1.5	1.9	2.9	3.3	3.0	3.3	3.4			Fitch	n.a.			

	Contribution to Changes in Public Debt										cumulative	debt-stabilizing primary balance ^{9/}
	Actual			Projections								
	2011-2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027			
Change in gross public sector debt	4.0	6.0	10.8	-10.4	-3.0	2.5	2.7	2.9	3.3	-2.0		
Identified debt-creating flows	7.0	18.6	-7.1	-21.8	8.3	4.3	2.6	2.9	3.3	-0.3		
Primary deficit	7.2	11.0	6.5	-3.1	5.2	5.1	5.3	5.3	5.4	23.2	-2.1	
Primary (noninterest) revenue and grants	33.9	30.5	29.8	33.2	31.4	29.5	28.5	27.5	26.9	177.0		
Primary (noninterest) expenditure	41.1	41.5	36.4	30.1	36.7	34.6	33.8	32.8	32.2	200.2		
Automatic debt dynamics ^{5/}	-0.4	6.1	-7.8	-12.1	-2.4	-1.6	-2.5	-2.3	-2.0	-22.9		
Interest rate/growth differential ^{6/}	-0.4	6.0	-7.8	-12.1	-2.4	-1.6	-2.5	-2.3	-2.0	-22.9		
Of which: real interest rate	-0.1	3.4	-6.4	-10.6	-1.0	-0.4	-1.5	-1.2	-1.1	-15.8		
Of which: real GDP growth	-0.3	2.6	-1.5	-1.5	-1.5	-1.2	-1.0	-1.0	-0.9	-7.1		
Exchange rate depreciation ^{7/}	0.0	0.1	0.0		
Other identified debt-creating flows	0.2	1.6	-5.9	-6.6	5.5	0.8	-0.1	-0.1	-0.1	-0.6		
FRR withdrawal (+) or accumulation (-) (negative)	2.2	6.5	-4.0	-4.7	5.7	0.9	0.0	0.0	0.0	1.9		
Contingent liabilities	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Deposits of public entities (- reduces financing need)	-2.0	-4.9	-1.9	-1.9	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-2.4		
Residual, including asset changes ^{8/}	-3.0	-12.7	17.9	11.3	-11.3	-1.8	0.0	0.0	0.0	-1.7		



Source: IMF staff.

1/ Public sector is defined as general government.

2/ Based on available data.

3/ Long-term bond spread over German bonds.

4/ Defined as interest payments divided by debt stock (excluding guarantees) at the end of previous year.

5/ Derived as $[(r - \pi(1+g) - g + ae(1+r))/(1+g+\pi+g\pi)]$ times previous period debt ratio, with r = interest rate; π = growth rate of GDP deflator; g = real GDP growth rate;

a = share of foreign-currency denominated debt; and e = nominal exchange rate depreciation (measured by increase in local currency value of U.S. dollar).

6/ The real interest rate contribution is derived from the numerator in footnote 5 as $r - \pi(1+g)$ and the real growth contribution as $-g$.

7/ The exchange rate contribution is derived from the numerator in footnote 5 as $ae(1+r)$.

8/ Includes asset changes and interest revenues (if any). For projections, includes exchange rate changes during the projection period.

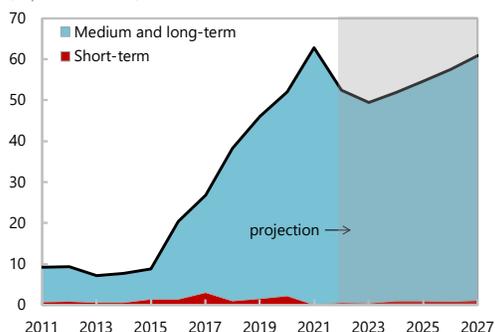
9/ Assumes that key variables (real GDP growth, real interest rate, and other identified debt-creating flows) remain at the level of the last projection year.

Graphique 2. Algérie : analyse de viabilité de la dette publique – composition de la dette publique et scénarios alternatifs

Composition of Public Debt

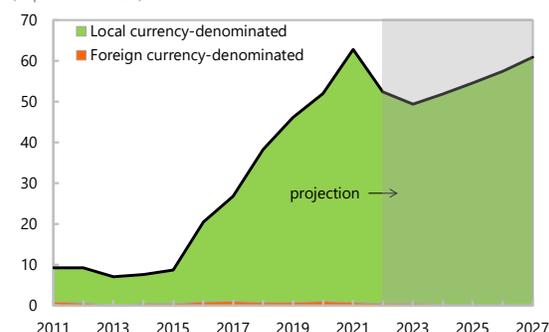
By Maturity

(in percent of GDP)



By Currency

(in percent of GDP)



Alternative Scenarios

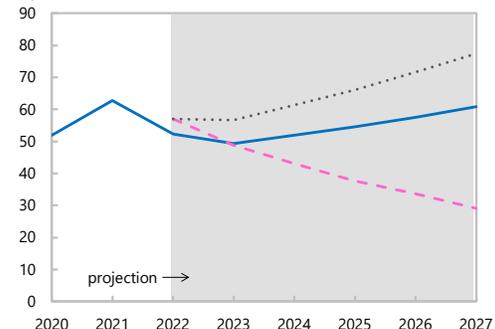
— Baseline

..... Historical

- - - Constant Primary Balance

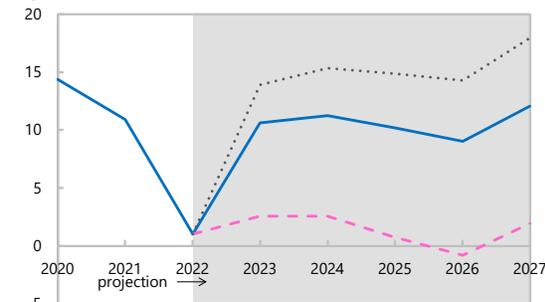
Gross Nominal Public Debt

(in percent of GDP)



Public Gross Financing Needs

(in percent of GDP)



Underlying Assumptions

(in percent)

Baseline Scenario

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Real GDP growth	2.9	3.0	2.6	2.2	2.1	1.6
Inflation	22.6	4.8	4.0	6.0	5.6	5.4
Primary Balance	3.1	-5.2	-5.1	-5.3	-5.3	-5.4
Effective interest rate	1.9	2.9	3.3	3.0	3.3	3.4

Constant Primary Balance Scenario

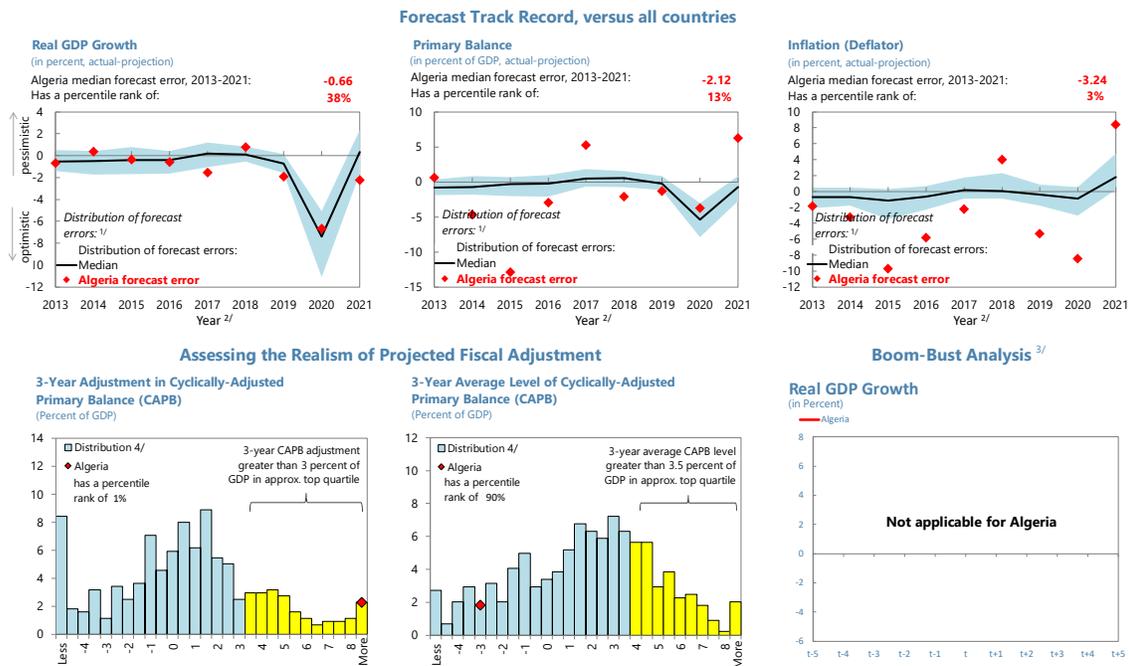
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Real GDP growth	2.9	3.0	2.6	2.2	2.1	1.6
Inflation	22.6	4.8	4.0	6.0	5.6	5.4
Primary Balance	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Effective interest rate	1.9	3.2	3.4	2.9	3.1	3.2

Historical Scenario

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Real GDP growth	2.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9
Inflation	22.6	4.8	4.0	6.0	5.6	5.4
Primary Balance	3.1	-8.1	-8.1	-8.1	-8.1	-8.1
Effective interest rate	1.9	3.2	4.2	5.0	5.9	6.5

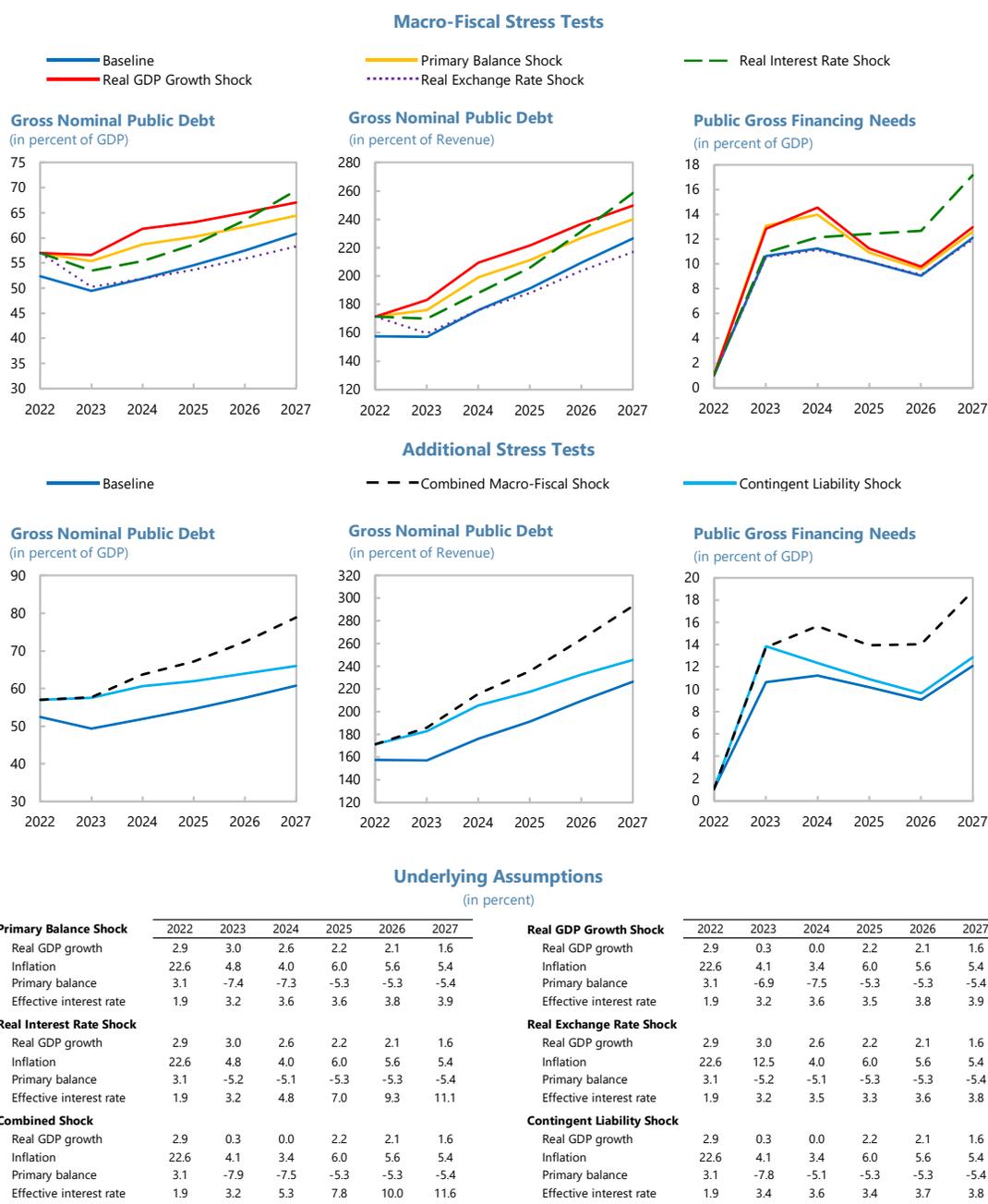
Source: IMF staff.

Graphique 3. Algérie : analyse de viabilité de la dette publique — réalisme des hypothèses du scénario de référence



Source : IMF Staff.
 1/ Plotted distribution includes all countries, percentile rank refers to all countries.
 2/ Projections made in the spring WEO vintage of the preceding year.
 3/ Not applicable for Algeria, as it meets neither the positive output gap criterion nor the private credit growth criterion.
 4/ Data cover annual observations from 1990 to 2011 for advanced and emerging economies with debt greater than 60 percent of GDP. Percent of sample on vertical axis.

Graphique 4. Algérie : analyse de viabilité de la dette publique — tests de résistance



Source: IMF staff.

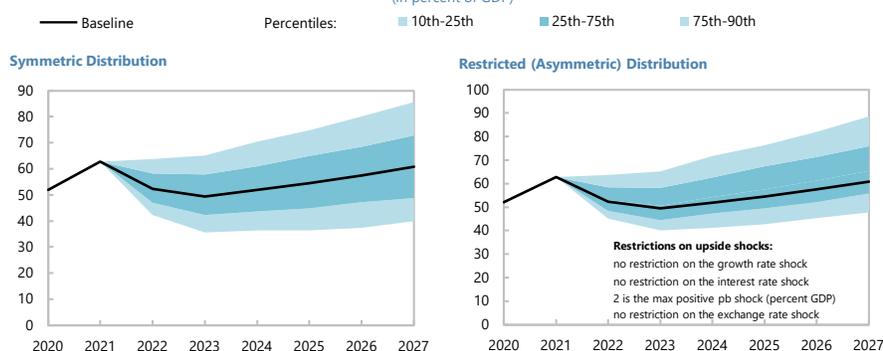
Graphique 5. Algérie : analyse de viabilité de la dette publique

Heat Map

Debt level ^{1/}	Real GDP Growth Shock	Primary Balance Shock	Real Interest Rate Shock	Exchange Rate Shock	Contingent Liability shock
Gross financing needs ^{2/}	Real GDP Growth Shock	Primary Balance Shock	Real Interest Rate Shock	Exchange Rate Shock	Contingent Liability Shock
Debt profile ^{3/}	Market Perception	External Financing Requirements	Change in the Share of Short-Term Debt	Public Debt Held by Non-Residents	Foreign Currency Debt

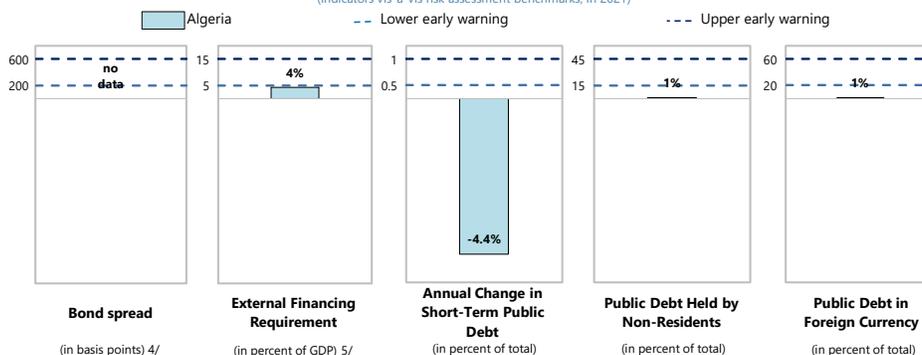
Evolution of Predictive Densities of Gross Nominal Public Debt

(in percent of GDP)



Debt Profile Vulnerabilities

(Indicators vis-à-vis risk assessment benchmarks, in 2021)



Source: IMF staff.

1/ The cell is highlighted in green if debt burden benchmark of 70% is not exceeded under the specific shock or baseline, yellow if exceeded under specific shock but not baseline, red if benchmark is exceeded under baseline, white if stress test is not relevant.

2/ The cell is highlighted in green if gross financing needs benchmark of 15% is not exceeded under the specific shock or baseline, yellow if exceeded under specific shock but not baseline, red if benchmark is exceeded under baseline, white if stress test is not relevant.

3/ The cell is highlighted in green if country value is less than the lower risk-assessment benchmark, red if country value exceeds the upper risk-assessment benchmark, yellow if country value is between the lower and upper risk-assessment benchmarks. If data are unavailable or indicator is not relevant, cell is white. Lower and upper risk-assessment benchmarks are:

200 and 600 basis points for bond spreads; 5 and 15 percent of GDP for external financing requirement; 0.5 and 1 percent for change in the share of short-term debt; 15 and 45 percent for the public debt held by non-residents; and 20 and 60 percent for the share of foreign-currency denominated debt.

4/ Long-term bond spread over German bonds, an average over the last 3 months, 25-Jun-22 through 23-Sep-22.

5/ External financing requirement is defined as the sum of current account deficit, amortization of medium and long-term total external debt, and short-term total external debt at the end of previous period.

Graphique 6. Algérie : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2017–27
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Actual										Projections					Debt-stabilizing non-interest current account 6/ -0.8
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027		
Baseline: External debt	1.4	1.8	2.4	2.3	2.3	2.2	2.4	1.9	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5		
Change in external debt	-0.2	0.4	0.6	-0.1	0.0	0.0	0.1	-0.5	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Identified external debt-creating flows (4+8+9)	3.7	17.2	15.6	12.2	9.2	9.1	12.5	2.0	-7.9	-3.5	0.6	2.3	3.6	4.1		
Current account deficit, excluding interest payments	4.4	16.4	16.5	13.1	9.6	9.8	12.8	2.8	-7.6	-2.7	1.4	3.1	4.4	4.9		
Deficit in balance of goods and services	3.7	15.4	17.3	13.2	9.0	9.2	12.3	1.6	-8.1	-2.6	2.2	3.9	5.2	5.9		
Exports	29.7	22.9	20.3	22.1	25.3	22.5	17.1	25.6	32.8	29.3	25.8	24.3	23.0	22.4		
Imports	33.4	38.4	37.6	35.3	34.3	31.6	29.5	27.2	24.6	26.7	27.9	28.1	28.2	28.3		
Net non-debt creating capital inflows (negative)	-0.7	0.4	-1.0	-0.7	-0.4	-0.8	-0.8	-0.6	-0.2	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8		
Automatic debt dynamics 1/	0.0	0.5	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.4	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Contribution from nominal interest rate	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Contribution from real GDP growth	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Contribution from price and exchange rate changes 2/	0.0	0.5	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.3	-0.2		
Residual, incl. change in gross foreign assets (2-3) 3/	-3.9	-16.8	-15.0	-12.3	-9.3	-9.2	-12.3	-2.5	7.6	3.5	-0.6	-2.3	-3.7	-4.2		
External debt-to-exports ratio (in percent)	4.6	7.9	11.8	10.5	9.0	10.0	13.9	7.4	4.8	5.5	6.3	6.5	6.8	6.8		
Gross external financing need (in billions of US dollars) 4/	11.0	29.6	28.5	24.5	19.1	19.4	21.1	6.9	-12.7	-3.2	5.8	9.7	13.0	14.5		
in percent of GDP	5.1	17.9	17.8	14.4	10.9	11.3	14.5	4.2	-6.5	-1.5	2.8	4.5	5.8	6.3		
Scenario with key variables at their historical averages 5/									1.6	12.8	19.8	25.0	28.6	31.6	0.4	
Key Macroeconomic Assumptions Underlying Baseline																
Real GDP growth (in percent)	3.8	3.7	3.2	1.4	1.2	1.0	-5.1	3.4	2.9	3.0	2.6	2.2	2.1	1.6		
GDP deflator in US dollars (change in percent)	-1.8	-25.1	-6.6	4.9	1.8	-3.1	-10.6	8.3	16.4	3.1	-0.9	0.9	0.6	0.4		
Nominal external interest rate (in percent)	1.3	4.3	0.9	1.2	1.1	1.7	0.6	0.8	0.9	1.0	0.8	0.7	0.6	0.6		
Growth of exports (US dollar terms, in percent)	-7.0	-40.1	-14.6	16.0	17.8	-13.1	-35.4	67.7	53.4	-4.9	-10.7	-2.8	-2.9	-0.7		
Growth of imports (US dollar terms, in percent)	8.6	-10.8	-5.4	-0.2	-0.1	-9.7	-20.9	3.3	8.7	15.2	6.4	3.8	2.9	2.3		
Current account balance, excluding interest payments	-4.4	-16.4	-16.5	-13.1	-9.6	-9.8	-12.8	-2.8	7.6	2.7	-1.4	-3.1	-4.4	-4.9		
Net non-debt creating capital inflows	0.7	-0.4	1.0	0.7	0.4	0.8	0.8	0.6	0.2	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8		

1/ Derived as $[r - g - r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+r+r)$ times previous period debt stock, with r = nominal effective interest rate on external debt; r = change in domestic GDP deflator in US dollar terms, g = real GDP growth rate, e = nominal appreciation (increase in dollar value of domestic currency), and a = share of domestic-currency denominated debt in total external debt.

2/ The contribution from price and exchange rate changes is defined as $[-r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+r+r)$ times previous period debt stock. r increases with an appreciating domestic currency ($e > 0$) and rising inflation (based on GDP deflator).

3/ For projection, line includes the impact of price and exchange rate changes.

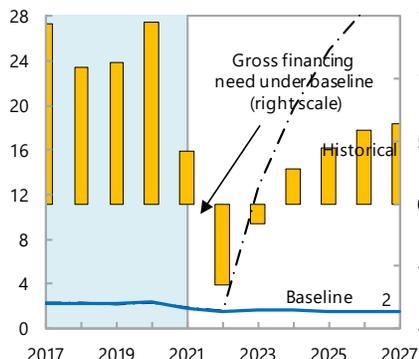
4/ Defined as current account deficit, plus amortization on medium- and long-term debt, plus short-term debt at end of previous period.

5/ The key variables include real GDP growth; nominal interest rate; dollar deflator growth; and both non-interest current account and non-debt inflows in percent of GDP.

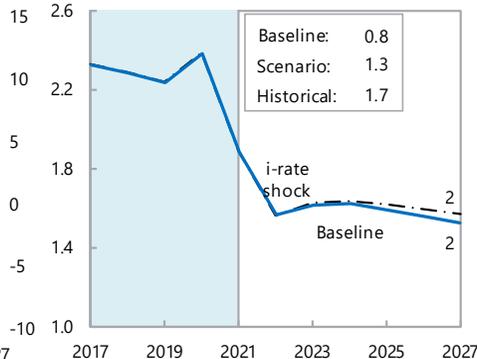
6/ Long-run, constant balance that stabilizes the debt ratio assuming that key variables (real GDP growth, nominal interest rate, dollar deflator growth, and non-debt inflows in percent of GDP) remain at their levels of the last projection year.

Graphique 7. Algérie : viabilité de la dette extérieure : tests paramétrés 1/ 2/
(dette extérieure en pourcentage du PIB)

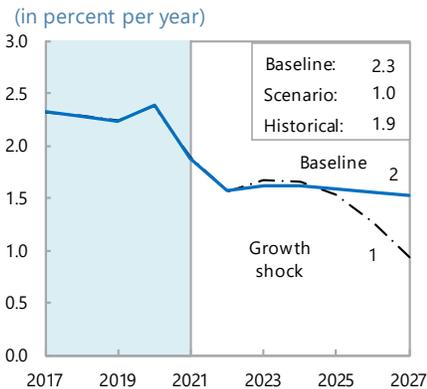
Baseline and Historical Scenarios



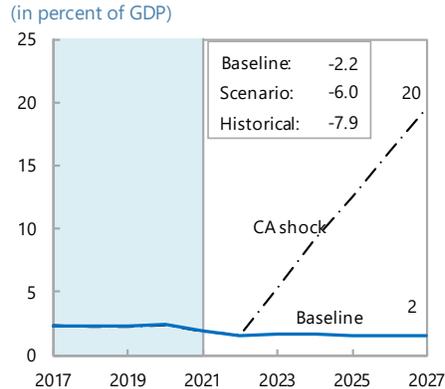
Interest Rate Shock (in percent)



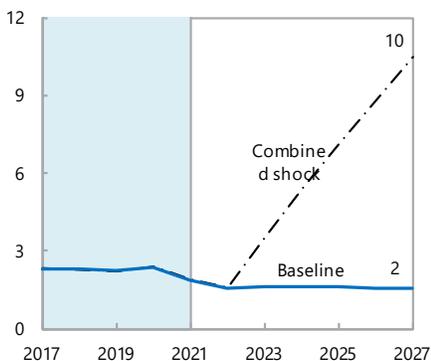
Growth Shock



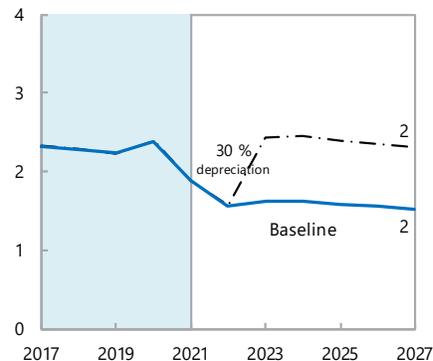
Non-Interest Current Account Shock



Combined Shock 3/



Real Depreciation Shock 4/



Sources: International Monetary Fund, Country desk data, and staff estimates.
 1/ Shaded areas represent actual data. Individual shocks are permanent one-half standard deviation shocks. Figures in the boxes represent average projections for the respective variables in the baseline and scenario being presented. Ten-year historical average for the variable is also shown.
 2/ For historical scenarios, the historical averages are calculated over the ten-year period, and the information is used to project debt dynamics five years ahead.
 3/ Permanent 1/4 standard deviation shocks applied to real interest rate, growth rate, and current account balance.
 4/ One-time real depreciation of 30 percent occurs in 2022.

Annexe IV. Mise en œuvre des précédentes recommandations du FMI

Recommandations	État d'avancement
<p>Politique macroéconomique</p> <p>Adopter une stratégie d'assainissement budgétaire à moyen terme sur la période 2022-2026 afin de réduire le déficit primaire hors hydrocarbures, en adaptant le rythme du rééquilibrage à l'évolution de la pandémie et aux conditions économiques du pays pour protéger les plus vulnérables.</p> <p>Diversifier les sources de financement budgétaire, mais exclure les emprunts directs auprès de BA</p>	<p>Une augmentation notable des dépenses a été annoncée dans la loi de finances et de la loi de finances rectificative de 2022. Toutefois, les dépenses ont été largement sous-exécutées, ce qui a contribué, avec la forte augmentation des recettes provenant des hydrocarbures, à la réalisation d'un excédent budgétaire. La réforme des subventions a été annoncée dans la loi de finances 2022 et demeure en cours de préparation. Des progrès sont également réalisés en matière de réformes fiscales.</p> <p>Le financement monétaire direct, autorisé par la révision de la loi sur la Banque centrale en 2017, a cessé début 2019. Le programme spécial de refinancement (PSR), un programme d'un an mis en place par la BA en juin 2021 pour fournir un refinancement aux banques publiques qui avaient bénéficié du rachat de prêts syndiqués aux entreprises publiques, a pris fin en juin 2022. Les autorités algériennes s'emploient à créer un cadre législatif pour les partenariats public-privé et bénéficient d'une assistance technique du département des marchés monétaires et de capitaux (MCM) du FMI pour le développement du marché de la dette intérieure.</p>
<p>Resserrer la politique monétaire pour consolider les acquis de l'ajustement budgétaire et contenir les pressions inflationnistes</p>	<p>La politique monétaire est restée inchangée depuis février 2021 et le ratio des réserves obligatoires et le taux directeur sont à leur plus bas niveau depuis des plusieurs années. L'excès de liquidité est important.</p>
<p>Permettre une plus grande flexibilité du taux de change sur fond de resserrement des politiques budgétaires et monétaires afin de faciliter l'ajustement aux chocs</p>	<p>Le dinar s'est déprécié de 10,7% en termes effectifs nominaux en 2021. Il s'est ensuite apprécié de 5,9% au cours des neuf premiers mois de 2022 sur fond d'amélioration des termes de l'échange</p>
<p>Surveiller attentivement les risques pour la stabilité financière et prendre des mesures correctives en temps opportun, au besoin</p>	<p>Avec l'assistance technique du département des marchés monétaires et de capitaux du FMI et du Centre d'assistance technique pour le Moyen-Orient (METAC), la BA s'emploie à renforcer son cadre de gestion de la liquidité (notamment la prévision de liquidité à court terme et la fourniture de liquidités d'urgence) et ses fonctions de réglementation et de surveillance (processus d'examen et d'évaluation, élaboration d'une méthodologie d'évaluation des risques et d'un modèle de notation des risques pour les autorités de surveillance). La BA travaille également à l'élaboration d'un cadre de garantie et a signé un protocole d'assistance technique avec la Banque islamique de développement afin d'améliorer le cadre réglementaire et de surveillance des activités bancaires islamiques.</p>
<p>Réformes à l'appui d'une croissance durable et inclusive</p> <p>Moderniser le climat des affaires, réduire les obstacles à l'entrée et réduire les formalités administratives; ouvrir l'économie davantage à l'investissement étranger et au commerce.</p> <p>Améliorer l'accès au financement</p>	<p>Les autorités accélèrent la digitalisation de l'économie, notamment pour améliorer les services aux contribuables. Un nouveau guichet unique pour les investisseurs est en préparation. La taxe sur les activités professionnelles génératrice de distorsions est en cours de réforme. Une nouvelle loi sur l'investissement et les décrets qui l'accompagnent ont été publiés. Cela fait suite à l'élimination de la règle 51/49 exigeant une participation algérienne majoritaire pour les nouvelles entreprises, à l'exception des secteurs stratégiques (hydrocarbures, mines, défense et fabrication pharmaceutique). Les mesures de réglementation des importations ont été renforcées.</p> <p>Un cadre de gouvernance et des réglementations conformes à la charia sont en place et les services bancaires islamiques ont été mis à disposition en 2020.</p>
<p>Renforcer le cadre stratégique pour accroître l'efficacité des politiques</p> <p>Poursuivre les efforts continus visant à moderniser la gestion budgétaire et à améliorer la surveillance des risques financiers</p> <p>Une gestion active de la liquidité permettra d'accroître l'efficacité de la politique monétaire.</p> <p>Renforcer l'indépendance de la BA afin de protéger ses opérations et son mandat de stabilité des prix</p>	<p>Les autorités s'emploient à mettre en œuvre la loi organique relative aux lois de finances en 2023. Un projet de budget-programme et plusieurs nouveaux documents budgétaires ont été préparés.</p> <p>La BA s'est efforcée d'améliorer ses prévisions concernant la liquidité à court terme, avec l'aide du département des marchés monétaires et de capitaux du FMI.</p> <p>La loi sur la monnaie et le crédit en cours de révision.</p>
<p>Renforcer la gouvernance et réduire les facteurs de vulnérabilité à la corruption</p> <p>Améliorer la gouvernance et réduire les risques de corruption, notamment en augmentant la transparence dans l'ensemble du secteur public, en renforçant les capacités de surveillance et de contrôle et la digitalisation, et en améliorant le cadre juridique de la LBC/CFT</p>	<p>Les rapports réguliers sur les opérations budgétaires sont encore très limités. Des projets de règlements ont été élaborés dans le cadre de l'amélioration du cadre réglementaire pour la prévention et la lutte contre la corruption. Des amendements à la loi 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption sont également envisagés. Une nouvelle Haute Autorité chargée de la lutte contre la corruption a été mise en place et un renforcement des mécanismes de recouvrement des avoirs a été annoncé. Un code de déontologie pour les agents publics est en cours d'élaboration. La nouvelle loi sur l'investissement a établi le principe de l'impartialité dans le traitement des investisseurs privés et renforcé les procédures de recours. Une nouvelle loi sur les marchés publics et un portail électronique dédié sont en cours d'élaboration. Des travaux sont en cours pour accélérer la digitalisation. Les parties prenantes externes ont été consultées dans le cadre de certaines réformes législatives récentes.</p>

Annexe V. Gérer les investissements publics et les PPP au service de la croissance

- 1. Pour que le rééquilibrage budgétaire soit favorable à la croissance, des efforts continus seront nécessaires afin d'améliorer l'efficacité, la gouvernance et le financement des investissements publics.** L'efficacité des dépenses en capital peut être améliorée. Les dépenses d'investissement de l'Algérie sont restées élevées, atteignant en moyenne 11,7 % du PIB au cours des cinq dernières années, un niveau nettement supérieur aux moyennes observées en Afrique du Nord et dans la région MENA, respectivement de 5,7 % et 4,3 %. Néanmoins, alors que l'Algérie affiche un stock de capital public relativement élevé, l'accès physique aux infrastructures et leur qualité tendent à être inférieurs à ceux du pays émergent moyen (graphique 5 du texte).
- 2. L'amélioration de la gestion des projets d'investissement public est une priorité pour accroître l'efficacité.** Ceci permettrait d'assurer que seuls les projets d'infrastructure les plus productifs soient sélectionnés pour être mis en œuvre, et qu'un budget suffisant soit disponible pour assurer un entretien et un fonctionnement efficaces. Des réformes de la gestion des investissements publics pourraient contribuer à améliorer l'efficacité, notamment à travers des mesures de renforcement de l'évaluation et de la sélection des projets d'investissement, l'amélioration des pratiques en matière de marchés publics et le développement du suivi et de l'établissement de rapports sur les projets. Les autorités devraient en particulier procéder à l'adoption de la version provisoire du décret sur la préparation des projets et veiller à ce que le ministère des Finances et les ministères sectoriels accordent toute l'attention nécessaire à la viabilité technique et financière des projets. Une évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA) réalisée par le département des finances publiques du FMI pourrait aider les autorités à déterminer les réformes importantes pour améliorer l'efficacité et la gouvernance des investissements publics.
- 3. L'Algérie cherche également à recourir davantage aux partenariats public-privé (PPP) pour développer les infrastructures.** Les PPP sont des contrats de service à long terme dans le cadre desquels le secteur privé fournit un financement initial, construit, exploite et entretient un bien en contrepartie de frais d'utilisation ou de paiements périodiques par l'État. Les PPP présentent trois caractéristiques essentielles : i) l'exécution et le financement par le secteur privé d'investissements publics ; ii) l'accent mis à la fois sur l'investissement et la prestation de services par le secteur privé et iii) le partage des risques entre les pouvoirs publics et le secteur privé. En 2021, la base de données des participations privées dans les projets d'infrastructures de la Banque mondiale comptait 30 projets de PPP actifs en Algérie, pour un investissement total de 9,2 milliards de dollars. Les PPP sont expressément mentionnés dans le Plan d'action du gouvernement (PAG) parmi les moyens de développer l'infrastructure.
- 4. Sans gouvernance appropriée, les risques associés aux PPP peuvent l'emporter sur leurs avantages.** Dans la mesure où le coût des PPP pour les autorités se matérialise généralement sur une longue période, celles-ci peuvent les préférer aux marchés publics traditionnels pour

développer les infrastructures lorsque l'espace budgétaire est insuffisant à court terme. Pourtant, les coûts budgétaires intertemporels des PPP pourraient s'avérer plus élevés, y compris à court terme. La perspective d'une livraison rapide d'infrastructures a conduit certains gouvernements à lancer des projets peu prioritaires et mal évalués qui auraient été autrement exclus de leurs plans d'investissement public. Si elles ne disposent pas des compétences nécessaires pour analyser les projets et négocier les contrats, les autorités peuvent être amenées à indemniser les partenaires privés en vertu de clauses de partage des risques défavorables. Les PPP créent également des risques de collusion entre le gouvernement et le secteur privé lorsque des offres non sollicitées sont soumises ou lorsque les mécanismes de sélection du partenaire privé et d'attribution des contrats ne sont pas transparents ou concurrentiels.

5. Des fonctions rigoureuses de gestion et de contrôle sont essentielles pour éviter la réalisation des risques budgétaires et la création de vulnérabilités supplémentaires à la corruption. Le gouvernement algérien prépare un projet de loi sur la gestion des PPP. Cette loi devrait à la fois établir un environnement juridique clair, équitable et prévisible pour le secteur privé, fixer des exigences en matière de transparence autour des coûts et risques budgétaires futurs, et préciser les rôles et les responsabilités de toutes les contreparties concernées dans les transactions de PPP. À tout moment du processus d'établissement d'un PPP, le ministère des Finances doit être en mesure d'analyser les coûts et les risques budgétaires et avoir le pouvoir de mettre fin aux projets excèdent la capacité de financement du budget (processus de la passerelle).¹ Les autorités pourraient également envisager de plafonner à la fois les stocks et les flux des PPP afin de mieux maîtriser les risques budgétaires.

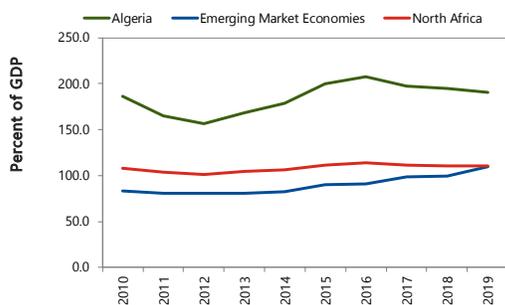
¹ Le modèle d'évaluation des risques budgétaires en partenariat public-privé du FMI et de la Banque mondiale est un outil pratique sous Excel qui permet d'analyser les coûts et les risques pour l'État des projets en PPP individuels. Le modèle Excel et le manuel d'utilisation peuvent être téléchargés depuis <http://infrastructuregovern.imf.org/>

Graphique 1 du texte. Algérie : efficience de l'investissement public

L'Algérie affiche des niveaux relativement élevés de stock de capital public par rapport aux pays comparables...

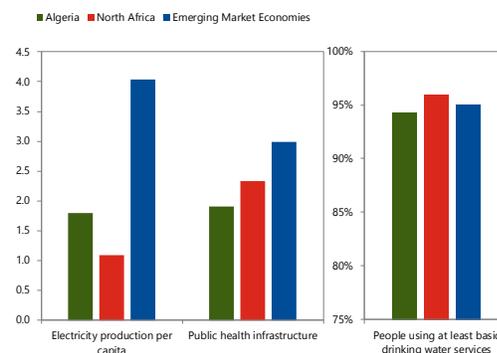
...mais l'accès physique aux infrastructures est en moyenne inférieur à celui des pays comparables dans les secteurs clés.

Stock de capital public (en pourcentage du PIB)



Source : jeu de données sur l'investissement et le stock de capital du département des finances publiques.

Indicateurs choisis de l'accès physique aux infrastructures



Source : indicateurs du développement de la Banque mondiale. Échelle de gauche : production d'électricité par habitant en milliers de kWh par personne ; infrastructure de santé publique exprimée en lits d'hôpitaux pour 1 000 personnes. Échelle de droite : pourcentage de personnes utilisant au moins les services de base pour l'eau. Cet indicateur comprend les personnes utilisant les services de base pour l'eau et celles utilisant les services pour l'eau gérés de manière sûre. Les services élémentaires d'accès à l'eau potable désignent l'accès à l'eau potable à partir d'une source améliorée, avec un temps de trajet aller-retour ne dépassant pas 30 minutes. Les sources d'eau améliorées comprennent les canalisations, les trous de sonde ou les puits tubulaires, les puits protégés, les sources protégées et l'eau conditionnée ou livrée.

Annexe VI. Amélioration de la transmission de la politique monétaire

1. La gestion limitée de la liquidité et la faible transmission du taux directeur posent des défis pour la conduite de la politique monétaire en Algérie. Le recours passé au financement monétaire du budget a également compliqué la conduite de la politique monétaire par la Banque d'Algérie en tant que responsable de la politique monétaire. L'excédent de liquidité actuel n'a pas été géré activement par des opérations régulières d'absorption, ce qui a privé le taux directeur de la BA d'une existence opérationnelle et limité son influence sur les coûts de financement des banques. Par conséquent, les taux du marché monétaire sont plus proches du coût marginal des réserves excédentaires que du taux directeur de la banque centrale. À fin août 2022, les réserves excédentaires s'élevaient à 1 881 milliards de dinars (plus de 8 % des actifs du système bancaire). Sur le marché interbancaire, le rendement sur les instruments de plus courte maturité a oscillé autour de 0,5 % pendant les neuf premiers mois de 2022, un chiffre très inférieur au taux directeur de 3 %.

2. Une stratégie à trois volets pourrait améliorer la conduite de la politique monétaire :

- **Les statuts de la BA devraient renforcer son indépendance et son mandat en matière de stabilité des prix.** La révision en cours de la Loi sur la Monnaie et le Crédit vient à point nommé à cet égard. Il conviendrait qu'elle interdise strictement le financement monétaire tout en préservant la capacité de la BA à fournir des avances temporaires au Trésor public selon des conditions et des limites strictement définies. Il conviendrait également que la loi renforce la gouvernance de la BA et sa responsabilité devant le Parlement. La performance de la BA devrait être évaluée en fonction de sa capacité à remplir ses mandats en matière de stabilité des prix et de stabilité financière.
- **La BA devrait gérer activement la liquidité du système bancaire pour transmettre son taux directeur et influencer les conditions de financement et de prêt des banques.** Afin que son taux directeur soit pertinent et qu'il ait un impact sur le système bancaire, la banque centrale devrait immédiatement le relever et :
 - *Relever le ratio de réserves obligatoires et conduire des opérations de liquidité pour absorber l'excédent résiduel.*¹ Il conviendrait de réaliser régulièrement des opérations d'absorption de liquidité au taux directeur. Le calibrage des différents instruments de reprise de liquidité devrait tenir compte de la répartition hétérogène des réserves excédentaires dans le système bancaire, ainsi que de l'incidence des remboursements actuels et futurs du PSR sur l'excédent de liquidité agrégé, ou
 - *Maintenir un corridor symétrique des facilités permanentes autour de son taux directeur afin de resserrer efficacement la politique monétaire.* Si la répartition hétérogène des

¹ La BA pourrait également envisager des opérations bilatérales sur la liquidité avec les banques qui disposent d'importantes réserves excédentaires dues aux recettes substantielles des exportations d'hydrocarbures.

réserves excédentaires entre les banques devait compliquer le relèvement proposé des réserves obligatoires, la BA pourrait augmenter les trois taux directeurs, les taux des deux facilités permanentes formant un corridor symétrique de +/- 2 points de pourcentage autour du taux directeur. La rémunération plus élevée des réserves excédentaires par le biais de la facilité de dépôt (actuellement à 0 %) serait transmise aux taux de dépôt et de prêt des banques, puis à l'économie.

- **La BA devrait renforcer sa communication sur le taux directeur en tant qu'instrument reflétant l'orientation de sa politique monétaire.** Lorsque le taux directeur de la BA aura retrouvé sa pertinence opérationnelle et financière, la BA devrait porter son attention à sa communication publique sur les modifications de son taux directeur en tant que principal outil contracyclique pour maintenir la stabilité des prix.



ALGÉRIE

12 janvier 2023

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2022 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Rédigé par

le département Moyen-Orient et Asie centrale (en collaboration
avec le département des statistiques)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	6
QUESTIONS STATISTIQUES	7

Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes sans objet**Régime de change**

Du 21 janvier 1974 au 1er octobre 1994, le taux de change du dinar était déterminé sur la base d'une relation fixe avec un panier de monnaies ajusté de manière ponctuelle. Le 1^{er} octobre 1994, la Banque d'Algérie a institué un régime de flottement dirigé selon lequel le taux du dinar était déterminé lors de sessions quotidiennes auxquelles participaient six banques commerciales. Ce régime a été remplacé le 2 janvier 1996 par un marché des changes interbancaire. Le 3 janvier 2023, la moyenne des taux acheteur et vendeur du dollar était de 1 dollar pour 137,43 dinars, soit 1 DTS pour 182,78 dinars. Aucune marge n'est imposée sur les taux à l'achat et à la vente sur le marché des changes interbancaire, sauf pour les transactions en dollars, auxquelles s'applique une marge de 0,015 dinar entre les taux acheteur et vendeur de la Banque d'Algérie (dinar/dollar É.-U.). Le régime de change de jure de l'Algérie est le flottement contrôlé, et son régime de change de facto est considéré comme un régime de parité ajustable. Le régime de change de l'Algérie est exempt de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV

L'Algérie relève du cycle de consultation de 12 mois. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues par le Conseil d'administration le 19 novembre 2021 (Rapport du FMI 21/253). Les entretiens pour les consultations au titre de l'article IV de 2022 se sont tenus à Alger du 6 au 21 novembre 2022.

Assistance technique

MCM	Cadre de stabilité financière et de politique macroprudentielle	Avril 2016
MCM	Gestion des liquidités	Mai 2016
FAD	Gestion des finances publiques	Juillet 2016
FAD	Administration fiscale	Octobre 2016
MCM	Développement des marchés de la dette	Octobre 2016
FAD	Administration fiscale	Novembre 2016
MCM	Mise à niveau de la réglementation bancaire	Mars 2017
MCM	Développement des marchés à terme	Mars 2017
FAD	Administration fiscale	Avril 2017
MCM	Dispositif de collatéral	Juil. 2017
METAC	Supervision bancaire	Octobre 2017
FAD	Administration fiscale	Novembre 2017
FAD	Cadre budgétaire à moyen terme et gestion des risques budgétaires	Novembre 2017
MCM	Développement du marché à terme (atelier)	Novembre 2017

ALGERIE

FAD	Administration douanière	Décembre 2017
STA	Statistiques du secteur extérieur	Janvier 2018
FAD	Politique fiscale (collectivités locales)	Mars 2018
METAC	Comptabilité nationale	Mars 2018
MCM	Politique monétaire et risques pour la stabilité financière	Mars 2018
FAD	Administration fiscale	Septembre 2018
FAD/METAC	Mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances	Janvier 2019
FAD	Politique fiscale (administrations locales)	Juillet 2019
STA	Statistiques de finances publiques	Juillet 2019
LEG	Réglementation de lutte contre le blanchiment de capitaux	Septembre 2019
METAC	Gestion des arriérés fiscaux	Octobre 2019
FAD	Réforme des retraites	Novembre 2019
FAD	Administration fiscale (systèmes informatiques)	Janvier 2020
FAD	Administration fiscale et COVID-19	Juin 2020
FAD	Gestion des risques budgétaires et méthode du budget-programme	Novembre 2020
METAC	Gestion des investissements publics	Janvier 2021
METAC	Gestion des arriérés fiscaux	Janvier 2021
METAC	Budget-programme	Mars 2021
METAC	Administration fiscale post-crise	Juin 2021
METAC	Budget-programme	Juillet 2021
METAC	Gestion des PPP	Octobre 2021
METAC	Gestion des arriérés fiscaux	Octobre 2021
MCM	Opérations de politique monétaire et gestion des liquidités (expert résident à long terme)	Octobre 2016-octobre 2018
METAC	Mission de suivi de la procédure de surveillance prudentielle et d'évaluation des risques (SREP)	Novembre 2019
METAC	Mission de suivi de la SREP	Avril 2020
METAC	Mise en place des normes de Bâle II et Bâle III	Mai 2020
METAC	Mise en place des normes de Bâle II et Bâle III	Juin 2020
METAC	Mise en place des normes de Bâle II et Bâle III	Octobre 2020
MCM	Analyse des marchés intérieurs des titres publics	Août 2021
MCM	Cadre de gestion de la dette	Octobre 2021
FAD	Atelier sur les subventions énergétiques	Novembre 2021
MCM	Prévisions de liquidités	Mars 2022
FAD/METAC	Cadre budgétaire à moyen terme et budgétisation par programme	Février 2022
METAC	Règlement sur la comptabilité et l'évaluation des instruments des marchés financiers	Juillet 2022
METAC	Budget-programme	Juillet 2022

MCM	Marché parallèle des devises	Juillet 2022
MCM	Fourniture de liquidité d'urgence	Juillet 2022
METAC	Amélioration du cadre de notation des risques	Novembre 2022
FAD	Budgétisation base programme	Juillet 2022
FAD	Mise en œuvre de la budgétisation par programme	Octobre 2022
FAD	Gestion de trésorerie et la gestion de la dette	Octobre 2022
FAD	Dépenses fiscales liées à la TVA et mise en œuvre dans le secteur numérique	Novembre 2022
FAD	Renforcer l'administration fiscale dans le secteur minier	Novembre 2022
MCM	Système interne d'évaluation du crédit	Février 2023

Programme d'évaluation du secteur financier

L'Algérie a participé pour la première fois au programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en 2003. Le PESF a été actualisé en 2007 et en 2013. Une évaluation de la stabilité du système financier a été réalisée en 2019 et achevée par le conseil d'administration selon la procédure de défaut d'opposition en juillet 2020 (communiqué de presse de presse no 20/316).

Représentant(e) résident(e)

Aucun.

RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

L'Algérie coopère avec le Groupe de la Banque mondiale. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le lien suivant:

Banque mondiale : <https://www.worldbank.org/en/country/algeria>

QUESTIONS STATISTIQUES

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées comportent certaines déficiences mais sont dans l'ensemble adéquates pour la surveillance. Les principales lacunes concernent les données relatives à l'exécution et aux résultats budgétaires ainsi qu'au secteur réel.

Comptabilité nationale : Les comptes nationaux sont élaborés de manière globalement conforme aux recommandations du SCN 1993. Toutefois, les institutions sans but lucratif au service des ménages ne sont pas prises en considération dans les estimations publiées. Les comptes nationaux annuels sont disponibles depuis 1980 et les comptes nationaux trimestriels depuis 2000. Les mesures des volumes sont établies sur base des prix de l'année précédente, puis chaînées. Les données trimestrielles ont été publiées avec des délais considérables ces dernières années.

Statistiques des prix : L'indice mensuel des prix à la consommation était publié avec un décalage de moins d'un mois avant la pandémie mais les délais ont sensiblement augmenté depuis. La période de référence de l'indice est 2001 avec des pondérations de 2000. L'IPC de l'Algérie est donc obsolète, ce qui pourrait entraîner des erreurs dans la mesure de l'inflation. L'indice trimestriel des prix à la production était publié avec un décalage de moins d'un trimestre avant la pandémie mais les délais ont sensiblement augmenté depuis. La période de référence pour la pondération de l'IPP est 1989, ce qui le rend obsolète et probablement pas représentatif de la production actuelle.

Statistiques de finances publiques : Les principales lacunes ont trait aux limites de la couverture institutionnelle (limitée à l'administration centrale), aux problèmes de classification, aux longs délais dans la production des statistiques et à l'absence de rapprochement des financements avec les comptes monétaires. Les principaux facteurs à l'origine de ces lacunes sont notamment l'insuffisance des moyens financiers consacrés à l'établissement des statistiques, le manque de coordination entre les organismes concernés et les réticences à publier les données provisoires par crainte d'inexactitudes. Les autorités n'ont pas communiqué de données pour publication dans l'Annuaire de statistiques de finances publiques depuis 2011.

Statistiques monétaires : La Banque d'Algérie soumet en temps voulu au département des statistiques les statistiques monétaires pour la banque centrale, les autres institutions de dépôt et les autres sociétés financières. Les statistiques monétaires sont publiées dans les statistiques financières internationales. Les données monétaires sont établies à partir du formulaire de déclaration normalisé et de la méthode du Manuel et guide d'établissement des statistiques monétaires et financières. La Banque d'Algérie communique des données sur certaines séries et indicateurs essentiels pour l'enquête sur l'accès aux services financiers, notamment deux indicateurs (succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes et guichets automatiques pour 100 000 adultes) liés aux objectifs de développement durable de l'ONU.

Surveillance du secteur financier : La Banque d'Algérie communique des indicateurs de solidité financière, qui sont publiés sur le site du FMI consacré à ces indicateurs. Il convient toutefois d'améliorer le délai de présentation des données, car les indicateurs ne sont actuellement communiqués qu'une fois par an.

Balance des paiements : La qualité des statistiques de la balance des paiements est relativement bonne. Le système de collecte des données semble exhaustif en ce qui concerne la mesure des paiements, mais sa couverture des transactions autres que les règlements (par exemple, bénéfices réinvestis) et de certaines données d'encours est incomplète. Une mission d'assistance technique effectuée en janvier 2018 a permis de travailler avec les statisticiens pour remédier à plusieurs lacunes concernant :

i) la comptabilisation des projets de construction en tant qu'IDE et non en tant que services ; ii) les statistiques commerciales ; et iii) les données d'encours des IDE. Les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale sont transmises au FMI pour être rediffusées par l'intermédiaire des statistiques financières internationales.

II. Normes et qualité des données

L'Algérie a commencé à participer au système général de diffusion des données (SGDD ; remplacé par le système amélioré e-SGDD en 2015) et ne publie que des métadonnées.

Aucune donnée relevant du rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) n'est disponible.

Algérie : tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance
Au 15 décembre 2022

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁷	Fréquence de Déclaration ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	10/2022	11/2022	M	M	M
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	10/2022	01/12/2022	M	M	M
Monnaie centrale/base monétaire	10/2022	07/12/2022	M	M	M
Monnaie au sens large	10/2022	07/12/2022	M	M	M
Bilan de la banque centrale	11/2022	07/12/2022	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	10/2022	07/12/2022	M	M	M
Taux d'intérêt ²	11/2022	11/12/2022	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Le 20 octobre 2022	07/12/2022	M	I	I
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques	N.D.	N.D.	-	-	-
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale ⁴	08/2022	11/2022	I	I	A
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	2022Q3	11/2022	I	I	ND
Solde du compte courant extérieur	T3 2022	11/2022	T	T	T
Exportations et importations de biens et de services	T3 2022	11/2022	T	T	T
PIB/PNB	2022Q1	31/10/2022	T	I	I
Dette extérieure brute	T3 2022	09/10/2022	T	I	T
Position extérieure globale ⁶	T3 2022	12/2022	T	T	T

¹ Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent englober les passifs à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux qui sont liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

² Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et intérieur, bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Inclut les positions extérieures brutes sur actifs et passifs financiers à l'égard des non-résidents. Les données sont partielles en raison des déficiences du calcul des IDE.

⁷ Fréquence quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A) ; irrégulière (I) ; données non disponibles (ND), données partiellement disponibles (PD).